50° ANNÉE – N°197 – JUIN 2023

FÉDÉCHOSES

POUR LE FÉDÉRALISME

En Australie, des plantes repoussent déjà dans les cendres des incendies de 2019, publié sur Ulyces.co, crédit Murray Lowe

Focus : Construire la paix au milieu de la guerre, le regard des fédéralistes

La guerre en Ukraine dure depuis plus d'an. Elle est venue requestionner en profondeur notre vision de l'Europe, de son centre de gravité, de sa capacité à agir vis-à-vis de l'extérieur. Ce dossier regroupe différents articles liés à cette guerre, à ses conséquences pour l'Union européenne notamment en matière de défense. L'article de Barbara Wootton, écrit pendant la Seconde Guerre mondiale, celui de Robert Belot sur le récit mémoriel entre Ukraine et Russie ou l'introduction des actes du colloque de Florence sur la Communauté européenne de défense dans laquelle Frenay et Spinelli ont joué un rôle non négligeable prolongent cette réflexion.

Féd'actualité : Solidarité, état de droit, diversité face aux nationalismes et aux impérialismes

Céline Spector, philosophe et autrice de *No Demos*, nous fait l'honneur de partager ses réflexions sur l'une des valeurs européennes fondamentale : la solidarité, qu'elle présente comme l'un des piliers d'une intégration européenne future. Nous accueillons également dans ce dossier un article de Michel Caillouët sur Marc Lazar et le concept de « peuplecratie », nouvelle forme du populisme qui se répand en Europe.

« Fédé'femme » et « Théorie du fédéralisme » : Barbara Wootton, « la faillite internationale du socialisme »

Silvia Romano nous régale une fois de plus avec un article sur Barbara Wootton, l'une des premiers membres de *Federal Union* (Londres 1938), devenue dans l'après-guerre tout à la fois la branche britannique de l'UEF et celle du WFM. Son analyse du désordre international est remarquable et dénonce l'erreur d'analyse historique des socialistes qui pensaient pouvoir créer la solidarité des peuples dans le désordre des nations. Des textes d'une grande actualité aujourd'hui.

Sommaire

Sommaire ***2***

Courrier des lecteurs et des lectrices ***4***

Narendra Modi, Premier Ministre de l'Inde pour le défilé du 14 juillet, quel mauvais symbole ! 4

Éditorial ***5***

Le « billet d'humeur » ***6***

Relire les écrits de Kant est nécessaire pour comprendre l'impératif actuel de paix 6

Il y a « 30 » ans … ***7***

C'est beau, c'est gentil, c'est généreux, la France 7

Focus : Construire la paix au milieu de la guerre, le regard des fédéralistes ***8***

Peace in Ukraine 8

Allocution du Haut Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité devant l'Assemblée générale de l'ONU à New York – 22 février 2023 8

Russian and Ukrainian: The Long Story of Two Languages at War 10

L'avenir de l'Union européenne se joue-t-il à l'Est ? 13

Fédéralisme et défense européenne 15

Exchange of view between a French former military and an Italian federalist 17

Le pacifisme ne suffit pas : actualité de la pensée de Lord Lothian 19

Grand angle – Introduction des actes du colloque : « La Communauté européenne de Défense, 70 ans après » 21

Fed'actualités : Solidarité, état de droit, diversité face aux souverainismes et aux impérialismes ***28***

Combattre le souverainisme ? La solidarité européenne au-delà de l'État-nation 28

Remise en cause de l'État de droit européen et français, remettre les pendules européennes à l'heure ! 31

La « peuplecratie », s'outiller pour penser les populismes du 21ème siècle avec Marc Lazar 32

Élus, candidats, osez le fédéralisme ! 34

Théorie du fédéralisme ***35***

La faillite internationale du socialisme 35

Fédʼactualités : Le tour du monde des fédéralistes ***43***

Irlande du Nord : 25 ans après l'accord de paix du vendredi saint 43

La question « régionale » ne fait toujours pas recette 44

Les outre-mer françaises et le fédéralisme 46

A Voice to Government for Australia's First Nations Peoples 49

Fédé'femmes ***51***

Barbara Wootton - Le fédéralisme mondial d'une sociologue et économiste clairvoyante 51

Fédéralisme, lutte et adaptation au dérèglement climatique ***55***

Le nouveau rapport du GIEC doit devenir la préoccupation majeure de l'Europe. 55

Le regard historique de Robert Belot ***57***

Comment Poutine réécrit l'histoire pour justifier la guerre contre l'Ukraine ? 57

Le trimestre européen ***67***

Comment une Europe fédérale peut-elle construire une politique climatique et environnementale ? 67

Bibliographie et bibliothèque fédéraliste ***69***

Bernard Guetta, *La nation européenne* 69

Laurent Gaudé, *Nous l'Europe – banquet des peuples* 70

Wilfried Loth, *Léon Blum, la Résistance socialiste française et l'Europe* 71

Raymond Krakovitch, *La réconciliation franco-allemande* : Une très bonne initiation à l'histoire complexe de l'attitude des partis politiques français au commencement de l'Europe organisée 71

Robert Belot, *La mémoire anti-allemande en France. Henri Frenay et l'affaire Speidel (1957)* 73

Ernesto Rossi : *L'Europe de demain et autres écrits fédéralistes (1944-1948)* 74

Gérard Tautil, *Contratemps – Letras sus l'Occitania e l'occitanisme* 75

Nouvelles du réseau ***76***

Souscription pour publier « Voyage en euro » 76

S'abonner à Fédéchoses et adhérer à Presse fédéraliste ***78***

Narendra Modi, Premier Ministre de l'Inde pour le défilé du 14 juillet, quel mauvais symbole !

Bien sûr la République indienne (une fédération qui, sans doute, était un modèle), est maintenant le pays le plus peuplé au Monde, c'est (mais l'est-elle encore ?) une grande démocratie, et une puissance atomique (qui n'a pas ratifié les traités internationaux en la matière).

Mais, est-il nécessaire, alors que l'Union européenne doit défendre son idéal de démocratie et d'État de droit, d'inviter un chef d'État qui, progressivement et méticuleusement, piétine ces principes et place maintenant son pays dans le camp des pays dit illibéraux, voir pire, et bafoue les principes et idéaux de sa fédération ?

Dans l'Inde de 2023, l'autoritarisme et l'intégrisme religieux progressent, on l'appelle l'hindutva, dont le but est de créer une Nation homogène hindou,visant à marginaliser, voire éliminer les citoyens des autres religions (musulmans, chrétiens, sikhs…). Narenda Modi était « chief minister » de l'État de Gujarat au moment des pogroms terribles de 2002, avec la mort, brulés vifs, de 2 000 musulmans. De nombreux témoignages ont conclu à son entière responsabilité, et il est maintenant privé de visa pour la Grande-Bretagne et les États-Unis. Pourquoi la France, terre des droits de l'homme (?) se permet-elle de l'accueillir comme invité officiel pour les cérémonies du 14 juillet 2023 : un mauvais symbole, le leadership exige de l'intégrité, surtout dans les circonstances géopolitiques actuelles, il faudrait l'affirmer et rester ferme sur les principes.

Oui, Rahul Gandhi, le leader de l'opposition, a été démis de son mandat de député et est inéligible pour 6 ans. Oui, les élections sont manipulées, avec achat de parlementaires. Oui, l'indépendance de la presse est mise en cause, et témoigner, manifester, contredire, enquêter, contredire, tweeter peut conduire en prison ! Oui, les magnifiques institutions démocratiques indiennes, dont sa justice, sont attaquées !
Oui, les minorités religieuses sont persécutées !

Monsieur le Président Macron, inviter le Premier Ministre indien pour le 14 juillet est une grave erreur, une mauvaise image, un symbole totalement négatif, pour les citoyens français et européens, il aurait fallu renoncer !

NB
Il n'existe pas de tradition claire d'invitation de chef d'État pour le défilé du 14 juillet (contrairement à l'Inde qui, le 15 aout, fête nationale, invite chaque année, depuis l'indépendance, un chef d'État étranger, la France n'a d'ailleurs jamais été invitée…). Certes, Trump l'a été (2017), comme Shinzo Abe (Japon) en 2018, ou même Bachar el Assad (!), avec d'autres chefs d'États du monde arabe (2008). L'Inde, avec Manmohan Singh, parti du Congrès, l'a déjà été, en 2009, mais c'était une autre époque…

Jean-Pierre Touillac (Bretagne)

English version

This issue is permeated by the ideological fundamentals of federalism: perpetual peace as a goal, law, democracy and respect for diversity as means. A number of articles deal with Russia's war of aggression against Ukraine, whether in terms of memory - the war is also a war of history - or culture, with the clash of language policies, or in terms of its consequences for the Union and its integration. These articles are a reminder, from different points of view, of "the need to create a world federation to overcome the instability towards which we are irrevocably heading", as Théo Boucart reminds us in his article.
This war also completely disrupts the world of nation-states developed since the Congress of Vienna in 1815. As Bertrand Badie said on France Culture in June, states no longer have a monopoly on violence, whether legitimate or not. This increases global insecurity all the more, since diplomacy can no longer establish relative stability.

This war also raises the question of imperialism, and several articles on the question of minority languages and cultures (Corsica, New Caledonia, Australia) provide a point of view to complement the critique of nationalism as a troublemaker at all levels. One of them points out the paradox of France, where we want to maintain state sovereignty at the European level while continuing to deny local sovereignty as part of a centuries-old centralist dynamic... demonstrating the fundamental incomprehension of French institutions with regard to federalism. Particularly those of the Fifth Republic.

Finally, women's voices are being raised to propose other paths. Céline Spector's article focuses on solidarity as an essential element of European integration. She brilliantly explains how ordoliberalism is not a foregone conclusion, and provides arguments that may prove useful in the run-up to the 2024 European elections.
Barbara Wootton, whose text we are publishing during the Second World War, also points out that socialism is not possible without federalism; today, this analysis could be extended to many other political projects based on solidarity and cooperation.

We are therefore delighted to be able to offer you, thanks to our authors, a compendium of reflections on the world in which we live, blending history and the present, always geared to building a desirable future.

Pour le fédéralisme - Fédéchoses

Version française

Ce numéro est traversé de part en part des fondamentaux idéologiques du fédéralisme : la paix perpétuelle comme objectif, le droit, la démocratie, le respect de la diversité comme moyens. Plusieurs articles parlent de la guerre d'agression de la Russie envers l'Ukraine, que ce soit sur le plan mémoriel, la guerre est aussi une guerre de l'histoire, sur le plan culturel avec l'affrontement des politiques linguistiques, ou sur le plan de ses conséquences pour l'Union et son intégration. Ces articles permettent de rappeler, à travers différents regards « la nécessaire création d'une fédération mondiale pour surmonter toute l'instabilité vers laquelle nous nous dirigeons irrémédiablement » comme le rappelle Théo Boucart dans son billet d'humeur.
Cette guerre vient également désordonner complétement le monde d'État-nations développé depuis le Congrès de Vienne de 1815. Comme le disait Bertrand Badie sur France Culture en juin, les États n'ont plus le monopole de la violence, qu'elle soit légitime ou non, d'ailleurs. Ceci accroit d'autant plus l'insécurité mondiale, la diplomatie ne permettant même plus d'établir une relative stabilité.

Cette guerre soulève également la question de l'impérialisme, plusieurs articles sur la question des langues et cultures minoritaires (Corse, Nouvelle Calédonie, Australie) apportent ainsi un point de vue permettant de compléter la critique du nationalisme fauteur de désordre à tous les niveaux. L'un d'eux souligne ainsi le paradoxe de la France où l'on veut assurer le maintien de la souveraineté de l'État au niveau européen et continuer à nier la souveraineté locale dans une dynamique centralisatrice séculaire … montrant bien l'incompréhension fondamentale des institutions françaises vis-à-vis du fédéralisme. En particulier celles de la Vème République.

Enfin, des voix de femmes s'élèvent pour proposer d'autres chemins. L'article de Céline Spector insiste ainsi sur la solidarité comme un élément essentiel de l'intégration européenne. Elle y explique brillamment comment l'ordolibéralisme n'est pas une fatalité et redonne ainsi des arguments qui pourront être utiles dans la perspective des élections européennes de 2024.
Barbara Wootton, dont nous publions un texte écrit pendant la Seconde Guerre mondiale, nous indique également que le socialisme n'est pas possible sans fédéralisme ; on pourrait aujourd'hui étendre cette analyse à de nombreux autres projets politiques fondé sur la solidarité, la coopération.

Nous sommes ainsi ravis de vous offrir, grâce à nos auteurs, un condensé de réflexion sur le monde dans lequel nous vivons, mêlant histoire et temps présent, toujours orienté pour construire un futur désirable.

Pour le fédéralisme – Fédéchoses

Relire les écrits de Kant est nécessaire pour comprendre l'impératif actuel de paix

Théo Boucart
Ancien co-rédacteur en chef du *Taurillon*. Ancien président des Jeunes Européens - Étudiants de Paris.
Membre du CA de Presse fédéraliste

Les défis actuels sur la stabilité des sociétés (la guerre sur le territoire européen, l'érosion de la démocratie libérale, le dérèglement climatique) sont de plus en plus prégnants et font peser des risques majeurs, voir existentiels, sur l'Homme et sa nature éclairée. Grâce à leur position sur le fédéralisme mondial, seul garant de la paix perpétuelle (*« ewiger Frieden »*), les écrits d'Immanuel Kant de la fin du XVIIIème siècle doivent susciter en nous une réflexion sur la nécessaire création d'une fédération mondiale pour surmonter l'instabilité vers laquelle nous nous dirigeons irrémédiablement.

Il est de coutume dans notre revue de lier faits d'actualité et réflexion philosophique. Ce billet d'humeur ne déroge pas à la règle, dans la mesure où la guerre qui fait rage en Ukraine depuis plus d'un an pose la question de la paix durable en Europe. Une paix durable à l'instar de ce que les États de l'Union européenne, en particulier d'Europe occidentale ont connue depuis 1945. Une paix durable permise par une mise en commun de certaines ressources, et ce faisant, d'une partie de leur souveraineté économique. Une paix durable qui, dans le cas de l'Ukraine, semble toujours aussi loin à mesure que l'agressé et l'agresseur multiplient les offensives et contre-offensives.
Pour nous, Fédéralistes européens, la première chose à défendre est l'intégrité territoriale et l'esprit européen de l'Ukraine, un pays dont la souveraineté et les choix politiques sont directement remis en cause par un dangereux belligérant. La seconde chose à porter, de manière beaucoup plus philosophique, est la création d'une fédération mondiale unissant tous les États pour créer une gouvernance capable d'anéantir toute possibilité de faire la guerre, à l'instar de ce que le Philosophe allemand Immanuel Kant a développé à la fin du XVIIIème siècle, notamment dans son ouvrage « Vers la paix perpétuelle » (« Zum ewigen Frieden. Ein philosophischer Entwurf »).

La Raison et la Fédération

Rédigé près de 20 ans après les *Federalist Papers* d'Alexander Hamilton, inspirateur de la Constitution des États-Unis d'Amérique, le projet de « Paix perpétuelle » de Kant est le premier à décrire en des termes assez précis le fédéralisme et son lien intrinsèque avec la paix, et, ce faisant, à proposer une théorie globale de cette organisation novatrice de la vie en société déjà esquissée par Hamilton (bien que sans le théoriser explicitement et en le cantonnant uniquement au contexte américain).
Kant divise son objectif de paix universel en deux étapes. La première consiste en la libération progressive de l'Homme des lois de la nature, grâce à la Raison. L'établissement d'une société rationnelle est, selon Kant, le but ultime de l'histoire. Toutefois, cette première étape ne permet qu'une élimination de la violence entre les individus au sein d'une même société (l'État est vu comme un facteur de pacification entre les Hommes). C'est à ce moment-là que l'étape finale du processus apparaît : la création d'une structure de gouvernance, sous forme de confédération ou de fédération au niveau mondial afin d'éradiquer tout risque de guerre ou d'anarchie au niveau international.
Dès la fin du XVIIIème siècle, l'idée d'une fédération mondiale a donc fait l'objet d'une réflexion philosophique. Si la traduction concrète se fait encore attendre, celle-ci n'en a été que de plus en plus nécessaire avec les terribles guerres génocidaires du XXème siècle.

Si vis pacem, para bellum ?

Alors bien sûr, l'éradication de toute forme de guerre est très loin d'être un objectif atteignable, encore (et surtout même) à l'heure actuelle, d'autant qu'Immanuel Kant considère même la violence comme une forme légitime, le cas échéant, pour qu'une société puisse se défaire des liens de la servitude (le contexte de la Révolution française n'est peut-être pas étranger à cette considération).
Aujourd'hui toutefois, le concept de « guerre ou de violence juste » est-il toujours légitime, dans la mesure où les formes de conflits sont devenues à la fois plus meurtrières (surtout depuis 1945) et plus variées (la guerre hybride est la forme la plus connue) ? Pour les militants fédéralistes, la réponse ne peut être que négative. La raison en est, principalement, double : d'une part, la Deuxième Guerre mondiale et les bombardements atomiques américains sur le Japon ont montré que la guerre pouvait littéralement anéantir l'humanité, belligérants et États neutres de manière indifférenciée. D'autre part, le principal défi existentiel auquel nous sommes confrontés, le changement climatique, va toucher à terme toutes les communautés humaines. Dès lors, comment justifier une guerre intentée à un autre groupe humain ou État pour se prémunir des effets du dérèglement climatique, alors que le monde entier sera touché dans des proportions assez dramatiques ? Le fameux adage latin « *Si vis pacem, para bellum* » (« si tu veux la paix, prépare la guerre ») et sa signification de « paix armée » semblent être intellectuellement complètement dépassés par la réalité actuelle, malgré une recrudescence très importante d'armement militaire dans le monde.
Par conséquent, l'objectif de paix universelle par le truchement d'une fédération mondiale d'États démocratiques doit être une priorité afin de continuer à vivre en bonne harmonie. Si la guerre en Ukraine et la mise au ban (partielle) d'États voyous et belligérants montrent que cet objectif est plus inatteignable que jamais, la menace non moins existentielle du dérèglement climatique devrait nous ramener à la raison chère à Kant et œuvrer vers le renforcement de la gouvernance mondiale.

Il y a « 30 » ans …

Dans cette rubrique nous publions des textes fédéralistes publiés dans notre revue, d'autres publications fédéralistes ou la presse professionnelle également, des articles nous paraissant en liaison avec nos intérêts du moment. Tel est le cas d'un texte d'Étienne Hirsch (1991-1994), ami et collaborateur de Jean Monnet et président de la commission d'Euratom de 1959 à 1961, date à laquelle le pouvoir gaulliste ne renouvèlera pas son mandat pour le punir d'être fédéraliste et enfin pour plus d'une décennie président du MFE France puis de l'UEF jusqu'en 1974.

C'est beau, c'est gentil, c'est généreux, la France

Étienne Hirsch

Article publié par *Le Monde*, le 19 mars 1966*, et découvert dans le nouveau Fonds Jean-Pierre Gouzy des AHUE de Florence, carton UEF 168*

C'est bien plus, c'est viril. Cela n'a pas peur d'affronter la puissante République américaine, et de la placer, comme tous ses autres alliés, devant le fait accompli

Et cela ne se laisse pas écraser par la reconnaissance : c'est ingrat. Il n'y a que les mauvais Français pour penser à ce que serait devenue la France en 1918 et en 1944 sans les sacrifices de vies américaines et à ce qu'elle serait aujourd'hui sans les milliards de dollars donnés par les contribuables américains pour assurer relèvement rapide de son économie.

Enfin ! Nous pourrons respires librement ! Nous restons dans l'Alliance atlantique, bien sûr, mais nous la désintégrons.

Sauf ceux qui ont perdu tout sentiment national prétendent que sans Foch et le commandement unique 1918 aurait été une défaite, et que bien des morts auraient été épargnées si l'unité de commandement avait été réalisée plus tôt. Les mêmes prétendent que sans l'état-major intégré d'Eisenhower le débarquement de 1944 aurait été inconcevable et que, avec la complexité et la rapidité foudroyantes des moyens de guerre actuels, l'intégration doit précéder tout engagement.

Certes, 1966 n'est pas 1949. Staline n'est plus. Mais il y a un mur à Berlin. Il y a cent divisions soviétiques en armes, et celles des autres membres du Pacte de Varsovie. Les maîtres actuels du Kremlin, pas plus que le peuple russe, ne veulent la guerre. Mais qui peut dire ce qui émergera de la prochaine révolution de palais ?

Qu'à cela ne tienne. Nous sommes assez grands pour nous défendre. Quelques bombinettes bien placées par des avions bravant toute défense, et ravitaillés en vol par des citernes volantes de fabrication américaine. Seuls les éternels défaitistes diront que nous n'avons pas de réseaux d'alerte et, s'ils ont regardé le dernier « Cinq colonnes à la une », que nous n'avons pas la moindre protection pour nos populations.

Mais pourquoi nous attarder à ces conditions subalternes. Dans trois mois nous aurons et entendrons les dithyrambiques descriptions d'une tournée en « Russie », qui laisseront loin derrière elles, celle du voyage en Allemagne fédérale, et qui auront les lendemains désabusés.

C'est ici que le lecteur m'attend. Vais-je prêcher la docile, douce et lâche résignation à l' « hégémonie » de l'Amérique, de cette Amérique du gadget et du Coca-cola, du dollar. Et qui n'a pas encore compris de la leçon de Sakhiet, ni celle de la politique (cautionnée par qui ?) de l'amiral d'Argenlieu ? Mais l'écrasante prépondérance des Américains est une fatalité, les choses sont ce qu'elles sont, avec une Europe divisée, où chacun des États, quelle que puisse être sa prétention, ne fait le poids.

Mais l'écrasante prépondérance des Américains est une fatalité, les choses sont ce qu'elles sont, avec une Europe divisée, où chacun des États, quelle que puisse être sa prétention, ne fait le poids.

La seule chose, et aujourd'hui elle ne dépend que de nous, c'est de faire les États-Unis d'Europe, comprenant l'Angleterre, organisés pour s'exprimer avec une seule voix, et capables de dialoguer d'égal à égal avec les États-Unis d'Amérique. Alors un équilibre sain, indispensable et urgent, pourra être réalisé au sein de l'Alliance atlantique, ainsi que le partage des responsabilités, des décisions et de l'autorité. Mais cette seule réponse est repoussée avec mépris, opiniâtreté et frénésie.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Un homme, dressé sur le piédestal des impérissables services rendus il y a vingt-six ans, mais isolé dans son orgueilleuse majesté, en a décidé seul, sans même le traditionnel référendum. Ses ministres en ont été « informés », après coup. Et le parlement est aux champs. Si encore, il y a trois mois, le candidat en ballottage avait dévoilé ses plans, nombre de ceux qui ont voté pour lui n'auraient pas maintenant à se dire qu'ils s'appellent Georges Dandin.

Même pour les aveugles obstinés, la République est bien morte. Une loyauté élémentaire voudrait que les prochains discours se terminent non plus pas : « Vive la République ! Vive la France !', mais par : « Vive de Gaulles ! Vive Ma France ! ».

Peace in Ukraine

Allocution du Haut Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité devant l'Assemblée générale de l'ONU à New York – 22 février 2023

Josep Borrell
Vice-President of the Commission and High representative of the European Union

EU High Representative for Foreign Affairs and Security Policy, Josep Borrell in Moscow, Russia on 5 February 2021, Middle East Monitor

This week marks one year since Russia started its illegal invasion of Ukraine. As everybody knows.

This was and remains a clear-cut case of an aggression by a permanent member of the Security Council [of the United Nations]. And this is Russia, everybody knows.
A blatant violation of international law and the principles of the United Nations Charter. The world needs peace in Ukraine and the people of Ukraine deserve peace after so much suffering. But not just any peace.

> The European Union has always been a peace project. We have been quite successful in bringing peace to the European continent and promoting it around the world.

We need a peace grounded in the principles of the United Nations Charter, that is why we are [here] in this very hall.
This is what the resolution – presented by Ukraine – is about. It is about reiterating our support to Ukraine and to set out the principles for peace.

I want to stress it: this war against Ukraine is not "a European issue". It is not about "the West versus Russia".
No, this illegal war concerns everyone: the North, the South, the East, the West. The whole world.

We are here today to reiterate our support for Ukraine's sovereignty and its territorial integrity within its internationally recognised borders, as for any member of the United Nations.

Yes. Sovereignty. Territorial integrity: these are the principles that Russia is attacking in Ukraine, every day.
These are also the principles we have to uphold everywhere, every day.
If we do not condemn and stop Russia's actions in Ukraine today, this will increase the risk for any other country, elsewhere in the world, to face a similar aggression.
No one can feel safe in a world where the illegal use of force would be normalised.
And it is article 51 of the United Nations Charter: Ukraine has the inherent right to defend itself, just like any other UN member. Ukraine has the right to defend itself and protect its population against the daily shelling by the Russian army.

The European Union has always been a peace project. We have been quite successful in bringing peace to the European continent and promoting it around the world. It is central to our DNA; it is in our origin.
And when it comes to Ukraine, the real questions today are: what kind of peace? Yes, peace, but what kind of peace? Yes, end the war: how do we end the war? How to achieve this peace?
The first obvious step for peace is for Russia to stop its attacks and [it] must end all hostilities and withdraw its forces and military equipment from Ukrainian soil. And it must do it immediately, completely and unconditionally.
Until then, the European Union will continue to give Ukraine the support it needs to defend its population. It is also in accordance with the United Nations Charter.
We will continue to provide humanitarian and financial assistance. We will work to hold Russia accountable for its actions and war crimes.
As we know from experience, that there can be no lasting peace without accountability.

At the same time, we will continue to support Ukraine's wish for a just peace, in line with the United Nations

Charter through two tracks: supporting Ukraine and looking for peace. They go hand in hand. They are not "either/or". They are not incompatible. On the contrary, they go hand in hand, they are complementary.

You all know about President [of Ukraine, Volodymyr] Zelenskyy's Peace Formula.
The European Union supports it, and we will work to mobilise the broadest possible international support for it.
Indeed, all of us have a responsibility to work for a just and lasting peace – as this resolution, tabled by Ukraine, sets out.
The United Nations Secretary-General [Antonio Guterres] has offered his good offices to bring an end to this war, and we support him.

Others have also contributed to the diplomatic efforts.
The purpose of this resolution is to support and encourage their efforts to look for peace.

We – the European Union - have been working in close cooperation with Ukrainian partners throughout the whole preparatory process in a transparent and inclusive manner.

We have been as inclusive and as transparent as possible. Amendments and comments made in good faith were duly considered and taken on board to the extent possible.

We thank delegations that engaged with us. This, for sure, has strengthened the text. But, by putting forward additional amendments right now, Belarus tries to create confusion on the process. When the text before the membership is a simple call for peace in line with the United Nations Charter, these amendments are not made in good faith.

They are manipulative since they do not reflect the situation on the ground, which is the unjustified and unprovoked aggression by one member state against another.

> "The world needs peace. But peace in line with the United Nations Charter and international law".

We will vote against these amendments and call on all United Nations member states to do the same and to support the draft resolution tabled by Ukraine.

The text before us today, is very much in line with the United Nations Secretary-General's plea at his briefing to the General Assembly on 6 February, and even today in his speech.

As he rightly put it: "The world needs peace. But peace in line with the United Nations Charter and international law".
And for all [these] reasons – simple reasons, evident reasons -, I ask you to join us in co-sponsoring this United Nations General Assembly Resolution and vote in favour.

Because this is a moment for every member of the United Nations to stand and be counted.

Russian and Ukrainian: The Long Story of Two Languages at War

Marina Verona Sorina
Écrivaine et traductrice. Article publié en commun avec *The Federalist Debate*, Turin

Now that Ukraine has become a matter of interest for many Europeans, questions arise that need to be answered, starting from the most basic one: why are there so many people speaking Russian in the territory of Ukraine? Besides Russians who migrated to Ukraine recently in order to escape from Putin's regime, there are native Russian speakers, born in Ukraine although not necessarily of Russian origin. Among them, there are Jews, Armenians, Georgians, Moldavians, followed by mixed families, and ethnic Ukrainians who have chosen to abandon their own language. This choice is a result of a centuries-long intentional strategy of cancellation of Ukrainian, perpetrated first by imperial Russia (and to a certain extent by the Austro-Hungarian Empire and Poland), and later by the Soviet government. Cancelling something so immaterial as a language, which actually cannot be totally controlled, and is something intrinsically free and private, is not an easy task; that's why the rulers of Ukrainian land used all means possible to achieve its disappearance.

The first level of oppression regarded the ecclesiastical sphere. Starting from the 18th century, the Tsars regularly ordered the physical destruction of religious books that contained sermons, prayers or theological works in Ukrainian, by burning them or tearing off certain pages.

Over the 1930s, the Soviets killed and starved to death millions of Ukrainian peasants, who were the largest group of native Ukrainian speakers.

The next level of persecution regarded the educational system. Gradually, all types and grades of schooling in Ukrainian were forced to choose the Russian language as the main vehicle of knowledge.
Another important strategy regarded literature: publishing books in Ukrainian was strictly censored. Moscow banned printing, importing and translating Ukrainian literature. This obviously limited the possibilities of development of Ukrainian literature, scientific research, and didactics.

Gradually the government of the Russian Empire went on to regulate even such innocent pastimes as choir folk singing, geographic societies and theatre, which were subject to bans. Even celebrating centenaries of famous Ukrainian writers was prohibited.

All these bureaucratic measures would often turn out to be inefficient, due both to corruption of the governmental officials and to the crafty ways the Ukrainians found to promote their agenda. The government realized that legal ways were not enough and started to act against persons who were creating and spreading Ukrainian culture. Therefore, during the 19th century, they arrested many of the most prominent Ukrainian writers and intellectuals and enticed those who, like Mykola Hohol', (better known as Nikolai Gogol') chose to collaborate. Economic methods of repression (for example, restricting the number of teachers employed in an academy in Kyiv, thereby pushing the unemployed teachers to move to Moscow) went along with severe personal repressions, leading to arrest and imprisonments.

The October Revolution in 1917 was supposed to have freed the nations oppressed by the Russian Empire, but very soon it turned out that these were just empty slogans. The new ways of oppression, hidden behind international rhetoric and enforced by modern technologies of control, were ever crueler. The Soviet government allowed a generation of young Ukrainian-speaking writers and researchers to emerge, just to destroy them about ten years later when Stalinist repressions started to spread out.

Once they had exterminated most of the Ukrainian intellectuals, they proceeded to embed those who were left in the Soviet educational and cultural system, subject to strict regulation by the Communist party. From that moment on, the Soviets could act more boldly in the field of forced russification, knowing there would be no one to protest. This method was applied specifically to linguists, who used to work on the description of the norms of the Ukrainian language and the compilation of a modern dictionary of Ukrainian. Had it been completed, it would have been very helpful for the further development of the language. Unfortunately, all their endeavors were doomed to be abandoned and forgotten.

Over the 1930s, the Soviets killed and starved to death millions of Ukrainian peasants, who were the largest group of native Ukrainian speakers. Once deported or killed, their households were taken over by Russian peasants from inner provinces. Those who managed to survive preferred to move to larger towns to look for jobs. Soon they realised that it was wiser to adopt Russian as the main language, hiding their identity and blending in with the Russians.

The Russian language was perceived as the only key to career advancement, while Ukrainian became the language of uncultured peasants or eccentric protesters. This perception, that externally could be mistaken for the natural and logical result of a "community of Soviet nations", was instead a carefully and intentionally engineered process, directed at strengthening the domination of the Russian nation.

Once this division was firmly established as common sense in the Soviet population, they moved to a deeper level of influence, acting directly on the language itself. Philologists loyal to the regime issued articles which aimed at "purifying" the language from foreign influence and "archaic" forms: the thesaurus of words in their selection suspiciously resembled the Russian language. All their efforts were aimed at presenting Ukrainian as a weird local variety of Russian, just as "the Ukraine" was supposed to become barely a periphery of Mother Russia. A communication tool that had been created by generations of Ukrainians, against all odds, was going to be confined as a kind of folkloristic ornament, necessary only to prove that the "minor nationalities" are respected.

That is how in the 1950s, '60s, and '70s there were official Soviet writers who praised Lenin and Stalin in Ukrainian, double-language personal documents, folkloristic choirs with very limited repertoires, satirical magazines and cartoons for kids, along with other forms of de-potentiated existence of the Ukrainian language, which stopped being innovative or expressing national characteristics.

Soon it became self-evident (and confirmed legally): there was no sense in translating scientific research or technical documentation into Ukrainian; no need to teach it at school or to discuss doctoral theses in this language. The most brilliant Ukrainian minds dreamt of moving to Moscow. Certainly, there still existed university faculties of Ukrainian, but their aspirations were quite modest, aiming at training teachers for the countryside. If somebody who was not of peasant origin tried to enroll at a faculty of Ukrainian language and literature, they would be probably treated with suspicion; actually, not many enthusiasts were trying to study Ukrainian.

Clearly, such politics could lead to only one result: the idea of the supremacy of Russian over Ukrainian stayed in the minds of many citizens even after the fall of the Soviet state. Officially, the independence of Ukraine was declared in 1991, and some very soft measures for the promotion of the national language were taken. In the meantime, the rules of free market took over the role that communist ideology had had. This implied that it was more advantageous for Ukrainian publishers and producers to create content in Russian, so it would be sold in more than one market. Different Ukrainian governments tried to introduce regulatory laws, which were more or less friendly to Russian, but the process of introducing Ukrainian as the first language was very slow.

For example, the number of Ukrainian schools was slowly growing, but the Russian language was still predominant both at school and university level in many regions; in most Ukrainian-speaking regions, Russian was still taught as a foreign language starting from middle school. Ukrainians often went to Russia to look for a job or for higher education, there were no clear fixed borders between the two cultures, and it continued this way even after the beginning of the war in February 2014. The activists who insisted on the need to legally protect the status of Ukrainian as the language of the state, and limit the influence of Russian by regulating percentages of books, songs, films, serials, and newspapers produced, sold or broadcast in this language on Ukrainian land, were considered as weirdos.

> The Russian language was perceived as the only key to career advancement, while Ukrainian became the language of uncultured peasants or eccentric protesters.

In 2019, President Petro Poroshenko, whose electoral program was based on "faith, language and army" lost the elections to Russian-speaking Volodymir Zelensky who was convinced that the war could be stopped by diplomatic talks. He himself used to work in Russia as a stand-up comedian, side by side with Russian pop-stars loyal to Putin. And yet, once he became the head of the state, he carried on some of the initiatives of the previous government and approved the language law, initiated by Poroshenko. That much debated law stated that, just as in any other European country, there would be only one language of state, while such languages as Russian, Hungarian, Polish and so on would be considered as languages of minorities, which they actually are. The Ukrainian language was to be the only one allowed in Parliament, in governmental and municipal offices.
It became obligatory to use it in private companies, and if there was any contact with clients involved, it was mandatory to initiate the interaction in Ukrainian, which could then be changed to another language on request of the client. For example, a sales-person in McDonalds is supposed to address the client in Ukrainian, and only in the case that the client declares that they do not understand it, is it possible to reply in English, French, German or Russian, which become equal foreign, external languages, without any privilege for Russian.

This measure might seem strange for people outside Ukraine, as it is obvious that, at first, staff in public-facing roles in France will speak French, in Greece they will speak Greek, and once they realise you are a foreigner, they will try to find a common language. It's hardly possible to imagine an immigrant who opens a shop in a country, but refuses to serve clients who speak that country's main language, and is moreover rude with them! Strange as it may sound, such situations were quite common in Ukraine. Service personnel often insisted on speaking Russian and pretended not to be able to understand a Ukrainian-speaking client. All this was still happening 30 years after the declaration of independence! Some people even dared say that they were unable to learn Ukrainian because their jaw is anatomically different, which is quite absurd considering that phonetically there's no radical

difference between the two languages. For sure, what can be expressed in one can be said just as well in the other.

Yet after all these years, the Ukrainian government tried to be realistic. They knew that there are millions of people who are not used to speaking Ukrainian. In order to help Russian-speaking citizens in this transition, they offered free-of-charge Ukrainian language courses or speaking clubs, in order to allow anyone to learn. They have also limited broadcasts, arriving from the neighbour countries, and bringing in poisonous imperialistic ideology along with musical shows and serials. For the politicians from Moscow, all this was too much: they considered that the interests of Russian-speaking citizens of Ukraine are a matter for their concern and a sufficient reason for military intervention.

> Clearly, such politics could lead to only one result: the idea of the supremacy of Russian over Ukrainian stayed in the minds of many citizens even after the fall of the Soviet state.

What happened next? At dawn on 24 February 2022, the Ukrainians were able to witness the expressions of "brotherly love" that the Russian people have shown with missiles and tanks on peaceful streets. It was the fastest language learning course ever: blood on the streets and bombs on their roofs pushed the Russian-speaking Ukrainians to wake up and realise that somehow Russian does not feel like their "mother tongue" anymore. It became the language of the enemy, the language of the aggressor, or rather, it has always been, but no one dared to notice, save for a few dissidents. This simple fact was quite difficult to realize for the majority of citizens, who were induced into a desire to speak perfect Russian by centuries of deliberate strategies of discriminating against any alternative. After the full-scale invasion, the Russian language, so dear and so much connected with their identity, childhood memories and life-long habits, became bitter-sour. In times of distress, studying a new language is barely feasible, but Ukrainian was actually not totally new to anyone, not even to Russian-speaking families who immigrated to Ukraine from putinist Russia in the search for freedom and democracy. They all learned Ukrainian with ease, just like any well-motivated immigrant looking for integration does.

Even easier was the return to the state language for those Ukrainians who had shunned Ukrainian, the language they had heard their mothers and grandmothers talk, but were discouraged from carrying on speaking. The barriers that withheld them were mainly psychological and not linguistic, and the return to the mother tongue was somehow liberatory. It was more difficult for those who belonged to other nationalities, and had long forgotten their ancestral tongue, as happened to me. Being Jewish, hypothetically I am supposed to speak Hebrew or Yiddish, but my first language is Russian, followed by Italian and English. Diving into school-time memories and dragging my Ukrainian to the surface was not easy, and shame and fear of imperfections were among the main hindrances. Thanks to the refugees that I happened to interact with, I somehow managed to overcome my inner barriers. Listening to Ukrainian-speaking bloggers, taking classes, reading and translating modern poetry helped me to improve, and now this language does not feel strange or complicated, although I'm very far from being at a good level in my speaking habits. The same path is being followed right now by many of my fellow Russian-speaking friends who chose to stand by Ukraine in this fight for democracy.

In the moment when the social status of the two languages radically changed, to the detriment of Russian, the communicative habits of the Ukrainians have dramatically changed. Clearly, in private conversations the old habit prevails, but in new contacts or in official situations people tend to use Ukrainian as a marker that puts a barrier between "our people" and the enemy. The side-effect of the military invasion that was meant to protect Russian speakers has led to the fact that the very same category of speakers has become averse to their own language, seen now as a tool of vile propaganda and blind violence.

L'avenir de l'Union européenne se joue-t-il à l'Est ?

Catherine Vieilledent
Secrétaire générale du Groupe Europe de l'UEF et membre du Graspe – Bruxelles
Une compte-rendu plus développé de cette conférence a été publié dans le numéro 47 de la revue *Graspe*, juillet 2023, p.143-155, téléchargeable en ligne ; graspe@graspe.eu

Un débat s'est tenu à Bruxelles (20.03.23) à l'initiative du Groupe Europe de l'UEF et du Graspe[1]. Le débat était modéré par Catherine Vieilledent, avec la participation de Nicolas Kuen, en charge des questions d'élargissement à la DG Énergie de la Commission européenne, Gilles Lepesant, Directeur de recherche au CNRS (Géographie-Cités, Paris)[2] et Pierre Mirelexpert sur l'élargissement et les Balkans[3].

L'Union européenne (UE) aujourd'hui se trouve face au grand retour de la géographie, à l'extrémité d'un supercontinent eurasiatique, confrontée à un environnement devenu agressif. Il s'agit d'une rupture historique après une ère durable de prospérité et de stabilité pour notre voisinage. Notre voisin russe voit les élargissements comme une expansion de puissance, et l'UE comme une construction sans fin à qui il faut marquer une limite. L'Union fait donc face, avec l'invasion de l'Ukraine, au récit impérial russe alors que ses alliés traditionnels se tournent ailleurs. Elle vient d'accepter la candidature à l'adhésion de deux nouveaux pays (Ukraine et Moldavie) s'ajoutant à six autres en attente, certains depuis longtemps[4]. La (ré)émergence de puissances continentales sur le flanc Est de l'UE signifie-t-elle que son centre de gravité se déplace et, si oui, quelles en sont les implications ?

Gilles Lepesant. L'avenir de l'UE se joue à l'Est, entre autres. Il se joue aussi au sud, avec la question migratoire, face aux défis démographiques, sociaux et climatiques de l'Afrique, et aussi dans sa capacité à reconstituer son tissu industriel, à répondre aux inégalités au sein des sociétés européennes.
À l'Est, trois questions se posent : l'UE peut-elle répondre à une demande d'Europe à l'Est et probablement au-delà de l'Ukraine ? Il sera délicat de refuser « clair et net ». L'autre question a trait à notre définition de la frontière. Vaclav Havel disait : « Le jour où nous conviendrons dans le calme où termine l'Union européenne et où commence la Fédération russe, la moitié de la tension entre les deux disparaîtra »[5]. C'est tout l'enjeu de la guerre en Ukraine, la Russie agissant comme puissance impériale refusant de voir un de ses territoires sortir de son orbite. Il est important qu'à terme, l'UE puisse trouver la bonne articulation avec les monde russe, turc, arabe. Ce qui se joue aussi, c'est une certaine idée de l'Europe de la diversité. Nous assistons au retour d'une réalité tragique, comme à la fin de la Seconde Guerre mondiale et lors de la guerre en Yougoslavie, avec la fin de la bonne entente entre des populations russes et ukrainiennes dans l'Est de l'Ukraine.

Sur l'avenir de l'UE à l'Est, **Pierre Mirel** estime que la France et l'Allemagne se sont endormies. Déjà en 2013-2014, les Européens n'ont pas compris l'importance géopolitique et historique des accords conclus avec la Géorgie, la Moldavie puis l'Ukraine[6] alors qu'ils n'avaient pas les moyens politiques et stratégiques d'empêcher une réaction russe. L'effet a été immédiat avec l'annexion de la Crimée et la guerre au Donbass. La pire des réponses à ces demandes d'adhésion serait le ni oui ni non. Pour l'Ukraine, au regard de l'article 42.7 du Traité sur l'Union européenne[7], l'UE aura deux solutions, aussi mauvaises l'une que l'autre : le refus de l'adhésion d'un pays divisé/occupé (« jurisprudence Chypre ») ou l'adhésion malgré tout mais alors en acceptant une occupation, sans doute longue. Dans les deux cas, l'UE est otage de Moscou.
Face à la guerre en Ukraine, en matière de défense, la Pologne et le Royaume Uni pèsent autant que l'Allemagne. Il est en tout état de cause grand temps d'insérer la Pologne dans le dialogue stratégique avec les pays clés pour la défense (Italie, Allemagne, France) dans la perspective de mettre en place un pilier européen de l'OTAN.

Vaclav Havel disait : « Le jour où nous conviendrons dans le calme où termine l'Union européenne et où commence la Fédération russe, la moitié de la tension entre les deux disparaîtra »

Gilles Lepesant. La Pologne et les pays baltes seront-ils avec les pays nordiques le nouveau centre de gravité de l'UE ? Le rattrapage économique de l'Europe centrale a été spectaculaire. L'enjeu actuel est un développement moins fondé sur la compétitivité-coût et plus sur l'innovation. Tout reste à faire. Sur le plan démographique, le dynamisme qui a soutenu le rattrapage économique au moment de l'élargissement s'épuise. Selon Eurostat, d'ici 2100, la Pologne, les pays baltes, la Roumanie, la Bulgarie auront perdu entre 30

[1] Groupe de réflexion et d'action sur l'avenir du service public européen. Revue en ligne.
[2] Géographe expert sur l'Europe centrale et la politique énergétique. Auteur de *Géographie des énergies, l'Europe dans le nouvel équilibre mondia*, Hermann, 2022, **ISBN :** 9791037020208.
[3] Ancien de la Commission (1981-2013), auteur de nombreux articles sur les Balkans pour la Fondation Robert Schuman et la revue *Politique étrangère*, Conseiller du Centre Grande Europe à l'Institut Jacques Delors, Paris.
[4] Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie, Turquie. La Géorgie et le Kosovo ont déposé leur candidature.
[5] *Le Monde*, 23.02.2005.
[6] Les accords d'association avec ces trois pays étaient couplés à des accords de libre-échange complets et approfondis, comprenant une coopération politique et l'alignement avec la Politique étrangère et de sécurité commune européenne, en plus de l'intégration économique.
[7] Article 42.7 TUE : "Au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir (…) ».

et 40% de leur population. Sur le plan militaire, il est vrai que la Pologne devient une puissance majeure. Varsovie a ainsi commandé 1200 chars de combat, soit davantage que la flotte de la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Belgique et l'Italie réunies. D'autres pays d'Europe centrale investissent également. Sur le plan politique, l'Europe centrale pourrait peser si elle était unie, or elle est très fragmentée. Quel élément peut la rapprocher, sinon une méfiance justifiée à l'égard de la Russie ? Du point de vue de l'intégration politique, la Pologne se montre très agressive envers l'UE, à la différence de ses voisins. En outre, pour peser en Europe, il faut créer des coalitions. Or, aujourd'hui, la Pologne est isolée et les discours de ses dirigeants actuels ne sont pas de nature à déplacer le centre de gravité de l'UE. Les choses pourraient changer.

> L'UE en 2022 a opéré un virage dans sa gestion de la dépendance énergétique à la Russie. Dans le cadre du Pacte vert, la coopération s'étend à tout le voisinage […]
> L'UE a pour stratégie énergétique une sortie complète du gaz et pétrole russes d'ici 2027.

Nicolas Kuen. L'UE en 2022 a opéré un virage dans sa gestion de la dépendance énergétique à la Russie. Dans le cadre du Pacte vert, la coopération s'étend à tout le voisinage : le réseau électrique commun est ainsi synchronisé avec l'Ukraine et la Moldavie depuis mars 2022 ; il existe un réseau continental européen pour décarboniser la production électrique. Cela permettra de garantir la sécurité de l'approvisionnement, y compris pour nos voisins. Pour le gaz, les flux ont été inversés depuis 2022 et vont désormais d'Ouest en Est. Une plateforme d'achat a aussi été mise en place incluant l'Ukraine, les Balkans, la Moldavie et la Géorgie. L'UE a pour stratégie énergétique une sortie complète du gaz et pétrole russes d'ici 2027 (voir le plan *RePowerEU* de mai 2022). Le moyen est de diversifier ses fournisseurs avec les USA, l'Azerbaïdjan, l'Egypte, Israël, la Norvège. Les importations de gaz russe sont ainsi passées de 40% à 9%. Quant au pétrole, il faut s'assurer de la mise en œuvre des sanctions. En Méditerranée, l'UE a signé un protocole d'accord trilatéral avec Israël, l'Egypte, obtenu un accord Israël/Liban pour les zones maritimes afin d'augmenter la production de gaz et le transporter via l'Egypte sous forme de gaz naturel liquéfié. Il existe donc bien des solutions.

En 2022, les investissements dans les renouvelables et dans l'efficacité énergétique ont atteint un record. La réforme du marché de l'électricité proposée en mars 2023 vise à accélérer le remplacement des énergies fossiles par les renouvelables, stabiliser les prix pour les consommateurs et stimuler les investissements pour garantir à moyen et long terme l'approvisionnement. La toute récente proposition de règlement sur l'industrie manufacturière à technologie dite « net-zero » (décarboniser les productions) est une réponse au plan américain (« Inflation Reduction Act »). Malgré le veto, l'UE a agi vite et solidairement dans la crise.

Conclusions. Les échanges ont montré que ceux rêvant de clore la construction européenne devront faire preuve de patience stratégique. Mais ils ont aussi montré que le partage des ressources énergétiques est le chemin de la paix, de l'environnement. L'UE a déployé une énergie énorme pour sortir de notre dépendance énergétique et nous sommes restés unis, mais le temps est court. Retenons aussi qu'elle ne doit pas se laisser enfermer dans un espace géopolitique, dans des dilemmes élargissement / approfondissement et qu'elle doit au contraire être inventive et résiliente.

Fédéralisme et défense européenne

Gérard Perret
Membre du Conseil d'administration de l'UEF France

Le fait militaire a longtemps été un impensé du fédéralisme européen. Pour Altiero Spinelli l'État-nation est belliciste par nature : « L'État s'est transformé en maître de sujets tenus à son service et doué de toutes les facultés pour maximiser son efficacité guerrière » (*Manifeste de Ventotene*). Dans ce même manifeste, il n'aborde la question de la formation et des missions d'une armée de la Fédération européenne qu'au plan du principe : « cela dans le but de constituer un État fédéral solide qui dispose d'une armée européenne à la place des armées nationales », même s'il est avéré qu'il ait soutenu De Gasperi lors du projet de Communauté Européenne de Défense de 1954. Pour lui le fédéralisme avait avant tout pour vocation la disparition des conflits armés du sol européen par la dissolution des antagonismes nationaux dans le cadre fédéral. La résolution des conflits armés sur les territoires extra-européens est donc peu abordée. Tout au plus imagine-t-il que la création d'une fédération européenne servira d'exemple au monde entier et par l'émergence de fédérations continentales partageant les mêmes valeurs aboutira à un monde sans guerre qui finira par donner naissance à une fédération mondiale. Cette vision généreuse se heurte aux différences de temporalité des processus historiques et civilisationnels entre l'Europe et les autres parties du monde. Force est de constater que les démocraties en dehors desquelles un fédéralisme pacifique ne peut naître sont aujourd'hui minoritaires dans le monde en nombre d'habitants y vivant. Pour ce qui est de l'Union européenne, son environnement géographique immédiat est aujourd'hui peuplé de régimes autoritaires hostiles à son existence même (Russie, Turquie, Iran par exemple), vécue comme une offense aux valeurs traditionnelles qu'ils prétendent incarner. Nous vivons en ce moment même les conséquences extrêmes de cette idéologie avec l'agression poutinienne contre la démocratie ukrainienne dont l'existence même est niée. Ce drame nous amène obligatoirement en tant que fédéralistes européens à nous poser la question de la défense européenne dans le cadre institutionnel actuel et dans celui de la fédération que nous appelons de nos vœux.

Les pistes pour construire une défense dans le cadre de l'UE : réalisations et perspectives

En l'état actuel des choses, la plupart des spécialistes considèrent que, en cas d'agression contre un de ses membres l'amenant à invoquer l'article 42-7 du TFUE d'assistance mutuelle, les forces armées conjuguées des États de l'UE seraient incapables de faire face à un conflit de haute intensité au-delà de quelques jours sans l'aide de l'OTAN et donc de la puissance de feu américaine. Cette dépendance au bon vouloir de l'ami américain est très dangereuse en nous exposant à la volatilité de la politique intérieure américaine. Il est tout aussi clair que l'UE est incapable à l'heure actuelle de générer une défense totalement autonome. Dans la décennie qui vient la seule option réaliste est la recherche d'une programmation commune des efforts nationaux de réarmement et d'une autonomisation d'un pilier européen de l'OTAN. Au plan quantitatif, la défense européenne est loin d'être négligeable puisque les crédits cumulés des 27 armées nationales font de l'UE la deuxième puissance militaire au monde. Malheureusement l'absence de programmation et de définition de priorités commune conduisent à l'absurdité que les États membres dépensent annuellement 250 milliards d'euros pour acquérir une panoplie redondante aboutissant à une disponibilité opérationnelle médiocre et présentant de graves carences dans les instruments de contrôle stratégique (satellitaires, guerre électronique) et les drones. De ce point de vue, un aspect crucial sera la création d'une base européenne d'industries et de technologies de défense pilotée par la Commission européenne et non par le Conseil allant au-delà des simples coopérations bi ou tri-nationales déjà engagées (avion et char du futur franco-allemand, missile sol air franco-italien). Il existe déjà une organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR) mais il s'agit d'une organisation intergouvernementale hors UE ne rassemblant que 6 États : France, Allemagne, Italie, Belgique, Espagne et … Royaume Uni. Son objectif est de rationaliser la coopération en matière de conduite des programmes d'armement (un exemple est le programme de l'avion de transport militaire Airbus A400M). Son principal inconvénient est qu'elle fonctionne selon le principe du juste retour impliquant la participation de toutes les industries nationales.

Une coordination proprement européenne pourrait se déployer dans un premier temps dans le cadre des dispositifs existants au sein de l'UE (coopérations renforcées).

Une coordination proprement européenne pourrait se déployer dans un premier temps dans le cadre des dispositifs existants au sein de l'UE (coopérations renforcées). Le traité de Lisbonne (2007) prévoit qu'un groupe d'États renforcent leur coopération en matière de défense en mettant en place une coopération structurée permanente (CSP). Cette CSP comporte aujourd'hui 60 projets (formation, préparations opérationnelles). Avant le traité de Lisbonne, 6 États membres de l'UE (France, Allemagne, Espagne, Belgique, Luxembourg, Pologne) ont décidé en 1992 de créer une force de réaction rapide appelée Eurocorps. Lors du « jour fixe » sur la défense du 17 avril 2023 organisé par l'Union des fédéralistes européens, Domenico Moro a de l'Institut des études fédéralistes de Turin (CSF) a proposé d'intégrer l'Eurocorps dans le traité fondateur de l'UE (TFUE), indiquant que cela contribuerait à augmenter la crédibilité d'une défense européenne autonome. Lors de ce même rendez-vous, Guillaume Ancel, ancien militaire, a suggéré de parler de système de défense européen plutôt que de pilier européen. Une autre suggestion intéressante faite par le SPD allemand est la création d'une 28ème armée. Partant de l'idée que seul 10% des militaires sont affectés à des unités combattantes et risquent leur vie ce qui heurte l'opinion publique allemande, le projet consiste à laisser les unités combattantes sous

responsabilité nationale et à mettre sous responsabilité européenne tout le reste (logistique , renseignement , cyber , spatial , formation , propagande) dans une 28ème armée pouvant être mise à disposition pour des opérations extérieures voulues par un État membre ou une coalition d'États.
Enfin un dernier point à prendre en considération est la nature protéiforme des conflits de haute intensité tel que celui que vit actuellement l'Ukraine. Outre l'aspect militaire classique impliquant les trois armes : air, mer, terre s'ajoutent le cyber, le spatial, le renseignement et l'action psychologique. Si l'UE est actuellement faible sur la pure dimension militaire (plus en raison d'un manque de coordination et d'interopérabilité des matériels que du volume des investissements financiers), elle peut être rapidement autonome sur les autres points à condition qu'il y ait une véritable volonté politique des États membres.

> Le système de défense européen ainsi élaboré au cours de la prochaine décennie pourra-t-il se transformer en armée fédérale européenne le jour venu ? Une défense fédérale européenne peut s'inspirer des modèles fournis par les autres États fédéraux

Un aspect important est la création d'une culture stratégique commune chez des officiers formés dans des écoles de guerre nationale et imprégnés de leur histoire militaire nationale. L'initiative européenne d'intervention rassemblant 10 États de l'UE destinée essentiellement aux forces spéciales peut être considérée comme une première étape vers la création d'une académie militaire européenne. Enfin la guerre n'étant, selon Clausewitz, que la continuation de la diplomatie par d'autres moyens, le système de défense européen doit être conçu pour répondre aux défis géostratégiques identifiés par la diplomatie européenne. Les services du Haut Représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell ont publié en mars 2022 un document intitulé *Boussole stratégique* qui identifie les zones de menace (est, sud, Moyen-Orient, Indo pacifique), demande la création d'une force de réaction rapide de 5 000 hommes, préconise un mode de décision non bloquant, appelé abstention constructive, permettant la constitution de coalition d'États volontaires, la généralisation des exercices réels entre armées européennes, une stratégie spatiale et cyber, des mesures incitatives pour favoriser les coopérations industrielles entre États membres exemptées de TVA.
Un dernier élément à prendre en considération est la sortie du Royaume-Uni de l'UE et ses conséquences sur la défense européenne. Il est clair que le système de défense européen, hors OTAN, se trouve déstabilisé par la perte de la deuxième armée du continent. Sa réintégration pourrait se faire par l'intermédiaire du nouveau cadre de la Communauté politique européenne et de la création d'un Conseil européen de sécurité. Enfin la question de l'intégration de la force de dissuasion nucléaire française dans le système de défense européen ne pourrait plus être occultée et le gouvernement français devrait prendre ses responsabilités.

La défense fédérale américaine, fédéralisme et impérialisme et les pistes pour l'Europe

Tous ces éléments étant posés, la question à se poser maintenant est : le système de défense européen ainsi élaboré au cours de la prochaine décennie pourrait-t-il se transformer en armée fédérale européenne le jour venu ? Une défense fédérale européenne peut s'inspirer des modèles fournis par les autres États fédéraux tels que les États-Unis où l'application du principe de subsidiarité conduit à organiser la défense en deux niveaux.
Le premier est celui de l'État fédéral doté d'une armée de professionnels capable de faire face à des conflits de haute intensité dans toutes les dimensions (terre, air, mer, espace, cyber, information) provoqués par un État ou une coalition d'États hostiles possédant des forces armées puissantes. Eventuellement, elle doit pouvoir intervenir sur des théâtres d'opérations extérieures dans le cadre de mission mandatées par l'ONU.
Le second niveau est celui des États membres de la fédération disposant de forces de défenses territoriales, telles qu'il en existe aujourd'hui en Suisse et en Finlande, et dont l'équivalent aux États-Unis sont les gardes nationales. Elles sont composées de volontaires astreints à un entraînement régulier, organisées en unités mobiles de faibles effectifs et aptes aux techniques modernes de techno guérilla, pour entraver l'action d'éléments avancés des forces ennemies. L'actuelle guerre en Ukraine a démontré l'efficacité de ce dispositif. Leurs autres missions seront entre autres la protection des populations civiles et des sites militaires et industriels sensibles, le renseignement militaire. On peut aussi envisager dans ce cadre la création d'unités binationales chargées de la sécurité des zones frontalières internes, ce qui renforcerait dans ces régions le sentiment d'appartenance et de solidarité européenne et serait un levier pour le développement d'un bilinguisme transfrontalier. Ces unités seraient aptes aussi à des opérations de protection civiles en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents industriels majeurs dans les autres États membres.
Avantage considérable, au plan financier et opérationnel, une armée fédérale permettrait de remplacer les 27 donneurs d'ordre d'achats de matériel militaire par un seul et permettrait donc la création d'une base industrielle et de technologie de défense puissante et performante en permettant l'émergence d'Airbus de la défense.
Mais la réponse à la question de la nécessité d'une armée fédérale exige aussi de faire appel à des concepts et valeurs qui vont bien au-delà de ces simples aspects techniques, économiques et opérationnels.
Le système de défense européen pouvant transitoirement être mis en place s'appuiera sur des armées nationales dont les soldats, qu'ils soient conscrits ou professionnels, sont prêts à donner leur vie pour leur patrie. Ce qui pose immédiatement la question de la possibilité d'un patriotisme européen. Une des questions que pose le passage de l'UE à une fédération est : est-ce qu'on ne risque pas de passer des nationalismes nationaux à un nationalisme européen et ce nationalisme européen contribuerait-t-il à la création d'un esprit de défense (l'équivalent de la nation en arme de la révolution française) ? Le nationalisme quel qu'il soit conduit souvent à la haine de l'autre et donc à une agressivité incompatible avec une armée fédérale démocratique devant être avant tout défensive. Le patriotisme au contraire est fondé sur l'amour et la protection de ceux avec qui nous partageons les mêmes valeurs (Romain Gary, *Education européenne*,1945 : « le patriotisme c'est l'amour des siens ; le nationalisme c'est la haine des autres »). Le caractère défensif de l'armée fédérale serait un facteur important de son acceptabilité par les citoyens et permettrait que le patriotisme ne se transforme pas en nationalisme haineux. En effet le fédéralisme n'a pas pour corollaire

obligatoire l'absence de bellicisme de l'État fédéral. Le plus ancien des États fédéraux, les États-Unis, a une histoire parsemée de conflits. La première partie du 19ème siècle a connu les conflits avec l'Espagne, dépossédée de ses colonies caribéennes (Cuba, Puerto Rico) et de l'océan pacifique (Philippines, Guam), avec le Mexique et avec les nations indiennes. La fin du 19ème siècle et la totalité du 20ème siècle sont dominées par des conflits d'assistance aux puissances alliées (Première et Deuxième Guerre mondiale, Corée, Vietnam, Afghanistan et des invasions (Irak). Au contraire, le Brésil, État fédéral d'amplitude géographique et d'homogénéité linguistique semblables aux États-Unis n'a mené aucune guerre depuis son indépendance. Le fédéralisme ne conduit donc pas obligatoirement à la recherche de la paix. La mobilisation des facteurs économiques, techniques, opérationnels et politiques ne suffiront donc pas s'ils ne s'accompagnent pas d'actions de fonds sur les valeurs et les convictions. Une réflexion commune sur patriotisme, sentiment d'appartenance, conscience d'une identité commune est indispensable pour rendre compatible l'idéal fédéraliste et une armée européenne.

En conclusion ces considérations sur les liens entre fédéralisme et défense européenne conduisent à des interrogations (pacifisme/réalisme, nationalisme/patriotisme, identité/altérité) dont certaines remettent douloureusement en cause nos certitudes et nos convictions mais doivent être affrontées avec lucidité et honnêteté intellectuelle.

Définitions : conflit de haute intensité : guerre où toutes les fonctions opérationnelles sont susceptibles d'être activées pour s'opposer à une violence caractérisée de l'adversaire

Exchange of view between a French former military and an Italian federalist

Francesco Mazzeferro
Vice-President of UEF Francfort

On April 12th, an excellent conversation on European defence took place, promoted by UEF France together with UEF Francfort and Milan. It was an amazing meeting. It seems to me that the topics discussed were very poignant. UEF France (which demonstrated a good level of political analysis) also presented a resolution on the topic, which will soon be finalised.

The debate was introduced by Guillaume Ancel and Domenico Moro from Centro Studi sul Federalismo (Turin).

> The war in Ukraine is a historic opportunity to make progress in European defence. It must be done soon

It seems to me that the central message of Ancel (a retired senior officer who is famous in France for the frankness with which he has recounted his military experiences in Rwanda and Bosnia in numerous books) can be summarised as follows:

(1) the war in Ukraine is a historic opportunity to make progress in European defence. It must be done soon. This window of opportunity could close within a few years, forcing us to wait decades before a new opportunity arises;
(2) we should not try to create the perfect institutional solution now. Creating a true federal government structure for defence will take years, perhaps decades. What is needed, however, is for governments to show a political will to move in that direction now;
(3) the crucial challenge today is also to create a solid basis for a common strategic culture on which to base common defence and security policies. Waging war together requires that we develop and consolidate a common way of politically weighing risks and solutions. Despite many important advances, the problem of Europeans' insufficient common strategic 'culture' in military matters is still serious. It is necessary to identify together - in value terms - what are the indispensable themes of a common foreign and defence policy, which are so important to Europeans that they must be prepared to 'defend them to the end', including with the instruments of war, because they represent 'red lines' that cannot be compromised;
(4) France can help create this common culture, provided it accepts reality, from which the official French narrative is far removed. The country still believes it is a world-class military power, but it has effectively disarmed its army. The same has happened in many European countries and even in Great Britain. The only function preserved has been to conduct limited international missions abroad. The war in Ukraine was a sudden awakening for many governments, which are now trying to rebuild their armed forces. But the path will be slow and expensive. The recent major French investments in defence (budget 2023) are in fact 60 per cent focused on nuclear power, still leave traditional defence unprotected, and are not sufficient for France to conduct a high-intensity conventional war in the coming years. On the contrary, France's military lack of capacity is worsening;
(5) on military nuclear power, France must abandon the idea that the Force de Frappe can only be used to defend the hexagon and must instead consider any attack on European security as a direct attack on its own security as well, offering its own atomic deterrence as a contribution to European defence;

(6) France must give up its unrealistic ambition to assert its political supremacy over European military structures in Europe. Equal political decision-sharing mechanisms must be created with some involvement of the European institutions, including Parliament. Joint commands are needed;
(7) the first steps towards the creation of a European defence system combining the national and European levels must be identified. National armies cannot be replaced. One can, however, think of widespread forms of military Erasmus, with exchanges of officers enabling national armies to be permeated with European experience, as happens in our universities;

> It is important from an institutional point of view to create operational structures that, without claiming to replace national armies, are clearly placed under the direct control of European institutions (Council and Parliament) and do not depend on ad hoc transfers of military resources;

(8) The industrial model must not simply be based on rationalising production and expenditure, keeping separate production structures intact. Even ambitious joint projects (as in fighter planes and tanks) have limitations due to the fact that they are carried out between competing companies, suggesting that industrial conflicts will continue. The European experience to be used must be that of Airbus: that is, permanent industrial integrations based on common production lines where technological capabilities of excellence can be combined;
(9) for the process leading progressively to a European defence to gain strength, industrial agreements are important but not sufficient. In fact, political and social consensus around the idea of a common defence must also be increased, making it clear that the current situation is not sustainable. The American shield is not safe. A purely national defence of Europe no longer has any chance of being effective. We must come out of the silence on the military issue in Europe.

In my opinion, the core of Domenico Moro's speech can be summarised as follows:

(1) Emmanuel Macron must clarify whether his call for Europe's strategic autonomy is a case of neo-Gollist rhetoric waved for domestic political reasons or a real willingness of France to share military sovereignty;
(2) in the second case, it is important from an institutional point of view to create operational structures that, without claiming to replace national armies (this would be a clear political and operational mistake), are clearly placed under the direct control of European institutions (Council and Parliament) and do not depend on ad hoc transfers of military resources;
(3) given its military strength, it is probably up to France to make a high-level proposal. This is a historic mission that Macron must not shirk by agreeing to transfer military sovereignty to Europe in the same way that Kohl agreed to transfer sovereignty to Europe with the single currency;
(4) a first concrete step could be to propose the integration of the Eurocorps Treaty within the EU legal framework, without the need therefore to change the EU Treaties. This would allow a hard core of countries to move forward;
(5) policy does not always advance according to criteria of full rationality. Thus, it is possible that progress towards European defence may occur not out of political conviction, but by force of things and in a possibly complex and tortuous way. Not even an initiative by governments openly distant from federalist positions such as the Italian one is therefore not excluded;
(6) however, it is to be expected that the issue will be one of the pillars of the 2024 European election campaign, which will be very 'political' (e.g. possible agreement between the EPP and ECR). The issue of European defence is indeed 'hot' because of the war in Ukraine, also because of the long-term unknown of the American position, which is now structural and will already manifest itself during the parallel European election.
(7) What would be the best model of European defence from a federalist political theory point of view? It would be necessary to create a federal defence system that would allow a central European power to control limited military resources of its own without having to depend on troops and means provided by the member states, even taking into account the different risk perception in public opinion in our countries;
(8) in terms of political acceptance and military operability, national armies should continue to operate as the core of the European defence system, with a pre-eminent territorial defence function. The experience of Ukraine shows that national territorial defence (the role of a National Guard) can be effective if well prepared.
(9) Instead, the European military force would mainly be used for joint operations outside European territory. This is the idea of the 28th army (also supported by the SPD in the recent past). Instead, national armies would not necessarily be used for all external tasks, even taking into account the different strategic urgencies of individual countries;
(10) if European integration has so far not progressed in military terms as hoped, the EU has nevertheless developed a great deal of experience in the joint management of power (currency, trade, competition). What has happened in recent years shows that Europe is capable of finding common answers to even the most serious crises. There is no reason to believe that this is impossible on security and defence issues;
(11) the shock of the Russian attack on Ukraine has allowed the EU to make huge strides on industrial issues (SCAF), joint procurement, etc., overcoming decades-old fouling and disagreements. Strong political will can create important dynamics.

I hope to do justice to both Ancel and Domenico, whose ideas are in my opinion complementary and in many

points consonant. Any misinterprÉtation is solely my responsibility.

It should be noted that a member of the Assemblée Nationale took part in the debate. It is Macronian Natalia Pouzyreff. It is certainly very positive that UEF France has counterparts among the political forces. Pouzyreff's position is however (at least in my opinion) rather ambiguous. In his view, progress is only possible in two directions: (1) introducing elements of flexibility in the voting modalities to reach consensus within the European Council, making use of constructive abstentions as provided for in the Treaties, and (2) making progress towards a European pillar of NATO. In the latter regard, Pouzyreff proposed a single EU seat in NATO to enable the Alliance to function on an equal footing. However, given the differences in the EU, any progress can only be based on cooperation between a limited number of states. On the issues raised and proposals made by Ancel and Domenico, she was very reticent, finding the creation of even a gradual European defence unrealistic.

One of the many participants in the debate also pointed out that even Édouard Philippe (former French prime minister), one of Macron's closest and most important allies, speaking at a recent convention of his party (Horizons) had ruled out any possibility of a common European defence. Philippe is one of the most pro-European French politicians! It is clear that promoting federalism in France is difficult.

A few operational considerations: just as the federalists helped to create a pro-European currency front in the 1970s and 1980s by bringing together pro-European personalities in European committees, in the same way a European committee for common defence must now be created. The promoters of the idea need to confront each other. A few years ago, we met Felgentreu and Camporini. Now Ancel. It is clear that many of these people do not know each other. Discussions take place more at national level than at European level. We have to help change things (and very soon). In the end, ideas only walk on people's legs.

Le pacifisme ne suffit pas : actualité de la pensée de Lord Lothian

Alexandre Marin
Membre de l'UEF-France et de Presse fédéraliste

L'illusion pacifiste de la Belle Époque

De la défaite de 1870 jusqu'au début des années 1910, la guerre semble impensable en Europe de l'Ouest. Tout d'abord, les échanges commerciaux ont créé une interdépendance économique entre les État-nations du continent, rendant suicidaire toute idée de conflit. Les idéaux positivistes ont instauré le règne de la raison détournant les peuples et leurs dirigeants des passions destructrices. Enfin, les armements modernes dissuadent de céder à la tentation guerrière. L'avenir semble pacifique. Dès 1905, l'écrivain Anatole France imagine dans un superbe roman, hélas trop oublié, intitulé *Sur la pierre blanche*, une utopie reposant sur un gouvernement fédéral mondial, les États-Unis du Monde, divisé en fédérations continentales.

Il faut ajouter à ce pacifisme des élites intellectuelles la création en 1889 du service militaire imposé aux fils des classes aisées. Cette rencontre donne naissance à une littérature de caserne peu flatteuse pour l'armée. On lira pour s'en convaincre *Les sous-offs* de Lucien Descaves, *Le colonel Ramollot* d'Eugène Leroy ou *Le cavalier Miserey* d'Abel Hermant, satires antimilitaristes de la Belle Époque. L'Affaire Dreyfus pourrit encore plus la réputation de l'institution militaire. En 1899, les Radicaux arrivés au gouvernement veulent expurger l'armée d'officiers jugés attachés au passé, traditionnalistes, catholiques, et vivant en vase clos. Cette initiative, passée à la postérité sous le nom d'« affaire des fiches » provoque un scandale et jette la suspicion sur les officiers nommés sous ce pouvoir politique. L'antimilitarisme se répand dans les classes populaires quand l'armée est employée dans des missions de sécurité intérieure pour réprimer les grèves des mineurs du nord en 1906 et des viticulteurs en 1907.

La croyance en un avenir pacifique mène les dirigeants de l'époque à ponctionner le budget militaire pour résoudre les difficultés financières de l'État, touchant ainsi les dividendes de la paix.

> Selon Lord Lothian, l'obstacle à la paix réside dans la souveraineté nationale. Cette notion, consacrée par le droit international, met en place une anarchie internationale qui oblige chaque État à s'armer le plus possible pour défendre son intégrité territoriale et ses intérêts.

La fédération mondiale de Lord Lothian

Si l'idéologie pacifiste et la croyance en un futur sans guerre ont provoqué un désarmement de la Nation, elles n'ont nullement empêché le déclenchement, en 1914, d'une des guerres les plus meurtrières de l'Histoire européenne. Ce constat sera fait par un diplomate fédéraliste britannique, Philipp Kerr, connu sous le nom de Lord Lothian. Au cours d'une conférence intitulée *« le Pacifisme ne suffit pas, le nationalisme non plus »*, il remarque que le pacifisme, en prônant le désarmement unilatéral, est impuissant à prévenir les guerres et conduit à renforcer une anarchie internationale où règne la loi du plus fort. Selon Lord Lothian, l'obstacle à la paix réside dans la souveraineté nationale. Cette notion,

consacrée par le droit international, met en place une anarchie internationale obligeant chaque État à s'armer le plus possible pour défendre son intégrité territoriale et ses intérêts. Les pacifistes ont échoué à faire de la paix une réalité dans le monde parce qu'ils n'ont pas identifié la souveraineté nationale comme la cause des guerres modernes, confondant la paix et l'absence de guerre.

Au cours de sa conférence, Lord Lothian montrait comment les États modernes ont imposé l'ordre interne en remplaçant les rapports de guerre entre individus par des rapports de droit. Les litiges, autrefois résolus par la force des armes, sont désormais réglés par un juge appliquant le droit. Une force de police permet à la décision du juge d'être appliquée, par la force si nécessaire, et ainsi impose la paix et l'ordre. Lothian proposait d'appliquer cette solution au niveau mondial en transformant les rapports de guerre entre États en rapports de droit avec l'instauration de tribunaux internationaux qui résoudraient les litiges et d'une police internationale qui imposant les arrêts de ces tribunaux. De même que l'ordre n'équivaut pas à l'absence de crime, mais à sa répression, la paix n'équivaut pas à l'absence de guerre, mais à la sanction des États qui décideraient d'avoir recours aux armes pour faire valoir leurs prétentions.

Le conférencier jugeait urgente la naissance d'une fédération mondiale dotée de tribunaux et d'une force armée. En effet, en raison des progrès de la technologie militaire les guerres font un nombre croissant de victimes mettant en péril la survie de l'humanité. La Première Guerre mondiale lui en fournit un exemple patent. La Seconde et l'invention de la bombe atomique donnant une confirmation éclatante à cette mise en garde.

Insuffisance des organisations internationales à instaurer la paix

La Société des Nations, institution internationale fondée sur la simple coopération entre nations souveraines a été impuissante à prévenir la guerre en 1939 ; l'ONU, qui lui a succédé et qui repose sur le même système, voit son efficacité freinée par son fonctionnement intergouvernemental. La Russie étant un membre permanent du Conseil de sécurité, elle est assurée de n'être jamais sanctionnée pour les crimes qu'elle commet en Géorgie, en Ukraine, et en Syrie. Pour aider l'Ukraine à se défendre, il a fallu que les pays membres de l'OTAN instaurassent un rapport de force au moyen de sanctions contre la Russie.

Le déclenchement de la guerre en Ukraine, en 2014, a montré le caractère contre-productif des idées pacifistes pour lutter en faveur de la paix. Le désarmement ne permet pas de mettre fin à la guerre, elle assure uniquement la vulnérabilité de l'État qui se désarme ainsi que l'impunité des crimes commis sur son territoire. L'Ukraine a renoncé à l'arme nucléaire lors de son indépendance en 1991, elle en paye le prix.
Du côté des pays membres de l'Union européenne, la livraison d'armes au compte-goutte à l'armée ukrainienne ne vient pas d'un manque de bonne volonté, mais d'un manque d'armes disponibles, conséquence d'une baisse continue des budgets de défense.

L'idée post-guerre froide selon laquelle la mondialisation économique, l'arme nucléaire et la rationalité des acteurs étatiques allaient empêcher une guerre au niveau mondial est manifestement erronée. Cette idée a rendu les Européens incapables de réagir aux conflits en ex-Yougoslavie dans les années 1990 et en Syrie vingt ans plus tard.
Depuis le 24 février 2022, date de l'intensification de la guerre en Ukraine, les tenants de l'idéologie pacifiste s'opposant aux livraisons d'armes au nom de la recherche de la paix ont été marginalisés au rang d'idiots utiles du régime russe. Mais cela ne doit pas occulter le fait que nous avons répété les erreurs de nos ainés à l'aube du XX° siècle.

Conclusion : fédération mondiale ou conflit nucléaire

La mutinerie d'Eugey Prigojine a montré la faiblesse de Poutine. Elle peut montrer la voie à d'autres rébellions conduisant le pays à la guerre civile voire à une dislocation ; en somme, un scénario à la Yougoslave dans un État failli, mais disposant de 6 000 têtes nucléaires.

Ces évolutions de l'actualité récente prouvent l'actualité des analyses de Lord Lothian. Nous sommes face à un choix : ou nous œuvrons à construire une fédération mondiale garantissant la paix internationale, ou nous ferons face, dans un avenir proche ou lointain, au scénario catastrophe d'un conflit atomique.

L'anarchie internationale rend dangereuse autant que nécessaire la fuite en avant dans la technologie militaire. Dans une fédération mondiale, ces avancées technologiques seront un outil au service de la paix.

Grand angle – Introduction des actes du colloque « La Communauté européenne de Défense, 70 ans après »

Robert Belot
Professeur d'histoire contemporaine, Module Jean Monnet HistEuropa, membre du Conseil scientifique de l'UEF France
Daniela Preda
Professeure Université de Gênes, historienne et politologue, directrice CRIE
Florence 8-9 septembre 2023 – AHUE

À l'occasion de la parution dans l'Europe en formation des actes du colloque de septembre 2022 dont Presse fédéraliste était partenaire, nous publions, avec leur aimable autorisation, l'introduction des actes. Le numéro de *L'Europe en formation* peut être retrouvé sur Cairn : https://www.cairn.info/revue-l-europe-en-formation-2022-2.htm

Quand l'Europe n'existait pas en tant qu'Europe, les pays « européens » ont mis beaucoup d'énergie et de passion à se faire la guerre. Les « civilisés », comme le disait Kant, se sont longtemps comportés comme des « sauvages ». En 1515, Érasme[8] lance un appel à la paix dans une Europe guerroyeuse. Son livre s'appelle justement : *La Complainte de la paix*. Au cœur de ce livre, une interrogation. Pourquoi l'Anglais est-il l'ennemi du Français ? L'Allemand du Français ? Le Breton de l'Écossais ? L'Espagnol du Français et de l'Allemand ? Pourquoi la guerre permanente ? Sa réponse : la division naît de « la diversité superficielle des noms de leur pays ». Mais au fond, les peuples aspirent à la paix car la guerre va contre leurs intérêts. Mais aussi contre leurs « valeurs » : « Pourquoi ne se réconcilient-ils pas plutôt sur toutes ces valeurs qu'ils partagent ensemble ? » Faire l'Europe c'est faire la paix, et réciproquement : c'est l'axiome que l'on trouve chez tous ceux qui ont promu l'idée d'Europe, à l'instar, par exemple, de Stefan Zweig, redécouvreur d'Érasme, énonçant le « mépris absolu de toute guerre ».

Le projet politique du duc de Sully (1559-1641), ministre du roi français Henri IV, reprend cette idée qui sera au cœur des projets fédéralistes : « Il a été trouvé le secret de persuader ses voisins que son unique objet est de s'épargner, ainsi qu'à eux, ces sommes immenses que leur coûtent à entretenir tant de places fortifiées et tant d'autres dépenses militaires ; de les délivrer à jamais de la crainte de ces catastrophes sanglantes si communes en Europe ; de leur procurer un repos inaltérable ; enfin de les unir tous par un lien indissoluble. » Souvent, les projets visant à rendre « la paix perpétuelle en Europe », de l'abbé de Saint-Pierre (1713) jusqu'à Emmanuel Kant (1795), passent par l'idée que « les armées permanentes (*miles perpetuus*) doivent entièrement disparaître avec le temps » (Kant)[9]. Comme cette utopie ne résiste pas au vide politique européen (pour être viable, la paix devait s'appuyer sur une entité politique : « Union européenne », pour l'abbé de Saint-Pierre, ou « confédération » ou République « européenne », voire « universelle », pour Kant), pendant longtemps la condition de possibilité de la paix a été pensée pragmatiquement à travers la notion westphalienne d'équilibre des puissances d'Europe et d'arbitrage, ou bien d'humanisation de la guerre[10]. L'idée d'une défense commune des valeurs démocratiques se trouve, par exemple, chez Montesquieu, pour qui la « confédération » doit assumer une mission de sécurité face aux ennemis extérieurs.

Faire l'Europe, faire de l'Europe un acteur géopolitique à part entière, c'est aussi organiser militairement la défense de l'Europe, et faire l'Europe de la défense c'est faire l'Europe. C'est un mouvement dialectique.

Mais faire l'Europe, faire de l'Europe un acteur géopolitique à part entière, c'est aussi organiser militairement la défense de l'Europe, et faire l'Europe de la défense c'est faire l'Europe. C'est un mouvement dialectique. C'était le maillon manquant de la première tentative contemporaine concrète de créer un « lien fédéral » entre les pays européens. Le projet d'« union européenne » d'Aristide Briand (1929) traduit une conception économique et douanière de l'organisation de l'Europe qui ne connait qu'une « seule réserve » : les « besoins de la défense nationale dans chaque État ». Cette réserve est liée au principe général sur lequel repose ce projet : le respect de la « souveraineté absolue et de l'entière indépendance politique »[11]. Un consensus se fait à l'époque sur ce présupposé. Par exemple, un Édouard Herriot, l'homme qui descendit en flèche le projet de CED lors du vote fatidique du

[8] Carlo Ossola, *Érasme et l'Europe*, traduit de l'italien par Nadine Le Lirzin, Le félin, 2014.
[9] Daniel Frey, « La guerre et la paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre à Rousseau », *Revue des sciences religieuses*, 86/4 | 2012, p. 455-473.
[10] Conférence de la Paix provoquée par Nicolas II, La Haye, mai-juillet 1899, où s'illustra Léon Bourgeois. On y parla d'abord de limitation des armements.
[11] Domine la croyance dans un « système d'arbitrage et de sécurité ». Source : Alexis Léger, « Résumé de l'échange de vues entre Briand et les représentants des États européens à la SDN » (sd, 1929). Archives de la fondation Saint-John Perse (Aix-en-Provence), dossier « Fédération européenne », II. 7-1.

30 août 1954, fait une conférence en Autriche sur l'organisation de l'Europe en 1929 ; invité pourtant par l'Union paneuropéenne et le comte Coudenhove-Kalergi, il déclare qu'un projet européen doit exclure toute atteinte à la souveraineté de chaque nation : « C'est dans une Europe sagement aménagée que chacune pourra le mieux développer son génie ethnique. »

Certains avaient remarquer cette lacune. On trouve dans les archives d'Alexis Leger, le conseiller de Briand, un fascicule, intitulé *L'initiative de Monsieur Briand. Examen critique sous forme de lettre ouverte*, dont l'auteur est un fédéraliste danois. Ce texte promeut une « constitution fédérale » réelle qui intègre une « communauté militaire absolue » et une « direction commune des affaires étrangères ». Il considère que l'union économique préconisée par Briand sera inopérante tant que ne sera pas obtenue « une sécurité absolue contre les violences mutuelles, contre les guerres entre les États-membres » à travers une « union politique »[12]. Ce que Briand souhaitait, en pragmatique, c'était d'abord de « créer de quelque manière un lien de solidarité qui permette un contact permanent entre les pays d'Europe », tout ce qui fera dire à l'historien Jean-Baptiste Duroselle que ses idées européennes étaient « vagues et incertaines[13] ». Il s'agissait d'organiser le « désarmement », de « renoncer à la guerre » et non de jeter les bases d'une union européenne de défense. C'est sa grande différence avec le projet de CED.

Le premier numéro du journal du *Movimento federalista europeo* (mai 1943) préconise l'avènement d'une « union fédérale » comme la « seule formule qui permettrait à l'Europe d'entrer dans un ordre juridique capable d'assurer la coopération pacifique de tous les pays du monde ».

L'idée européenne, du plus loin qu'elle remonte, est donc intimement liée au désir de paix. Les résistants qui, dans tous les pays, ont lutté les armes à la main contre le « nazifascisme », l'ont fait en liant leur engagement à cet objectif pacifique. Certains d'entre eux sont allés plus loin dans la démarche et ont fait correspondre ce désir de paix à un désir d'Europe et d'unité mondiale. On pense, notamment, au premier numéro du journal du *Movimento federalista europeo* (mai 1943) qui préconise l'avènement d'une « union fédérale » comme la « seule formule qui permettrait à l'Europe d'entrer dans un ordre juridique capable d'assurer la coopération pacifique de tous les pays du monde ».

C'est cette démarche qui a fait dire à Robert Schuman, dans sa déclaration du 9 mai 1950 : « L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre ». Les Résistants qui, après le combat contre les idéologies liberticides et agonistiques, avaient osé imaginer une Europe réconciliée sur le fondement de ses valeurs humanistes, avaient érigé la paix et la démocratie comme horizon politique ultime. Le traumatisme de deux guerres totales a provoqué chez les Européens une méfiance à l'égard de la puissance. On dit parfois, avec une forme de dédain, que l'Europe n'est pas la mère de la paix, mais la fille de la paix. Venus aurait rejeté Mars qui l'a libérée définitivement de la guerre. C'était la thématique du premier colloque qui s'est tenu à Gênes en 2019. Conçu entre l'université de Gênes (Italie) et l'université Jean Monnet (France), il a donné lieu à une publication[14]. Le présent numéro de *L'Europe en formation* constitue les actes du colloque de Florence (septembre 2022), organisé par ces deux universités en coopération avec les Archives Historiques de l'Union européenne. Il est le deuxième volet d'une réflexion chronologique qui s'est déployée dans le cadre de nos chaires européennes Jean Monnet : « L'Europe de la défense : "une longue histoire qui avance" »[15]. Ici, il s'agit de questionner la manière dont l'Europe, qui commençait à émerger en tant qu'Europe unie et organisée, a essayé de prendre en compte la problématique de sa défense.

L'Europe peut-t-elle devenir elle-même sans les armes ? La question est toujours pendante. On pense alors à la célèbre phrase de Bismarck selon qui « la diplomatie sans les armes, c'est la musique sans les instruments ». L'Europe peut-elle exister sans intégrer tous les attributs de la puissance, y compris la dimension militaire ? Cette question est toujours actuelle. La guerre russo-ukrainienne en témoigne (notons que le thème de notre colloque a été pensée avant le déclenchement de cette guerre).

En 1950, le contexte de la guerre froide a changé la donne. C'est ce que Schuman suggère implicitement dans sa déclaration historique : « La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent ». Mais il ne parle pas de défense, et encore moins de guerre et d'armée. Contrairement à Churchill qui, à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe le 16 mars 1950, prône la création d'une armée européenne avec participation de l'Allemagne. Car la guerre est dans tous les esprits quand, le 25 juin 1950, commence la guerre de Corée. Les européistes acceptent désormais l'idée que l'Europe doit désormais se penser comme un rempart face aux nouvelles menaces, et ces menaces peuvent être un facteur d'unification de l'Europe. Dès 1948, à la tribune du Congrès de l'Europe,

[12] Christian Frederik Heerfordt, *L'initiative de Monsieur Briand. Examen critique sous forme de lettre ouverte*, Roskilde (Danemark), juillet 1929. Archives de la fondation Saint-John Perse (Aix-en-Provence), dossier « Document Europe », II. 8-1. Sur Heerfordt, voir : Geneviève Duchenne, *Esquisses d'une Europe nouvelle : l'européisme dans la Belgique de l'entre-deux-guerres (1919-1939)* (Bruxelles : Peter Lang, 2008), p. 47-45.

[13] Jean-Baptiste Duroselle, *L'idée d'Europe dans l'histoire* (Paris : Denoël, 1965), 330. Il faut dire que, lors de cette table ronde, Gustav Stresemann dit d'emblée vouloir éviter « une sorte de communauté européenne » qui pourrait être interprétée comme « tendant à porter atteinte au caractère universelle » de la SDN.

[14] Robert Belot and Daniela Preda eds., *Visions of Europe in the Resistance. Figures, Projects, Networks, Ideals*,- (Bruxelles, M.I.E. Peter Lang, Euroclio vol. 112, 2022).

[15] Selon l'expression du commissaire européen Thierry Breton : *Le Monde*, 4 septembre 2021. L'ancien ministre faisait allusion à la décision des Américains de se retirer d'Afghanistan et il expliquait, qu'en 2016, il a participé aux réflexions sur la création d'un Fonds européen de défense : « Cela semblait à l'époque une idée irréaliste : mutualiser des investissements pour avoir des moyens capacitaires en commun. Eh bien, ça a marché ! Le Fonds européen de défense a été créé en 2020 et il est aujourd'hui doté de 8 milliards d'euros sur la période 2021-2027. »

alors même qu'il a en charge le dossier culturel du Congrès, le fédéraliste Denis de Rougemont intègre cette nouvelle dimension : « Nous voulons une défense commune », déclare-t-il.

Comment et par qui l'Europe, qui en est à ses balbutiements, pourrait-elle être défendue et se défendre ? L'Allemagne, bissectionnée entre l'Est soviétique et l'Ouest démocratique, est hors de l'épure. Les Américains cherchent un renfort en Europe et souhaitent s'engager dans la logique du réarmement de l'Allemagne. Konrad Adenauer y est très favorable. Robert Schuman s'y oppose initialement, puis propose un compromis dans le cadre de l'OTAN.

La guerre de Corée (1950-1953), dont on a oublié l'impact énorme qu'elle a eu sur les opinions et sur les décideurs politiques, a été une occasion exceptionnelle d'amener l'Europe de l'Ouest à s'interroger sur son rôle et son rang dans le monde, à chercher les voies susceptibles de dépasser sa division séculaire qui a produit des guerres horribles, et donc à changer son histoire plutôt que le monde. Alors qu'aux États-Unis le problème allemand était principalement abordé dans le cadre de la politique d'endiguement de la poussée expansionniste de l'Union Soviétique, en France il était regardé par certains comme une manière de mettre fin, une fois pour toutes, à l'anarchie suicidaire des États nationaux européens et à toute reprise éventuelle d'une politique agressive de la part des Allemands.

Les fédéralistes sont à l'origine du fameux « article 38 » qui, avec la complicité active et décisive du député italien Enzo Giacchero, vice-président du comité central de l'UEF, et du président du Conseil italien, Alcide de Gasperi, modifie en 1952 le traité initial en offrant une perspective « préconstituante » à la future assemblée de la CED

Lors de la réunion du Conseil atlantique à New York du 15 septembre 1950, le gouvernement américain propose, en contrepartie de son engagement financier et militaire pour la défense de l'Europe, que les pays européens mettent en place 60 divisions, dont 10 pourraient être allemandes, sous un commandement unique placé aux ordres du général Eisenhower. La première réponse à la guerre de Corée et à son impact sur l'Europe était donc une réponse nationale : la requête de renforcer les armées nationales, avec l'aide américaine. Jean Monnet pense qu'il y a là une opportunité pour favoriser la participation de la République fédérale d'Allemagne au processus d'intégration européenne. Il fallait pour cela que l'Europe ne se contente pas de jouer les utilités et prenne en main son destin. Faisant fond sur des thèses soutenues depuis longtemps par les mouvements fédéralistes européens, il considère que cette menace majeure de guerre pouvait être l'occasion de tenter de résoudre le problème allemand en transformant par une révolution copernicienne les relations entre les États européens. Sa proposition : que les nouveaux contingents militaires allemands soient intégrés dans une armée européenne, gérée par des institutions supranationales, au niveau des unités les plus basses possibles en termes de commandement, d'organisation, d'équipement et de financement. Il s'agit en fait d'éviter la reconstitution d'une armée nationale allemande.

Là se trouve l'origine de l'idée d'une Communauté européenne de défense (CED). Elle est actée dans le « plan Pleven[16] », adoptée par le Conseil des ministres français le 8 octobre 1950, puis par l'Assemblée nationale le 24 octobre 1950 : « L'Allemagne, qui n'est pas partie du Pacte atlantique, est cependant appelée à bénéficier elle aussi du système de sécurité qui en résulte. Il est donc juste qu'elle fournisse sa contribution à la mise en état de défense de l'Europe occidentale ».

Alcide de Gasperi, un des artisans de la communauté européenne de défense lors d'un congrès des chrétiens-démocrates, source : Wikipédia.

Mais les fédéralistes (l'Union européenne des fédéralistes notamment) cherchent à aller plus loin et plus vite dans le processus d'unification politique. Ils cherchent à convaincre que la méthode supranationale sert les intérêts nationaux des pays européens et il qu'il y a une coïncidence entre les intérêts des États et l'intérêt de l'ensemble des États, c'est à dire de l'Europe. Ils sont à l'origine du fameux « article 38 » qui, avec la complicité active et décisive du député italien Enzo Giacchero, vice-président du comité central de l'UEF, et du président du Conseil italien, Alcide de Gasperi, modifie en 1952 le traité initial en offrant une perspective « préconstituante » à la future assemblée de la CED[17].

[16] René Pleven, un résistant de la première heure de la France Libre créée à Londres par le général de Gaulle, est un européiste important : il préside de 1946 à 1953 l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance (UDSR) co-fondée par une figure emblématique de la Résistance intérieure et du fédéralisme européen, Henri Frenay. En octobre 1949, René Pleven est nommé ministre de la Défense nationale dans le gouvernement de Georges Bidault (octobre 1949-7 février 1950) puis, de nouveau, de mars 1952 à juin 1954 (gouvernements Antoine Pinay, René Mayer et Joseph Laniel). Il sera président du Conseil à deux reprises (juillet 1950-mars 1951 puis août 1951-janvier 1952).

[17] Le 15 octobre 1951, Henri Frenay envoie un message à tous les membres de l'UEF pour exprimer sa gratitude à l'égard d'Enzo Giacchero (député et membre de la Haute Autorité de la CECA) pour avoir présenté à la Chambre des députés italienne, lors du débat sur le budget du ministère des Affaires étrangères (7 et 10 octobre 1951), une motion qui affirme la nécessité d'une Assemblée constituante « comme point de départ naturel de la réalisation d'une autorité politique

Cet article est un stratagème qui utilise le projet de défense commune pour accélérer le processus de fédéralisation politique de l'Europe des Six. Car en effet, comment peut-on concevoir une Europe de la défense sans une Europe politique ? Il s'agit donc de passer de la Communauté de défense à la construction d'une véritable Communauté politique européenne. Après le « fonctionnalisme » à quoi correspond la CECA, il faut s'engager sur la voie du « constitutionnalisme ». Ce qui est alors en jeu est une véritable révolution. Alcide De Gasperi, stimulé et relayé par les fédéralistes, s'évertue à mettre en évidence la contradiction fondamentale inhérente à l'objectif de construire une armée européenne sans créer l'État au service duquel l'armée devra combattre. La CED risque de ressembler à « un corps sans tête, une armée sans État », pour reprendre la puissante métaphore du fédéraliste antifasciste Ernesto Rossi, l'un des rédacteurs du célèbre *Manifeste de Ventotene* (1941). Jean Monnet est très favorable à cette Communauté politique, mais il ne l'imagine pas autrement que dans un cadre transatlantique.

> Tout se passe comme si la problématique de la défense de l'Europe et de la défense européenne ne devait se poser que lorsqu'un événement menaçant surgissait, pour retomber quand l'événement se tasse.

Le 10 septembre 1952, on crée une « Assemblée *ad hoc* » à qui on confie le mandat de concevoir une constitution européenne. Le Préambule commence ainsi : « Conscients que la constitution d'une Communauté politique européenne de *structure fédérale ou confédérale* est liée à l'établissement de bases communes de développement économique et à une fusion des intérêts essentiels des États membres (…) ». Alors que le projet initial de défense commune ne portait que sur les aspects militaires, la proposition de Communauté politique, qui aboutira en 1953 à la rédaction par « l'Assemblée *ad hoc* » du premier projet de traité européen établissant une Communauté Politique Européenne, visait plutôt à la création d'un État unitaire autonome. Aujourd'hui encore, nous en sommes loin.

Mais ce projet, qui traduit un réel besoin de cohérence, ne fait que créer la confusion, renforcer les opposants et provoquer la division dans toutes les familles politiques qui étaient initialement favorables au traité première manière[18]. L'Assemblée nationale française refuse d'assumer ce risque politique. Elle signe la mort de la CED le 30 août 1954, une mort qui a été certainement conditionnée par la fin de la guerre en Corée et la mort de Staline. Les parlements allemands, luxembourgeois, belges et néerlandais avaient ratifié le traité, mais rien ne dit que le parlement italien aurait eu une réaction favorable. L'espérance d'une Europe fédérale s'est effondrée quand la perspective de la guerre s'est éloignée. L'Union européenne des fédéralistes se fracture en 1956. La « fédération européenne » attend encore son heure. Pour certains, l'Union de l'Europe occidentale (UEO) a été un *ersatz*, mais son mérite est d'avoir réussi à intégrer l'Allemagne et l'Italie dans un système de défense, certes dans une logique qui tournait le dos à la supranationalité. Le renouveau de l'élan européen sera attendu dans le domaine économique (conférence de Messine, 1er juin 1955 – 3 juin 1955). Depuis, il y a cette idée que le « commerce doux » (les échanges économiques et leur harmonisation, selon le mot de Montesquieu) serait le meilleur antidote contre la violence inter-étatique et la guerre.

Dans son étude pionnière (*La querelle de la CED*), Raymond Aron constate que « l'échec de la CED fut la défaite du parti européen » et que celui-ci « ne s'en est pas relevé ». En effet, l'UEF ne résistera pas au nouveau paradigme fonctionnaliste qui tend à s'imposer jusqu'aujourd'hui. Mais l'échec a ses vertus. L'une des figures emblématiques du fédéralisme européen, Alexandre Marc, se voyait bien directeur de la formation européenne des futurs cadres de l'armée européenne. L'idée s'impose d'un renforcement de l'éducation européenne et de la formation des cadres qui doivent agir sur l'opinion. Fin 1954 est créé le CIFE (Centre international de formation européenne) au sein de l'UEF. Alexandre Marc est nommé directeur général du nouvel organisme (qui existe toujours à Nice), assisté de Jean-Pierre Gouzy, dont les membres fondateurs sont tous membres de l'UEF : l'Italien Guglielmo Usellini, secrétaire général de l'UEF, Enzo Giacchero, membre de la Haute autorité de la CECA et président du CIFE, l'ancien ministre roumain Grégoire Gafenco, le résistant Henri Frenay, l'industriel Arrigo Olivetti...).

Il semblait nécessaire de revenir sur cette tentative, son échec et son impact, dans une approche renouvelée (on observe en effet un certain déficit historiographique sur cet événement[19]),

---

commune ». Est ainsi acté le principe que la Communauté atlantique et les organes de défense qui lui sont nécessaires sont les prémisses et la garantie du développement d'une Europe unie ». Mais c'est Ivan Matteo Lombardo, membre du Movimento Federalista Europeo (affilié à l'UEF), qui est l'auteur de l'article 38 du projet de traité de la CED et qui l'impose, en tant que chef de la délégation italienne, à la conférence de Paris. Et c'est à l'initiative de Frenay et de Spinelli qu'une « proposition franco-italienne pour une Communauté politique européenne » voit le jour le 23 juillet 1952 pour confier à la CECA (et sans attendre l'entrée en vigueur de l'Assemblée de la CED) le soin de rédiger le projet de statut d'une autorité politique européenne. Voir : Jean-Pierre Gouzy, *Les pionniers de l'Europe communautaire* (Lausanne : 1968, Centre de recherches européennes), 86-91 ; Robert Belot, *Henri Frenay, de la Résistance à l'Europe* (Paris : éd. du Seuil, 2003), p. 667-668.

[18] Chez les socialistes, chez les démochrétiens, et même chez les radicaux (le parti de Pierre Mendès France) : au sein du groupe parlementaire radical, lors du vote du 30 août 1954, 29 députés ont voté pour la question préalable, et 31 ont voté contre (c'est-à-dire pour la ratification du traité), sans oublier les 8 absentions.

[19] *La querelle de la CED*, sous la direction de Raymond Aron et Daniel Lerner (Paris : A. Colin, 1956) ; Edward Fursdon, *The European Defense Community: A History* (New York : St. Martin's Press, 1980) ; Armand Clesse, *Le projet de CED du Plan Pleven au «crime» du 30 août: histoire d'un malentendu européen* (Baden Baden : Nomos Verlag, 1989) ; Alfredo Breccia, *L'Italia e la difesa dell'Europa. Alle origini del Piano Pleven* (Roma : Istituto A. De Gasperi, 1984) ;

afin de mettre en perspective la question de l'Europe de la défense qui revient sous les feux de l'actualité avec l'attaque de l'Ukraine par la Russie. Tout se passe comme si la problématique de la défense de l'Europe et de la défense européenne ne devait se poser que lorsqu'un événement menaçant surgissait, pour retomber quand l'événement se tasse. Ainsi, elle refait surface dans les années 1980 avec la crise des euromissiles et, dans les années 1990, avec l'explosion de l'ex-Yougoslavie, où l'aboulie de l'Europe dans ce domaine a été manifeste. Alors que la guerre resurgit sur le territoire européen (ce qu'elle n'avait plus connu depuis 1945), l'Europe a montré sa dépendance à l'égard de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de l'hyper-puissance étatsunienne. À l'inverse, la fin de la guerre froide et le rêve fukuyamesque d'une « fin de l'Histoire » ont provoqué la mise entre parenthèses de la problématique de la défense européenne et encouragé une baisse des budgets militaires : de 2001 à 2011, l'effort militaire des pays européens chute de 15% et le taux moyen d'abstention aux élections européennes passe de 38 à 57%[20]. C'est l'époque où les néo-conservateurs américains moquent la croyance européenne en « un paradis posthistorique » et déplorent le fait que « l'Europe est en train de renoncer à la puissance »[21], de passer du côté des « Vénusiens ». Les Américains, à l'instar de Robert Kagan, y voient un symptôme de « faiblesse », voire de « déclin ». Si la guerre froide et l'atlantisme ont produit un effet inhibiteur sur la constitution d'une défense européo-européenne, l'après-guerre froide n'a pas modifié en profondeur le *statu quo* qui s'est cristallisé depuis l'affaire de la CED. Le cadre géostratégique défini par les rapports de force internationaux apparus à la faveur de la guerre froide et qui lui ont survécu a encouragé le mouvement de fond de déprise par l'Europe de son destin. Son effet a été de dispenser l'Europe de penser et de vouloir sa propre défense. La défense de l'Europe serait atlantiste ou ne serait pas. Telle est une des sources de l'échec de la Communauté européenne de défense en 1954[22]. On imagine une « identité européenne de sécurité et de défense » au moment (printemps 2009) où la France réintègre les organes intégrés de l'OTAN, avec le souvenir de la désunion européenne lors de la guerre en Irak (2003) et l'échec cuisant aux Pays-Bas et en France du référendum pour une constitution européenne (2005).

Une fois encore, c'est l'événement qui provoque la réouverture du débat. L'émergence de nouvelles menaces venues de l'Est et de la Russie obligent aujourd'hui les politiques à repenser et à dépasser ce cadre géostratégique. Le slogan de la présidence française de l'Union européenne (premier semestre 2022), « Relance, Puissance, Appartenance », se voulait comme le signal de ce processus d'inversion des priorités géopolitiques. Le fait politique nouveau et décisif est que l'Allemagne s'inscrit dans ce

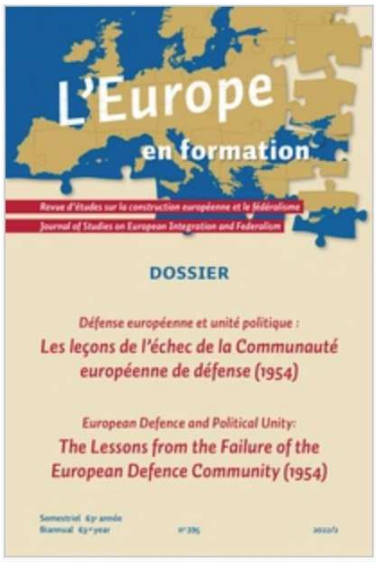

mouvement, comme l'a indiqué le chancelier Olaf Scholz lors de sa première visite à Paris le 10 décembre 2021, évoquant la nécessité d'une « souveraineté stratégique de l'Europe ». Présenter l'Europe en termes de « souveraineté » assumant l'enjeu de la puissance comme garantie d'indépendance et de liberté a une portée révolutionnaire[23]. Un sujet d'autant plus crucial et fondamental au moment où la Russie envahit l'Ukraine (février 2022). Mais le risque de déstabilisation de l'ordre européen issu de la fin de la guerre froide apparaît limité puisque la *Déclaration conjointe sur la coopération entre l'UE et l'OTAN* (10 janvier 2023) réaffirme la nécessité du partenariat stratégique entre l'OTAN et l'UE pour, au nom des « valeurs » partagées, « relever ensemble les défis communs » et « préserver la paix, la liberté et la prospérité dans la zone euro-atlantique ».

Cette Déclaration est-elle compatible avec la thèse de ceux qui pensent que l'on assiste au surgissement d'un nouveau paradigme dans les politiques européennes qui marquera peut-être la deuxième phase de la « construction européenne » ? L'heure est-elle venue de conjurer enfin le handicap géopolitique de l'Europe et sa dépendance à l'égard des États-Unis ? Les États-membres de l'UE sont-ils prêts à donner corps et perspective au vœu de « défense commune » introduit par le traité de Maastricht en 1992, au moment même où l'Europe montrait son impuissance face à l'explosion de la Yougoslavie ? L'article 42 du traité sur l'Union européenne évoque une « politique de sécurité et de défense commune » (commune mais pas unique), devenue « politique européenne de sécurité et de défense » (article 42 du TUE), mais c'est largement un faux-semblant puisqu'il s'agit d'abord d'assurer « le maintien de la paix, la prévention des conflits et le renforcement de la sécurité internationale » hors d'Europe, dans le cadre de la charte des Nations Unies mais aussi de l'OTAN. Certes, il est aussi envisagé de tendre progressivement à une « politique de défense commune de l'Union » quand le Conseil européen « statuant à l'unanimité, en aura décidé ainsi ». La difficulté structurelle pour la France est de concilier dissuasion nucléaire, défense européenne,

Daniela Preda, *Storia di una speranza. La battaglia per la CED e la Federazione europea* (Milano, Jaca Book, 1990) ; *La Comunità Europea di Difesa (CED)*, sous la direction de Pier Luigi Ballini (Soveria Mannelli : Rubbettino, 2009) ; Stefano Filippi, Alleati contro. Le trattative per la nascita della Comunità europea di Difesa (Milano, Mondadori, 2016).

[20] Pierre Buhler, *La puissance au XXIe siècle* (Paris : CNRS/Biblis, 2014), p. 446.

[21] Robert Kagan, *La puissance et la faiblesse. Les États-Unis et l'Europe dans le nouvel ordre mondial* (Paris : Plon, 2003), p. 9.

[22] La volonté secrète de la France, au même moment, sous l'impulsion du président du Conseil, Pierre Mendès France, de se doter de l'arme nucléaire n'est peut-être pas pour rien dans cet échec qui allait retarder la prise de conscience de l'importance d'une autonomie stratégique de l'Europe dans ce domaine.

[23] Selon Pierre Hassner (« L'Europe et la puissance », *Question d'Europe* 475, Fondation Robert Schuman (2018) : 1-2) : « La puissance n'est ni une essence ni une possession mais une relation. Elle consiste à amener l'autre à faire ce qu'il ne ferait pas autrement, ou à l'empêcher de faire ce que nous ne voudrions pas qu'il fasse, et, par ailleurs, à l'empêcher de nous empêcher de faire ce que nous voudrions faire, ou de nous forcer à faire ce que nous ne voudrions pas faire. »

appartenance à l'OTAN et « intérêts vitaux ». Une dissuasion européenne « concertée » est-ce possible ? Cela supposerait qu'il soit possible de définir des « intérêts vitaux européens ». Mais de François Mitterrand à Emmanuel Macron, la question est posée sans recevoir de réponse, malgré les efforts visant à réactiver l'Union de l'Europe occidentale (UEO), au milieu des années 1980. La prise en compte de la dimension européenne des forces nucléaires françaises suppose la mise en place d'un dialogue stratégique entre les pays européens, et particulièrement avec l'Allemagne.

Perspective improbable ? Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne depuis 2019, pêche-t-elle par optimisme et irénisme quand elle affirme que « notre avenir en tant qu'Européens passera un jour par une armée européenne » et se dit sûre que « ses petits-enfants connaîtront les États-Unis d'Europe, avec leur propre armée » ? Sommes-nous à la veille de franchir une nouvelle étape dans le dépassement de la culture stato-nationale et dans l'affermissement d'une Union qui serait prête à posséder tous les attributs de la puissance, dans la logique de « la refondation d'une Europe souveraine, unie et démocratique[24] » ? Ou bien verra-t-on ce projet fondamental disparaître, comme d'habitude, aussitôt que la crise internationale sera résorbée[25] ? L'appartenance à l'Alliance atlantique aura-t-elle encore la capacité d'inhiber toute tentative de création d'une voie autonome européenne libérée de la sur-dépendance américaine ? Comment, dans le schéma politique actuel, imaginer autre chose que des progrès dans l'interopérabilité au sein de l'UE et de l'OTAN ?

> Analysé sur le long terme et a posteriori, l'échec de la CED révèle un paradoxe, ce que nous pourrions appeler le « paradoxe de l'impuissance » […]. En effet, la CED a été refusée par la France au nom de la préservation de la souveraineté nationale mais ce refus […] a placé la France, et l'Europe, dans un état de dépendance stratégique à l'égard des États-Unis et a permis le réarmement de l'Allemagne mais hors de l'Europe.

Analysé sur le long terme et *a posteriori*, l'échec de la CED révèle un paradoxe, ce que nous pourrions appeler le « paradoxe de l'impuissance » (ou ce que Robert Kagan appelle « la psychologie de la dépendance »). En effet, la CED a été refusée par la France au nom de la préservation de la souveraineté nationale mais ce refus, inspiré pour certains (gaullistes) par l'anti-américanisme et la peur de l'Allemagne, et pour d'autres (communistes) par le souci d'être sur la ligne anti-européenne de l'URSS, a placé la France, et l'Europe, dans un état de dépendance stratégique à l'égard des États-Unis et a permis le réarmement de l'Allemagne mais hors de l'Europe. La défaite de la CED est donc aussi la défaite des anti-cédistes. D'autre part, la France, peu encline à accepter son nouveau statut de grande puissance moyenne, a perdu une occasion inespérée d'accéder au leadership politique au sein de l'Europe de l'Ouest et elle a finalement exaspéré ses partenaires. C'est la première et paradoxale « leçon » politique de cette mésaventure.

Ce que nous dit aussi cet échec c'est que l'Europe, contrairement aux États-Unis, a vécu le traumatisme des guerres totales, « hyperboliques », au 20e siècle, et que cette Europe, qui tente de se recréer à partir de 1945, s'est pensée sur la base d'une vision du monde pacifiste et conciliatrice, nonobstant la guerre froide, ancrée sur l'idée que le progrès économique était la seule manière de faire du lien intra-européen et de recouvrer de la puissance à l'extérieur, une puissance bienfaitrice. Le refus de la CED, au moins pour la France, est peut-être l'effet lointain et profond du traumatisme des deux conflits mondiaux qui a rendu la puissance illégitime, voire immorale, et qui a abouti à une politique de « la norme sans la force »[26]. Ajoutons que le spectacle de l'Europe en ruines de l'immédiat après-guerre et le souvenir des drames personnels étaient peu propices aux projections dans un avenir collectif de réconciliation supranationale intégrant une Allemagne responsable de cette catastrophe absolue. On se tromperait en pensant que les résistances à l'Europe nazifasciste ont toutes communié dans l'idéal européen. La Résistance française n'a pas pu s'unir dans un projet politique à l'échelle de l'Europe. Dès 1946, la philosophe Hannah Arendt a compris que « les Français de la Résistance » sont de « vrais hommes » mais qu'ils « sont naturellement une minorité en voie de disparition » [27] ; et en 1952, quand elle rencontre Henri Frenay, elle est fascinée par le combattant résistant antifasciste et pro-européen, mais elle pense qu'il « ferait bien de faire de la politique au lieu de perdre son temps dans cette crémerie de l'Europe qui de toute façon est perdue »[28].

La troisième leçon du renoncement à la CED c'est que, pour faire avancer l'Europe sur le chemin de l'autonomie géopolitique, il faudrait d'abord accomplir un saut disruptif soutenable pour les populations européennes et leurs mandataires : la constitution d'une communauté politique qui

[24] « Initiative pour l'Europe - Discours d'Emmanuel Macron pour une Europe souveraine, unie, démocratique », Université de la Sorbonne, 26 septembre 2017. Il faut noter que ce discours, malgré son optimisme volontariste, reste dans un cadre politique fonctionnaliste et évolutif. Il est proposé de doter l'Europe d'une « force commune d'intervention, d'un budget de défense commun et d'une doctrine commune pour agir ». Ce qui revient à créer un Fonds européen de défense, « de la coopération structurée permanente et de les compléter par une initiative européenne d'intervention qui permette de mieux intégrer nos forces armées à toutes les étapes ». Nous sommes loin de « l'armée européenne ».

[25] Dernière initiative (après tant d'autres) : les « 27 » ont adopté le 25 mars 2022 la « boussole stratégique » censée dessiner les objectifs de l'UE pour 2030 dans le domaine de la sécurité et de la défense, imaginant la création d'une « capacité de déploiement rapide de l'UE » de 5 000 hommes sous le drapeau européen.

[26] Zaki Laïdi, *La norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne* (Paris : Presses de Sciences Po, 2005).

[27] *Correspondance. Hannah Arendt – Karl Jaspers, 1926-1969*, E. Kaufholz-Messmer, trad. fr. (Paris : Payot, 1996) 103, 114. Cité par Étienne Tassin, « Hannah Arendt. Le moment politique de l'Europe », *Cahiers de philosophie de l'université de Caen* [En ligne], 47 | 2010, mis en ligne le 02 septembre 2020.

[28] Lettre d'Hannah Arendt à Heinrich Blücher, 1er mai 1952, *Correspondance. Hannah Arendt – Heinrich Blücher, 1936-1968*, Anne-Sophie Astrup, trad. fr. (Paris: Calmann-Lévy, 1999) p. 233.

réussirait à s'affranchir du dogme de la souveraineté absolue des États (ce qui ne veut pas dire qu'il faille supprimer les nations). Les Français n'étaient pas prêts à franchir le Rubicon. Probablement parce que l'Europe n'était pas sa « priorité absolue[29] », Pierre Mendès France a semblé oublier sa devise (« gouverner c'est choisir ») : il a eu le courage de sortir le dossier du placard, mais il a hésité, entraînant une immense déception dans les mouvements fédéralistes qui croyaient leur heure arrivée. Toutes les familles politiques (hors gaullistes et communistes) se sont divisées, conduisant à l'abandon du projet et provoquant l'incompréhension des autres pays européens, surpris par cette reculade. Mais il ne faudrait pas oublier la responsabilité et la duplicité de la Grande-Bretagne, qui avait une « vraie » armée et expérimenta son premier essai nucléaire en octobre 1952. Churchill a lancé cette idée en 1950, mais il ne signera pas le traité de mai 1952. Mendès France n'obtiendra pas ce soutien capital, ce qui fragilisait dès l'origine le projet de CED. L'Europe de l'Ouest n'avait pas un agenda commun.

Le national-populisme qui prospère partout en Europe, et dont le Brexit a été le signe le plus spectaculaire, ne prépare pas les populations à l'acceptation de cette révolution. On sait que des philosophes et politistes considèrent que l'Europe est ontologiquement et historiquement incapable d'offrir un cadre permettant la réalisation d'un « corps politique » et de constituer les nations « en une communauté d'action et de décision »[30]. Certains voient en elle un danger sous forme d'un « impérialisme » que lui conférerait une constitution et une armée commune[31] et vont jusqu'à penser qu'il faut s'orienter vers un désarmement dicté par une « anti-stratégie » conduisant l'Europe à n'être qu'un « médiateur évanouissant »[32]. Mais d'autres regardent le début des années 2020 comme un « moment hamiltonien » en considérant que le nouveau consensus européen autour de la mutualisation des dettes et de la redistribution solidaire laisse entrevoir « la constitution d'une Europe politique » sur fond d'inéluctable « érosion de la souveraineté étatique »[33].

Revenir sur la CED, c'est réinterroger les conditions de possibilité d'une ère de la post-souveraineté en Europe. D'où l'intérêt de penser la question de la défense européenne à partir de l'histoire de l'idée européenne et de sa lente et difficile incarnation politique. L'échec de la CED, analysé à partir de nouvelles sources et problématiques, est une leçon qui doit permettre de mieux situer les enjeux et d'éclairer les décideurs comme les opinions sur le sens de l'histoire européenne et sa place sur la scène internationale, et donc sur la capacité de l'Europe à être un véritable acteur géopolitique autonome, fort d'une identité propre, et pas seulement une « petite puissance[34] », c'est-à-dire une composante de l'Occident sous leadership américain à qui elle a largement délégué sa puissance stratégique. Sachant que la méta-question qui doit être posée est de savoir ce que l'on est prêt à abandonner en termes de souveraineté et « ce que l'on est prêt à défendre[35] ».

[29] Éric Roussel, *Pierre Mendès France* (Paris : Gallimard, 2007), p. 287.
[30] Marcel Gauchet, *La condition politique* (Paris : Gallimard, 2005), 482. Voir aussi : Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations* (Paris : Calmann-Lévy, 1962).
[31] Jan Zielonka, *Europe as Empire: The Nature of the Enlarged European Union* (Oxford, Oxford University Press, 2006).
[32] Étienne Balibar, *L'Europe, l'Amérique, la guerre. Réflexions sur la médiation européenne* (Paris : La Découverte, 2003), p. 35-61.
[33] Céline Spector, *No Demos ? Souveraineté et démocratie à l'épreuve de l'Europe* (Paris : Seuil, 2021), 9, 15. Il est étonnant que l'auteure de cet essai lumineux n'ait pas abordé l'enjeu de la défense européenne.
[34] Asle Toje, "The European Union as a small power", *Journal of Common Market Studies* 49 (2011): 46.
[35] Samantha Besson (dir.), *Inventer l'Europe* (Paris : Odile Jacob, 2022), 315. Voir aussi : Nicole Gnessoto, *L'Europe : changer ou périr* (Paris, Tallandier, 2022).

Combattre le souverainisme ?
La solidarité européenne au-delà de l'État-nation

Céline Spector
Philosophe, auteur de l'ouvrage *No demos ? Souveraineté et démocratie de l'Europe*, Paris, Seuil, 2021, 424 p. – membre du Conseil scientifique de l'UEF France

Depuis une trentaine d'années au moins, les souverainistes « de gauche » n'ont eu de cesse de dénoncer l'imposture de l'Europe sociale[36]. À leurs yeux, l'Union européenne (UE) ne peut se constituer qu'en érodant les politiques redistributives et en menaçant les services publics. Le monstre froid de Bruxelles a vocation à dissoudre les systèmes de protection sociale et les liens de solidarité existants ; en prohibant les aides d'État et en fétichisant le libre-échange, il met en péril le modèle social issu de la Libération. Si Jacques Delors louait « la concurrence qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit », le vœu d'une solidarité accrue s'est enlisé dans les sables. Avant que le plan de relance lié à la crise sanitaire ne suscite des débats passionnés, de nombreux souverainistes ont donc voué aux gémonies l'Union néolibérale. Leur argumentaire est rôdé : non seulement la justice sociale trouve ses ressources motivationnelles au sein de l'État-nation, source de loyauté, de confiance et de réciprocité, mais une optique post-nationale mettrait en péril les structures de solidarité déjà fragilisées au sein des États membres.

Plus encore, les souverainistes « de gauche » considèrent que la nation reste le lieu privilégié de jouissance des droits sociaux *et* des droits politiques. Contre une approche fédérale en Europe, ils se prévalent d'arguments favorables à la circonscription territoriale des principes de justice sociale. Selon le philosophe David Miller, les liens de solidarité existent au sein de groupes sociaux variés, mais la nation est la plus grande entité qui permette de consentir au sacrifice de la redistribution[37]. Le sacrifice financier impliqué par la solidarité suppose des liens privilégiés entre citoyens, une compréhension partagée des biens sociaux et un accord sur les principes équitables de redistribution des ressources relativement rares. Dans cette conception de la justice sociale, les principes de justice doivent être ancrés dans un sentiment d'appartenance ; il faut un lien social préalable pour ancrer la solidarité. Pour D. Miller, la justice européenne n'est donc pas plus réaliste que la justice cosmopolitique. L'identification émotionnelle et le sens du « nous » semblent ici dilués ; la confiance requise pour que la réciprocité fonctionne est insuffisante ; le consensus sur les principes de justice n'existe pas.

L'Europe, Cheval de Troie du néolibéralisme ?

Cette critique souverainiste trouve un renfort dans l'histoire : l'Union est souvent qualifiée de Cheval de Troie du néolibéralisme. Dans les leçons du 7 et du 14 févier 1979 au Collège de France, Michel Foucault avait insisté sur le rôle important de l'ordolibéralisme allemand des années 1930 à 1950. Selon ses partisans lucides sur les failles de la « main invisible » du libéralisme économique, la politique doit être interventionniste afin de rendre la concurrence effective et de créer la société de marché. Or pour de nombreux auteurs comme François Denord et Antoine Schwartz, l'UE est grevée dès l'origine par cette influence ordolibérale, ce pourquoi « l'Europe sociale n'aura pas lieu »[38]. L'Acte unique n'aurait fait qu'aggraver les choses : sous couvert de cohésion, il aurait promu la seule concurrence « libre et non faussée ». L'économie sociale de marché serait opposée par principe à l'idée d'État social[39].

Dans le même esprit, Christian Laval et Pierre Dardot ont souligné à quel point les principes ordolibéraux avaient été sanctuarisés depuis le Traité de Rome dans une « Constitution économique » de l'Europe[40]. Le récit démystifie la légende dorée opposant le modèle social européen à l'ultra-libéralisme anglo-saxon : bénéficiant d'un pouvoir exorbitant, les instances dirigeantes de l'UE auraient permis une véritable conversion des États membres au néolibéralisme, alors même que les alternatives gaulliennes ou sociales-démocrates s'épuisaient sans retour. Les entreprises publiques de transports, de télécommunications ou d'énergie ont dû se plier aux diktats de la Commission. Si l'Europe démocratique est ainsi une « ultime illusion », c'est au fond que la corruption a fini par gangréner tous les niveaux de la politique européenne soumise au *corporate power* et au jeu des lobbys – « corruption systémique » qui s'accompagnerait d'une omerta médiatique

[36] Nous résumons ici le chapitre 6 de *No demos ? Souveraineté et démocratie à l'épreuve de l'Europe,* Paris, Seuil, « L'ordre philosophique », 2021.

[37] David Miller, *Citizenship and National Identity*, Cambridge, Polity Press/Blackwell Publishers, 2000 ; David Miller, *Market, State and Community*, Oxford, Clarendon Press, 1989. Voir Mathilde Unger, « L'objection 'nationale' de David Miller aux théories cosmopolitiques sur la justice mondiale », *Philonsorbonne*, 2015, p. 71-87.

[38] François Denord et Antoine Schwartz, *L'Europe sociale n'aura pas lieu*, Paris, Raisons d'agir, 2009, p. 48-49.

[39] Cédric Durand (dir.), En finir avec l'Europe, Paris, La Fabrique, 2013.

[40] Pierre Dardot et Christian Laval, *La Nouvelle Raison du monde,* Paris, La Découverte, 2009, p. 328-352.

couvrant les malversations de l'élite[41]. À ce compte, on comprend mieux que le chantage féroce fait aux Grecs en 2015, conditionnant le soutien de la BCE à l'adoption de réformes structurelles, révèle le *vrai visage* néolibéral de l'UE, soumise à la dictature du capital financiarisé et de ses *hedge funds* douteux.

Or les partisans de cette lecture risquent de figer un grand récit monolithique. Il est vrai qu'une certaine version de l'ordolibéralisme a triomphé des autres idéologies (planisme, fédéralisme) qui ont été à la source de la construction européenne ; il est vrai que Walter Lippman fut ami de longue date de Jean Monnet et fervent partisan de la construction du marché commun[42] ; il est vrai que l'Europe sociale fut souvent assimilée à un simple corolaire de l'espace de concurrence loyale, d'autant que la jurisprudence de la CJUE a tranché en faveur du primat des libertés économiques sur les droits sociaux[43]. Il est enfin vrai que l'Allemagne a réussi à imposer son agenda idéologique, au point que nous vivons, pour un temps du moins, une Europe à l'heure allemande. Pourtant, rien n'oblige à y voir un destin inéluctable : la lecture téléologique de l'Union néolibérale omet les divergences internes entre ordolibéraux et les contingences de l'histoire.

Or les partisans [d'une lecture de l'Union comme Cheval de Troie du néolibéralisme] risquent de figer un grand récit monolithique. […] Pourtant, rien n'oblige à y voir un destin inéluctable : la lecture téléologique de l'Union néolibérale omet les divergences internes entre ordolibéraux et les contingences de l'histoire.

Plusieurs nuances et réserves doivent donc être introduites ici. D'une part, les ordolibéraux issus du colloque Lippmann (1938) n'ont pas préparé en secret le projet d'intégration supranationale que l'on retrouverait formulé *in extenso* dans les traités CECA et CEE. Dans un premier temps, ils s'inquiétèrent au contraire du « collectivisme supranational » décelé derrière le projet d'intégration négocié par Monnet. Loin de libérer les puissances vitales de l'Europe, la « Haute Autorité » d'abord instituée était à leurs yeux l'amorce d'un nouvel autoritarisme, celui des experts et des « économocrates ». La supranationalité communautaire risquait de servir d'alibi à un « super-État européen centralisé », ce qui conduisit Müller-Armack et Röpke à promouvoir le mode de coordination souple de l'Association européenne de libre-échange (AELE)[44]. De même, Ludwig Erhard, qui diffusa les idées de Müller-Armack auprès d'Adenauer au début des années 1950, s'opposa publiquement à la signature du traité CECA dont il redoutait le « dirigisme supranational ». De nombreux ordolibéraux de la première génération ont donc perçu la construction européenne comme une machine étatique hostile au libre marché. Désireux de contenir certains effets pervers de la démocratie et sa capacité de nuisance à l'égard des détenteurs du capital, ils ont parfois combattu la construction européenne en y voyant une dérive possible vers la social-démocratie[45]. D'autre part, la trajectoire des Communautés européennes et de l'Union elle-même n'a rien de linéaire. Si l'on peut distinguer, depuis la fin des Trente Glorieuses, des politiques à orientations sociales, néomercantilistes et néolibérales, ces dernières ne s'imposèrent réellement qu'à partir des années 1990 et ne furent jamais menées de façon exclusive : la victoire de la Direction générale de la Concurrence sur celle des Affaires industrielles, plus néo-mercantiliste, et celle du Marché intérieur sur les Affaires sociales, moins néolibérale, sont liées à la reconfiguration des rapports de force entre l'Allemagne, la France et le Royaume Uni[46]. Plus encore, le virage institutionnel de l'Europe vers le néolibéralisme dans les années 1980 et 1990 a été impulsé par certains pays comme les Pays-Bas et le Luxembourg, puis entretenu tant par certains pays nordiques comme la Finlande que par les anciennes démocraties populaires (ensuite réunies au sein du groupe de Visegraad), qui ont défendu les logiques de marché[47].

Enfin, il faut revenir sur une injustice historique : le « moment Delors » de la Commission a été une tentative de constituer une Europe fondée sur le dialogue social – que certains dirigeants nationaux (notamment britanniques) s'efforcèrent, non sans succès, de faire échouer. En s'appuyant sur la revendication syndicale d'un espace de négociation européen, Jacques Delors parvint à débloquer les négociations entre partenaires sociaux qui étaient alors au point mort et à relancer les discussions sur le temps de travail ou sur l'information et la consultation dans les entreprises multinationales, notamment en matière d'introduction de nouvelles technologies – ce dont témoignent, dès 1985, les rencontres de Val Duchesse[48]. En 1988 à Stockholm, Jacques Delors s'est engagé à la création d'un socle de droits sociaux garantis, à la reconnaissance du droit à la formation permanente à chaque travailleur, à la création d'un droit européen des entreprises où seraient conciliés les impératifs de l'économie et l'approfondissement de la démocratie industrielle[49]. La cohésion économique et sociale du marché intérieur était alors la priorité, assortie de propositions sur l'amélioration des conditions de travail et de protection des salariés. Par la suite, de la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs de 1989 à la Charte des droits fondamentaux de 2000, diverses initiatives ont pu s'appuyer sur ces textes canoniques, même si le rapport de force est resté défavorable aux travailleurs et à la régulation efficace du capital.

---

[41] *Ibid.,* p. 189.

[42] Jean Monnet, *Mémoires*, Paris, Fayard, 1988. Voir François Denord et Antoine Schwartz, « L'économie (très) politique du traité de Rome », *Politix*, Vol. 89, n° 1, 2010, p. 35-56.

[43] Robert Salais, *Le Viol de l'Europe. Enquête sur la disparition d'une idée*, Paris, PUF, 2013, p. 326-340.

[44] Hugo Canihac, « (Néo-)libéralisme contre (néo-)libéralisme ? », *Trajectoires* [En ligne], n°10, 2016. Voir Wilhelm Röpke, International Order and Economic Integration, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company, 1959, p. 260.

[45] Quinn Slobodian, *Globalists. The End of Empire and the Birth of Neoliberalism, Cambridge (MA),* Harvard University Press 2018.

[46] Laurent Warlouzet, *Governing Europe in a Globalizing World. Neoliberalism and Its Alternatives following the 1973 Oil Crisis,* Londres, Routledge, 2018.

[47] Nicholas Mulder, « Aux origines du néolibéralisme », *Le Grand Continent*, 5 juin 2019, https://legrandcontinent.eu/fr/2019/06/05/aux-origines-du-neoliberalisme/

[48] Jean Lapeyre, *Le Dialogue social européen. Histoire d'une innovation sociale (1985-2003),* Préface de Jacques Delors, Bruxelles, European Trade Union Institute, 2017.

[49] *Ibid.,* p. 57.

D'autres arguments méritent d'être invoqués contre la lecture manichéenne des souverainistes eurosceptiques. Au-delà des fonds de cohésion qui ont beaucoup profité à l'Europe du Sud et de l'Est, plusieurs initiatives peuvent être mises au crédit d'un rééquilibrage vers l'Europe sociale. Le fonds social européen chargé de promouvoir l'emploi et l'insertion créé par le Traité de Rome s'est vu compléter par de nombreuses initiatives prises alors même que l'Union est dépourvue de « compétences sociales » : durée hebdomadaire de travail limitée à 48h, âge minimum légal à 15 ans, congé maternité d'au moins 14 semaines. Ces « acquis sociaux » déjà obtenus en Europe occidentale n'ont pas été négligeables pour faire progresser la condition des travailleurs en Europe de l'Est ou du Sud. Aux objectifs ambitieux du Traité de Lisbonne (protection sociale, plein emploi, inclusion et non-discrimination, justice sociale, égalité hommes-femmes, solidarité entre les générations, cohésion économique, sociale et territoriale entre États membres) se sont ajoutés les objectifs adoptés lors des sommets de 2017 à Göteborg et de 2021 à Porto, ou lors des initiatives récentes de la Commission et du Parlement européen (*European Pillar of Social Right* de 2017, *Social Fairness Package* de mars 2018, adoption du rapport sur la coordination des systèmes de protection sociale dans l'Union, ou encore création d'un « Corps européen de solidarité » destiné à encadrer le volontariat des jeunes Européens)[50]. L'adoption unanime d'un socle européen des droits sociaux, conduisant à renoncer à l'interprétation classique selon laquelle le principe de subsidiarité laisse aux États la pleine compétence sociale, n'est pas seulement un leurre destiné à dissimuler la continuité d'une politique de libéralisation, de dérégulation et de privatisation défavorable aux intérêts des travailleurs. Tout dépend de son application. En 2020, les décisions prises afin de soutenir l'économie européenne à l'occasion de la crise le prouvent : la plupart des dirigeants européens, se sont montrés prêts à changer de ligne afin de sauver les économies menacées. Depuis 2019, la création du Fonds pour la transition juste et surtout du Fonds social pour le Climat dans le cadre du « Pacte vert » témoignent ainsi d'efforts réels pour faire en sorte que la solidarité s'exerce au niveau européen en faveur des régions les plus affectées par la sortie du charbon ou en faveur des ménages et entreprises vulnérables atteintes par la mise en place du second marché carbone européen.

En 2020, les décisions prises afin de soutenir l'économie européenne à l'occasion de la crise le prouvent : la plupart des dirigeants européens, se sont montrés prêts à changer de ligne afin de sauver les économies menacées.

Retourner le souverainisme : la nation comme prison ?

Le pessimisme de David Miller quant à l'extension possible de la solidarité au-delà de l'État-nation se heurte donc à des objections robustes : les liens de solidarité peuvent être fondés sur le partage de valeurs ou de croyances communes (solidarité religieuse ou politique par exemple). La psychologie sociale récente a plutôt infirmé les allégations « nationalistes » sur le chapitre de la confiance et sur la nécessité de restreindre la solidarité au sein des frontières de la nationalité. La thèse selon laquelle l'identité nationale est la condition de l'adhésion de la majorité des citoyens à la redistribution ne peut être étayée par des preuves empiriques ; les déterminants sociaux ou les convictions partisanes sont des variables plus pertinentes[51].

Enfin, l'argument historique invoqué par les souverainistes n'est pas plus convaincant : loin d'attester de l'existence d'un sentiment de solidarité ou d'un consensus national, l'émergence de l'État-Providence trahit plutôt l'expression des rapports de force entre classes sociales. En France, c'est la volonté de mutualiser les risques selon un mécanisme contractuel et assurantiel qui a engendré au XIXe siècle les premières pratiques collectives de solidarité. Par la suite, les deux guerres mondiales et l'invocation d'une dette de l'État à l'égard de ses anciens soldats ont joué un rôle majeur[52]. Que ce soit en France, en Angleterre ou en Allemagne, la nationalisation des systèmes de protection sociale résulte davantage de conflits sociaux que d'un consensus culturel ancré dans l'imaginaire national. L'adoption de principes de répartition exigeants n'a que rarement reposé sur la volonté de participer à des mécanismes de solidarité ; elle s'est constituée sur la base d'une trêve sociale à la suite de tragédies dévastatrices.

La conclusion s'impose : il convient de lutter à l'intérieur des institutions comme le Parlement européen pour rééquilibrer la construction dans le sens de l'Europe sociale. La solidarité doit se concevoir à l'échelle de la République fédérative européenne : alors qu'il faut remédier aux effets pervers de l'ouverture des marchés et des sociétés en Europe et dans le monde, la production de certains biens publics et la protection de certains droits sociaux sont plus pertinents et plus justes à cette échelle. Les nouvelles menaces sociales et environnementales enjoignent à dépasser les frontières traditionnelles de la solidarité et à concevoir une forme de justice étendue au sein de l'Union. Sans prôner un super-État social qui se substituerait aux États-Providence actuels en Europe, il s'agit de lutter contre les risques créés par la mondialisation et l'européanisation. En dernière instance, l'argument souverainiste peut être retourné : les États-nations peuvent aussi être considérés comme des prisons, enfermant certains individus au sein d'un contexte de vie qu'ils n'ont pas choisi. Faire de la solidarité le nouveau *telos* de l'Union européenne, c'est donc nourrir l'espoir que, si les circonstances devenaient favorables, un modèle plus exigeant d'application des droits sociaux et environnementaux pourrait se diffuser en Europe. Plus qu'une restauration abstraite de la souveraineté populaire, c'est ce New Deal européen que nous appelons de nos vœux.

---

[50] Voir Amandine Crespy, *L'Europe sociale. Acteurs, politiques, débats*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2019.

[51] Nils Holtug, « Does Nationhood Promote Egalitarian Justice? Challenging the National Identity Argument », in G. Gustavsson et D. Miller éds., *Liberal Nationalism and Its Critics. Normative and Empirical Questions*, Oxford, Oxford University Press, 2019.

[52] Pierre Rosanvallon, *La Nouvelle Question sociale. Repenser l'État-providence*, Paris, Seuil, 1995.

Remise en cause de l'État de droit européen et français, remettre les pendules européennes à l'heure !

Michel Caillouët,
Animateur du Conseil scientifique de l'UEF – France, président de la section Sud de l'UEF - France
Ancien ambassadeur de l'Union européenne

L'actualité politique immédiate, et sans doute l'échéance de la préparation des élections européennes en juin 2024, pousse certains responsables politiques, en France, à vouloir se désengager des « contraintes » européennes, sur le plan juridique ou politique.
Il s'agit là, au cas où un tel désengagement était effectivement appliqué, d'un danger réel pour les libertés, les protections, individuelles ou collectives des citoyens.
Des rappels et débats sereins s'imposent en effet, pourquoi un État de droit existe-t-il, et doit être mis en œuvre, sans démagogie !

La création progressive dans l'histoire européenne (et mondiale) de l'État de droit n'a rien d'anodin, elle n'est pas l'application d'un quelconque caprice de politiques ou citoyens illuminés ! En effet Le Continent européen a connu, sous le domination des nationalismes (consolidée par l'« ordre » européen né notamment du traité de Wesphalie, 1643, des périodes sombres.
La protection des citoyens restait embryonnaire, mais progressivement, la notion d'État de droit est apparue, idée européenne qui plonge ses racines dans le libéralisme politique et la philosophie des lumières, donc au plus profond de notre histoire et qui sera conceptualisée à partir du XIXe siècle, sous le néologisme de Rechtsstaat (État de droit).
L'État de droit suppose en effet que la loi soit respectée à la fois par les gouvernants et par les gouvernés, et que nul ne puisse s'en abstraire ! C'est la base du fonctionnement de nos démocraties, de nos libertés et protections.
https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat_de_droit

L'État de droit est un concept juridique, philosophique, et politique, qui suppose la prééminence, dans un État, du droit sur le pouvoir politique ainsi que le respect par chacun, gouvernants et gouvernés, de la loi. Ceci constitue une approche où chacun, l'individu comme la puissance publique est soumis à un même droit fondé sur le principe du respect de ses normes.
L'« État de droit » ne désigne plus une simple hiérarchie de normes, mais également des provisions pour garantir les libertés individuelles et collectives, son respect PAR TOUS, est d'une extrême importance !

Hors, ces principes sont remis en cause, pour des raisons diverses, par ceux que l'on peut qualifier de « populistes » (concept très bien développé dans l'ouvrage de Marc Lazar, *Peuplecratie*) :
« Qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, les mouvements populistes d'aujourd'hui sont en train de faire muter les bases mêmes de la démocratie libérale et représentative. La démocratie, dans sa pratique moderne, se fonde sur la séparation des pouvoirs et sur tout ce qui relève de l'État de droit né des Lumières. Nous entrons maintenant, sous la pression de ces mouvements, dans une tout autre période… La force des populistes contemporains est de renverser le logiciel et de se présenter comme les meilleurs défenseurs de la démocratie et de clamer que, eux, à la différence de la « caste » ou de « l'établissement » n'ont pas peur du peuple…
Ces mouvements s'inscrivent à la fois dans la continuité des anciens mouvements populistes et dans la rupture : comme eux, ils jouent sur le « tous pourris » et sur l'opposition entre le « pays réel » et le « pays légal », selon l'expression de Charles Maurras. Mais, dans le même temps, ils surfent sur la critique de la politique au nom d'une meilleure prise en compte de la participation populaire et sur l'aspiration à une autre politique. La « peuplecratie », si elle arrive au pouvoir et si elle se consolide, constitue en effet une étape vers quelque chose d'autre : la démocratie illibérale ou la « démocrature » déjà à l'œuvre, au sein même de l'Union européenne, à Varsovie et à Budapest. Dans ces pays, des valeurs fondamentales sont trop souvent contestées : liberté de la presse, indépendance de la justice et du rôle du juge (qui permet à tout un chacun de faire appel à une juridiction contre toute autre personne, y compris contre l'État ou les autorités publiques), mises en question de l'avortement ou sur d'autres avancées sociétales…

> « Qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, les mouvements populistes d'aujourd'hui sont en train de faire muter les bases mêmes de la démocratie libérale et représentative. » Marc Lazar

On retrouve bien sûr ces contestations face à l'État de droit européen !
Là aussi cet État de droit européen n'a pas été créé au fil des hasards, de manière capricieuse par quelques institutions européennes. Il est le fruit de législations européennes, décidées (souvent après longs débats et selon des procédures démocratiques) dans l'intérêt du « peuple européen » et de ses citoyens.
En effet, selon l'article 2 du Traité de l'Union européenne (TUE), l'État de droit fait partie intégrante des valeurs fondamentales de l'Union européenne. Et selon le TUE : « Consciente de son patrimoine spirituel et moral, l'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité ; elle repose sur le principe de la démocratie et de l'État de droit.
L'État de droit est consacré comme une valeur de l'Union européenne au même titre que le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, ainsi que le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités.

Et légitimement, l'article 7 du TUE prévoit que le Conseil peut, sous certaines conditions, sanctionner un « risque clair de violation grave, par un État membre, des valeurs visées à l'article 2 ».

Ces règles de droit sont suivies, de manière indépendante, par la Cour de justice européenne (CJUE), crée en 1952 dans le cadre du Traité CECA, et qui veille à ce que la législation de l'Union européenne soit interprétée et appliquée de la même manière dans tous les États-membres, en respectant (article 4 du TUE) « l'identité nationale (des États) inhérente à leurs structures fondamentales politiques et constitutionnelles. Ainsi, le principe de la primauté du droit européen a été reconnu par la Cour de justice dans l'arrêt Costa du 15 juillet 1964, confirmé ensuite par plusieurs jurisprudences.
Ce principe s'applique à tous, politiques y compris !
Cet arsenal juridique de protection des citoyens est complété par la Cour européenne des droits de l'homme, mise en place en 1959. Garante de l'application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne adoptée par les instances européennes le 12 décembre 2007. Elle est devenue juridiquement contraignante avec la ratification du Traité de Lisbonne en 2009.

Làs, on entend de plus en plus dans le débat public, que la souveraineté nationale serait menacée par la primauté du droit européen. Selon certains, la seule solution serait de s'affranchir partiellement ou totalement, ponctuellement ou définitivement, des règles européennes pour sauvegarder la souveraineté nationale. Autrement dit, mettre fin à la primauté du droit européen on l'a entendu venant du Parti LFI, qui prône la désobéissance face aux Traités européens, on l'entend de la part du Rassemblement national aussi bien sur… Mais aussi, maintenant, du Parti Les Républicains.
C'est pour l'instant le sujet de l'immigration qui est le moteur de cette guérilla anti-européenne, mais il est à craindre que la contagion anti-européenne gagne d'autres domaines (indépendance de la justice, liberté de la presse… peine de mort), et que l'idéologie et les programmes politiques de ces partis, s'inspirent de plus en plus des « démocraties illibérales » hongroise ou polonaise, et appuient leurs tentatives de remettre en cause le droit européen, qu'ils ont pourtant acceptés solennellement par la signature des traités qui les lient.
Sur l'immigration, les dirigeants du Parti Les Républicains viennent d'affirmer leur volonté d'inscrire dans la Constitution française la « possibilité de déroger à la primauté des traités et du droit européen avec une loi organique… ». En fait, dès 2022, Michel Barnier, pourtant ancien Commissaire européen, lançait l'idée d'« un bouclier constitutionnel » pour sécuriser « un moratoire sur l'immigration ». Suggestion étonnante de la part du négociateur du Brexit. Les britanniques ont voulu se soustraire des contraintes européennes, notamment sur l'immigration, et voilà qu'en 2023, l'afflux d'immigrés sur les terres britanniques n'a jamais été aussi important !

Paradoxe que les pourfendeurs de l'État de droit européen feraient bien de méditer, et hésiter avant de proposer des éléments de politique inutiles et nuisibles !

Bien sûr, dans n'importe quelle société, l'État de droit n'est jamais figé, il est appelé à évoluer, à s'adapter, à refléter l'état des progrès des sociétés, mais cela doit se réaliser avec des voies démocratiques, consensuelles et ordonnées au niveau européen, qui devraient être celles offertes par une fédération européenne, dans le respect des principes de subsidiarité, qui sera seule capable d'offrir aux citoyens et politiques européens les protections et libertés dont ils ont impérativement besoin, dans un monde ou les principes démocratiques sont de plus en plus bafoués.

La « peuplecratie », s'outiller pour penser les populismes du 21ème siècle avec Marc Lazar

Michel Caillouët
Président UEF Sud, responsable du Conseil scientifique de l'UEF France
Utilisation d'un entretien réalisé par Marc Semo, *Le Monde*, 2 mai 2019.

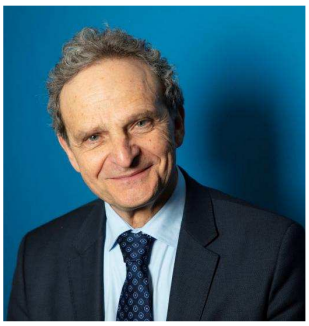

Marc Lazar est professeur émérite d'histoire et de sociologie politique à Sciences Po (Paris), titulaire de la Chaire BNP-BNL « French and Italian Relations in Europe » à l'université LUISS de Rome et Président de l'Advisory Board de sa School of Governnent. Il est également Président du comité scientifique des Dialogues franco-italiens pour l'Europe fondés par la Luiss et Sciences Po Paris, membre du conseil scientifique de la Scuola nazionale di amministrazione, Senior Fellow de l'Institut Montaigne et Senior Associate Research Fellow de l'ISPI (Milan).

Il est spécialiste des gauches en Europe, de la politique française et italienne de l'après Seconde Guerre mondiale et des populismes contemporains.

Il avait publié en 2019, *La « peuplecratie », un défi pour la démocratie libérale et représentative*, livre toujours actuel, qu'il a présenté lors d'une conférence à Lourmarin (Vaucluse, et village d'Albert Camus), le 29 avril dernier.
Dans son livre, et lors de cette conférence/débat, l'historien et sociologue analyse, la montée des mouvements populistes en Europe. Pour lui, leur force est de se présenter comme les meilleurs défenseurs de la démocratie…

Peuplecratie, le titre du livre est effectivement un néologisme, alors que l'étymologie grecque de démocratie, c'est « le pouvoir du peuple ». Marc Lazar reconnaît qu'« en italien cela sonne mieux : *popolocrazia*. Ilvo Diamanti, avec qui il a écrit le livre, est aussi un éditorialiste de talent, inventeur de mots.

L'émergence de nouvelles pratiques politiques, voire de nouveaux régimes, nécessite de forger de nouvelles notions. Ainsi, dans les années 1930 et 1950, celle de « totalitarisme » pour tenter d'appréhender ce que pouvaient avoir en commun le bolchevisme, le fascisme et le nazisme.
Or, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, les mouvements populistes d'aujourd'hui sont en train de faire muter les bases mêmes de la démocratie libérale et représentative.
La démocratie, dans sa pratique moderne, se fonde sur la séparation des pouvoirs et sur tout ce qui relève de l'État de droit né des Lumières. Nous entrons maintenant, sous la pression de ces mouvements, dans une tout autre période…
Ces mouvements populistes et leurs leaders martèlent que la souveraineté du peuple est sans limite. Tous les contre-pouvoirs doivent céder le pas au suffrage universel.

Le deuxième élément qui les caractérise est la mise en avant non seulement d'une démocratie directe mais aussi d'une démocratie immédiate, sans aucune forme de médiation, passant outre les corps intermédiaires et les partis.
Leur discours est celui d'une urgence permanente. Ils clament qu'il y a des solutions simples pour tous les problèmes, d'où leur demande d'une pratique référendaire systématique. Ils ont compris aussi la révolution que représentent les réseaux sociaux, qu'ils utilisent à fond.

La « peuplecratie » n'a pas encore vaincu, mais elle est là comme un grand défi pour la démocratie libérale et représentative.
Les populistes ont déjà réussi à imposer leur façon de faire de la politique et leur temporalité, à tel point que ceux qui veulent les combattre ne peuvent qu'avoir la tentation de recourir à leur tour à ce que nous appelons le style populiste.

C'est sans doute une situation qui évoque celle des années 1930, même s'il y a des différences fondamentales avec cette période. Ainsi, en France, les populistes d'alors comme les Ligues en appelaient à un régime autoritaire voire dictatorial, parce que la démocratie était inefficace.
La force des populistes contemporains est de renverser le logiciel et de se présenter comme les meilleurs défenseurs de la démocratie et de clamer que, eux, à la différence de la «caste» ou de l'«établissement» n'ont pas peur du peuple. Et d'interpeller les partis traditionnels : pourquoi n'instaurez-vous pas les référendums ? Pourquoi n'organisez-vous pas des consultations sur Internet ?
Ainsi, ces mouvements s'inscrivent à la fois dans la continuité des anciens mouvements populistes et dans la rupture : comme eux, ils jouent sur le « tous pourris » et sur l'opposition entre le « pays réel » et le « pays légal », selon l'expression de Charles Maurras. Mais, dans le même temps, ils surfent sur la critique de la politique au nom d'une meilleure prise en compte de la participation populaire et sur l'aspiration à une autre politique.
Leur force est d'être à la jonction de ces deux thématiques face à des partis traditionnels incapables de répondre à ce double défi…

La « peuplecratie », si elle arrive au pouvoir et si elle se consolide, constitue en effet une étape vers quelque chose d'autre : la démocratie illibérale ou la « démocrature » déjà à l'œuvre à Varsovie et à Budapest.

Ces mouvements populistes et leurs leaders martèlent que la souveraineté du peuple est sans limite. Tous les contre-pouvoirs doivent céder le pas au suffrage universel.

Comment peut-on définir le populisme ? L'abondante production en science politique sur le sujet s'articule autour de deux pôles. D'un côté, il y a ceux qui estiment qu'il s'agit d'une nouvelle forme d'idéologie politique fragile, peu structurée mais qui se substitue aux grandes idéologies du XIXe siècle désormais en déclin. De l'autre côté, ceux qui considèrent le populisme avant tout comme un style politique.

La dimension xénophobe n'est pas nécessairement constitutive du populisme.

Il y a un phénomène populiste, mais des populismes au pluriel, qui ne sont pas tous d'extrême-droite ou de droite. Il y a des mouvements populistes de gauche comme Podemos, en Espagne, Syriza, en Grèce, LFI en France. Il y a des mouvements populistes régionalistes (Vlams Belang en Belgique), et bien sÜr d'extreme-droite, RN, Reconquête en France, la coalition autour de Meloni en Italie... Une forme nouvelle des populismes actuels est constituée par la figure de l'homme d'affaires se lançant en politique, dont l'archétype fut Silvio Berlusconi et qui a triomphé outre-Atlantique avec Donald Trump ou en République tchèque avec Andrej Babis. Ils prétendent qu'un pays se gère comme une entreprise et se réfèrent sans cesse au bon sens populaire et aux supposées valeurs du peuple. Leur acception même du peuple varie. Pour certains, le peuple, c'est le populus – le peuple citoyen, conscient –, pour d'autres la plebs, la plèbe, c'est-à-dire la masse. Il y a aussi l'ethnos, c'est-à-dire le peuple sur une base ethnique… Ou encore le peuple comme consommateur auquel s'adressait volontiers Silvio Berlusconi. Les mouvements populistes combinent ces diverses acceptions.

Comment expliquez cette montée des mouvements populistes ?

Nous avons construit l'Union européenne (UE), mais pas le Peuple européen, il faut s'y atteler !
Il faut aussi prendre en compte la grave détresse sociale : le chômage, la précarité, les inégalités et la pauvreté. Cependant, il n'existe pas un lien direct entre crise économique et vote populiste : terreau du populisme avec le parti FPÖ, l'Autriche est l'un des pays les plus riches de l'UE avec un chômage très bas…

Un autre facteur est la perception de l'Islam comme une menace après divers attentats. Les flux de migrants expliquent les replis identitaires, d'autant que les deux grands modèles d'intégration – le modèle multiculturel et le modèle républicain à la française – sont en crise.
Mais il y a surtout la défiance vis-à-vis de la politique comme des institutions, qui rend la situation explosive.

Élus, candidats, osez le fédéralisme !

Luc Landrot
Membre du CA de Presse fédéraliste et du CA de l'UEF - France

Un mystère plane sur la politique française. Malgré une opinion publique apparaissant de plus en plus mûre à l'idée, c'est le silence absolu dans tous les partis politiques, même les plus européistes d'entre eux.
Les partis ne parviennent plus à parler à la population, à susciter adhésion ni même enthousiasme. Ils ont à disposition une vision révolutionnaire soutenue par une moitié de la population mais non, ils ne s'en saisissent pas. Ils défendent tantôt l'idée d'Europe, tantôt la subsidiarité, parfois les deux, mais ils ne franchissent pas le pas. L'omerta du « F word » règne.
Pourtant, cette proposition audacieuse pourrait faire revenir à eux quantités d'électeurs. Vous ne croyez pas ?

Quelques faits.

En mars 2022, l'Ifop pour le JDD/Paris Match/Europe 1 à la question « Pensez-vous que la France devrait proposer l'instauration d'un gouvernement fédéral européen qui agirait sans avoir à consulter les gouvernements des États membres ? », 49% des Français répondent qu'ils y sont favorables.
Déjà fin 2021, dans un sondage Odoxa paru le 8 décembre 2021, avant la guerre en Ukraine, les Français réagissaient sur la proposition d'Europe fédérale de l'actuelle coalition allemande :
Le nouveau chancelier, à la tête d'une coalition souhaite « avancer vers une Europe fédérale » 58% des Français interrogés estiment que c'est « une bonne chose » 63 à 73% de Français et de Françaises sont ainsi favorables à une #Eurofederation de LR à LFI, et même 41% chez les proches du RN

Le mot « fédéralisme » ne fait donc pas peur à une majorité de Français.

Pourtant qui sait vraiment ce que recouvre le fédéralisme ? Objet de fantasmes de la part des nationalistes, le fédéralisme est souvent confondu (en France uniquement) avec un État central unitaire tout puissant, dirigé depuis la capitale au mépris des États membres. En gros, le fonctionnement de la république française actuelle, historiquement jacobine, bureaucratique et dirigée depuis Paris.
Or le fédéralisme est tout l'inverse.

Fédéralisme : fantasmes et réalité

Le fédéralisme est la traduction en système institutionnel et politique du principe de subsidiarité qui se veut un mouvement de délégation du pouvoir de la base vers le sommet. Cela part du principe que la souveraineté appartient d'abord à l'individu ou au quartier/village mais que, vivant en société, il délègue certaines missions collectives d'abord à la commune. La commune elle-même, ayant un territoire et une capacité d'action limités, délègue ensuite des compétences à la région, puis à l'État etc. et de fil en aiguille jusqu'au niveau supérieur, en l'occurence l'Europe.
Dans une fédération, le pouvoir appartient donc à la base, qui le délègue au niveau supérieur. Ce n'est pas l'État central qui octroie du pouvoir aux collectivités. Ainsi, dans une fédération, États fédérés et fédération sont sur un pied d'égalité. L'un n'est pas subordonné à l'autre, ils sont parfaitement égaux et c'est la constitution qui répartit leurs périmètres d'action. Si conflit entre les deux, c'est la cour de justice qui règle cela, par le droit, sur la base des textes démocratiquement adoptés.
Par exemple, financièrement, chaque entité est autonome, a ses propres ressources et gère ses dépenses (et une partie des recettes) comme elle l'entend. Dans une Europe fédérale, Bruxelles n'aurait pas son mot à dire sur les budgets nationaux.

Ce que le fédéralisme n'est pas

Le fédéralisme n'est donc pas l'exercice d'un pouvoir descendant, vertical concentré entre peu de mains, lointain et autoritaire. C'est tout l'inverse.
Cette philosophie est ainsi parfaitement adaptée au monde d'aujourd'hui où les citoyens ont soif de participation aux décisions, de proximité, de reprise de contrôle, d'horizontalité. Mais dans un monde globalisé et peuplé d'empires et de multinationales parfois en roue libre, le fédéralisme permet de concilier ces aspirations avec ces enjeux de démocratie, de valeurs à défendre, de justice, d'organisation du monde, d'opposition aux forces extérieures hostiles aux démocraties libérales.

Ce que le fédéralisme peut être

Une des grandes forces du fédéralisme c'est qu'il offre une infinité de possibilités : démocratie parlementaire ou présidentielle, larges compétences au niveau fédéral, partagées avec les États fédérés, ou compétences très restreintes sur la politique extérieure (défense, diplomatie, commerce extérieur), péréquation importante entre États ou minimaliste, constitution plus ou moins libérale ou socialiste ou absolument neutre.
Mesdames, messieurs, vous savez que les copies et les vieilles recettes ne fonctionnent plus dans le paysage politique français actuel. Faut-il vous rappeler comment les vieux partis les plus ancrés ont été balayés, de même que les plus longs carriéristes de tout bord ? Les élections européennes approchent, ne reproduisons pas les erreurs du passé.
Nous, à la fois eurosceptiques et pro-européens, ne nous laissons pas enfermer dans un débat binaire pro UE actuelle ou anti-UE. Incarnons une troisième voie : l'Europe, oui, mais basée sur la subsidiarité, préservant les particularités des États tout en étant crédible sur les grands enjeux dépassant les frontières, et démocratique.

Donnons-lui un nom : l'eurofédération.

Si vous cherchiez un projet moderne qui répond aux enjeux d'aujourd'hui et est populaire parmi l'électorat, ne cherchez plus, vous l'avez trouvé !
Alors osez ! Soyez innovants, différenciez-vous à la fois des populistes et des eurobéats promouvant une Europe tentaculaire et bureaucratique ! [53]

[53] https://www.lejdd.fr/Politique/sondage-un-francais-sur-deux-en-faveur-dun-federalisme-europeen-4101933 https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2022/03/119006-Rapport.pdf

La faillite internationale du socialisme[54]

Barbara Wootton
Sociologue britannique (1897-1988), pionnière dans de nombreux domaines liés aux problèmes sociaux. Son travail, souvent iconoclaste, a porté souvent sur les inégalités sociales ; les origines et le traitement des comportements antisociaux ; l'importance de l'internationalisme et du fédéralisme, des droits de l'homme et de la paix mondiale ; comment combiner démocratie et planification étatique ; l'environnement et la préservation du paysage.

On se renvoie constamment dans la discussion le terme socialisme avec une téméraire indifférence à l'égard du sens du mot. Il y a maintenant des sectes à l'intérieur des sectes et une déroutante variété d'orthodoxies et d'hérésies. En conséquence, il serait facile d'écrire en toute sincérité une étude sur le socialisme et le fédéralisme qui serait fort bonne aux yeux de socialistes déclarés sauf qu'elle n'aurait rien à voir avec le socialisme. En fait, il est déjà presque impossible d'écrire quoi que ce soit sur le sujet sans provoquer une telle réaction chez *certains* socialistes.

Dans l'espoir cependant de réduire au minimum cette forme de discussion parfaitement stérile dans laquelle es controversistes emploient le même mot dans des sens différents, je commencerai par poser les quelques larges principes qui me paraissent caractériser le plus nettement et le plus clairement le socialisme au sens où le terme est généralement employé par les socialistes eux-mêmes. Au sens de la présente étude, donc, un socialiste est une personne :

1° qui souhaite voir les ressources disponibles cultivées de manière à procurer à chacun l'existence et la vie meilleures possibles ;
2° qui attribue une valeur particulièrement élevée à l'égalité économique et sociale recherchée pour elle-même, c'est-à-dire qu'un socialiste ne se contente pas de voir assurer à chacun un minimum vital si une minorité jouit d'une situation et de privilèges lui donnant une choquante supériorité ;
3° qui est convaincue que ces deux premiers objectifs ne peuvent pas être atteints sans une vaste planification collective et pleinement consciente de la vie économique en particulier par la substitution à une grande échelle de la propriété collective à la propriété individuelle des moyens de production ;
4° qui voit dans l'inégalité actuelle du partage de la puissance économique, sociale et politique (lequel correspond un système de classes) un obstacle majeur au succès de l'emploi de l'instrument décrit en 3° pour atteindre les objectifs décrits en 1° et 2°.

A ces propositions, il faut ajouter qu'un socialiste proclame toujours être internationaliste et que, s'il y a des socialistes qui ne font pas cas des libertés civiles et politiques ou qui sacrifieraient allègrement celles-ci dans ce qu'ils considéreraient être l'intérêt de leurs objectifs socialistes, alors cette étude n'est pas écrite pour eux parce qu'un socialiste qui n'est pas en même temps un démocrate au point de vue politique ne peut pas s'intéresser à des plans de fédéralisme démocratique. L'appel lancé dans ces pages s'adresse à la large masse des socialistes qui respectent et acceptent à la fois le titre de démocrate.

Inévitablement ces définitions grossières laissent encore beaucoup de choses dans l'ombre mais j'espère qu'elles contribueront quelque peu à mettre de l'ordre dans ce qui risquerait d'être une discussion fort désordonnée. Il est naturellement évident que l'accord donné isolément à une ou deux des propositions ci-dessus n'est pas le fait d'un socialiste. Elles doivent être comprises comme un tout. Par exemple, ce ne sont pas seulement les socialistes qui avaliseraient la première de ces propositions. Un anti-socialiste (d'aujourd'hui, mais pas d'il y a cent ans) dirait aussi qu'il veut également que chacun ait une vie décente et une existence décente, mais il ajouterait que la meilleure façon d'y parvenir serait de laisser jouer librement l'esprit d'entreprise ordinaire en matière commerciale et d'empêcher les mauvaises têtes perverties par le socialisme de mettre des bâtons dans les roues d'un système économique qui remplirait admirablement sa tâche si on lui en laissait seulement la possibilité. Il est aussi clair qu'on peut employer (et qu'on emploie) la planification et la collectivisation à des fins qui feraient absolument horreur à tous ceux pour qui le socialisme signifie le respect de l'égalité sociale, de la liberté et du bien-être des masses populaires. La planification et la collectivisation sont de simples instruments ni bons ni mauvais en soi. Un socialiste est convaincu que ce sont des outils nécessaires pour l'accomplissement de son

> Le fédéralisme consiste dans l'institution, au-dessus de plusieurs États auparavant indépendants, d'un gouvernement supranational aux fonctions strictement délimitées.

[54] Barbara Wootton, *Socialism and Federation*, essai compris dans le recueil *Studies in Federal Planning*, éd. Patrick Ransome, Macmillan, Londres, 1943 ; repris dans Mario Albertini, dans *Qu'est-ce-que le fédéralisme ? Recueils de textes choisis et commentés*, éd. SEDEI, Paris, 1961. Réédition en Italie, complétée, *Il Federalismo*, il Mulino, Bologne, coll. « Biblioteca federalista », 1993, 294 p.

dessein, mais il a conscience que, comme pour d'autres armes puissantes (telles que l'aviation), l'utilité virtuelle peut aller de pair avec la nocivité virtuelle.

Passant maintenant au fédéralisme, nous pouvons nous soucier beaucoup moins des problèmes de définition. Car le fédéralisme, étant moins ambitieux dans ses prétentions, a également un sens plus précis qu'un concept général comme celui de socialisme. Le fédéralisme consiste dans l'institution, au-dessus de plusieurs États auparavant indépendants, d'un gouvernement supranational aux fonctions strictement délimitées. On peut ranger ces fonctions comme suit dans une sorte d'ordre de priorité : d'abord, il y a la condition fondamentale nécessaire sans laquelle une fédération n'est pas une fédération, à savoir le commandement des forces armées et la direction de la politique étrangère par l'autorité fédérale. Ensuite viennent les pouvoirs qu'un vaste secteur de l'opinion fédéraliste souhaite voir fédéralisés mais dont l'absence ne se traduirait pas en fait par la disparition du caractère essentiellement fédéral d'un État supranational. Ce sont l'autorité en matière de droits de douane et autres restrictions relatives au commerce, de mouvements migratoires et de monnaie et le droit d'administrer tous territoires dépendants. Dans la présente étude on supposera que ces pouvoirs seront effectivement assumés par toute autorité fédérale dont nous nous occuperons. Enfin vient un troisième groupe de pouvoirs, tels que le droit d'ouvrir des chantiers publics et de faire fonctionner les services publics ainsi que de mettre en vigueur des règlements relatifs aux conditions de travail et aux services sociaux. La portée de ces derniers, comme nous le verrons, dépendra largement de l'attitude des socialistes eux-mêmes.

Pendant de nombreuses années, la Seconde Internationale et les partis qui y étaient affiliés luttèrent pour faire renaître leur pacifisme traditionnel […]. Mais après l'ascension de Hitler un revirement complet survint.

Dans ces limites, la constitution exacte de notre fédération doit être laissée dans le vague jusqu'à ce que nous sachions qui est susceptible de se fédérer, avec qui et dans quelles circonstances. De même doit l'être son aire géographique. Les choses changent terriblement de nos jours mais, au moment où l'auteur écrit ces lignes, l'intérêt se concentre sur la réalisation d'une fédération, considérée comme une solution possible des problèmes européens et plus particulièrement des problèmes de l'Europe occidentale à la fin de la guerre et comme un objectif vers lequel des mouvements qui sont révolutionnaires en Allemagne et constitutionnels en Grande-Bretagne pourraient unir leurs efforts en vue d'abréger la guerre par la suppression des conflits où elle trouva son origine. C'est par conséquent à une Fédération européenne ou tout au moins de l'Europe occidentale que je pense particulièrement ici bien qu'une bonne part de ce que je dis puisse avoir une portée plus générale et s'appliquer à toute fédération qui serait démocratique, ce qui supposerait que les gouvernements de la fédération elle-même et de chaque État membre pourraient y être changés sans recours à la force. Il doit être entendu, tout au long de l'étude, que cette dernière condition va de soi. Ce n'est pas la peine de salir un papier précieux pour discuter au sujet d'une dictature à forme fédérative.

***

Or donc, l'intérêt fondamental qui porte un socialiste vers une telle Fédération européenne, intérêt qu'il partage avec quiconque vit sur ce malheureux continent, est le désir d'établir une paix durable ; mais chez un socialiste, en raison de son désir pressant d'une reconstruction sociale et de ses sympathies internationales, cet intérêt qu'il a en commun avec les autres va de pair avec un petit quelque chose en plus qui n'apparaît pas chez les autres. Voyons ce que l'absence de paix et d'un ordre international stable, particulièrement en Europe, a signifié pour le mouvement socialiste.

Avant la guerre de 1914, les socialistes avaient édifié ce qui paraissait être un puissant mouvement international. La Seconde Internationale socialiste (Seconde, parce qu'elle succédait à la première tentative avortée de Marx dans les années 1860) se vantait de compter douze millions de membres affiliés aux partis socialistes de vingt-deux pays, et elle *n'avait pas de rivale*. Lors de la tension politique internationale des premières années du XXe siècle, l'Internationale s'appliqua à faire face à la menace imminente de la guerre. En 1910, près de 900 socialistes représentant vingt-trois nations, se réunirent à Copenhague pour formuler l'opinion du socialisme international sur cette question. Le Congrès réclama le désarmement, une active propagande de la classe ouvrière en faveur de la paix et la renonciation aux traités secrets, et il confia à son bureau la tâche de tâter l'opinion sur la possibilité d'user de la grève générale comme d'une arme pour prévenir la guerre. Le rapport sur cette dernière question devait être soumis à un nouveau Congrès appelé à se réunir le 23 août 1914.

Le 1er août l'Allemagne déclara la guerre à la Russie. Le même jour les socialistes allemands envoyèrent un délégué auprès de leurs camarades français pour tenter d'obtenir que les deux partis s'entendent pour voter contre les crédits de guerre. Les Français refusèrent de prendre un tel engagement. Le 4 août le Parti social-démocrate allemand déclara accepter la « dure réalité de la guerre » et refuser « de laisser la patrie en plan » devant « les horreurs d'une invasion ennemie ».

De ce jour jusqu'à aujourd'hui il n'y a jamais eu de nouveau un mouvement socialiste international uni. Et, à l'exception de minuscules partis minoritaires, il n'y a jamais eu de nouveau de mouvement socialiste international qui n'ait à un moment ou un autre pris parti dans les conflits internationaux ou qui n'ait même exhorté ses membres à prendre les armes. La plus grande partie de la période entre les deux guerres fut remplie par le spectacle peu édifiant des querelles meurtrières entre la Seconde Internationale social-démocratique reconstituée et la Troisième Internationale communiste nouvellement créée. Pendant de nombreuses années, la Seconde Internationale et les partis qui y étaient affiliés luttèrent pour faire renaître leur pacifisme traditionnel, fondé sur la croyance à la nécessité pour les hommes et les femmes des masses populaires du monde entier de reconnaître une communauté d'intérêts qui transcende les différences nationales et se moque des barrières nationales. Mais après l'ascension de Hitler un revirement complet survint. Le Parti Travailliste britannique, le plus influent des membres de la Seconde Internationale, passa de l'opposition totale au « réarmement de *n'importe quelle nation*

dans n'importe quelles circonstances »[55] au soutien d'un système de sécurité collective fondé sur les forces armées de ses membres. Dans la guerre de 1939 les partis socialistes majoritaires des pays alliés poursuivirent cette politique jusqu'à sa conclusion logique en s'alignant derrière le gouvernement de leur pays ou en coopérant avec lui dans la poursuite de la guerre.

Entre temps la Troisième Internationale, après avoir fulminé pendant plus d'une décade contre la « grande trahison » de 1914, contre la « guerre impérialiste » et le « brigandage » de la Société des Nations, changea également de ton avec l'admission de l'Union Soviétique dans cette société. En 1935, en prévision de l' « attaque d'une grande puissance contre une petite », elle donnait comme instructions aux communistes de « se placer aux premiers rangs des défenseurs de l'indépendance nationale et de poursuivre la guerre de libération jusqu'au bout ».

La morale est claire. Le socialisme international ne peut pas tenir contre l'anarchie internationale. Les exigences de la sécurité nationale, sinon du nationalisme effréné, sont trop fortes. Tant qu'il n'y a pas d'autre mécanisme que la guerre pour régler leur compte aux gangsters de la politique, un socialiste doit faire face à un intolérable dilemme. Il doit ou bien prendre les armes contre ses camarades ou bien renoncer à résister à l'agression. Il a généralement choisi dans le passé le premier terme de l'alternative. Et le socialisme en tant que mouvement international est en ruines.

Et ce n'est pas tout. Un socialiste s'intéresse à l'égalité, au niveau de vie des masses populaires. C'est grâce aux partis socialistes qu'un impressionnant ensemble de services a été mis en place (notamment dans notre pays et dans les États scandinaves) ce qui leur permet au moins de proclamer avoir fait quelque chose pour redresser la balance follement déséquilibrée entre les riches et les pauvres. Mais le plus grand ennemi d'un tel progrès social est toujours la guerre et la préparation à la guerre. Dans notre pays, en septembre 1939, nous avions juste atteint l'étape où nous allions pouvoir maintenir tous nos enfants à l'école au moins jusqu'à quinze ans de telle sorte que la majorité allait être instruite pendant seulement trois ans de moins, et non pas quatre, que la minorité privilégiée. Au lieu de cela, à cause de la guerre, c'en fut fait de la fréquentation scolaire obligatoire, qui était inscrite dans la loi depuis plus de soixante ans et qui n'a jamais été complètement rétablie depuis. Dans notre pays encore, dans le budget présenté en avril 1940, le coût d'une année de guerre a été estimé à 2000 millions de livres (estimation qui s'est révélée déjà tout à fait insuffisante). A quoi correspondent 2000 millions de livres ? En Grande-Bretagne il y a eu au total quelque quinze millions de salariés assujettis à la sécurité sociale. L'argent consacré à des dépenses de guerre suffirait donc pour hausser les salaires de tous ces millions de travailleurs, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, d'une somme qui serait de l'ordre de cinquante shillings par semaine. Naturellement je ne suggère pas un seul instant qu'une telle rétribution uniforme constituerait le meilleur usage de cet argent dans le cas où la suppression de la menace de guerre rendrait de telles sommes disponibles pour leur utilisation à des fins sociales. Le chiffre est cité uniquement pour donner une idée des possibilités colossales qui nous sont refusées en raison de la persistance de l'anarchie internationale.

Ainsi par deux fois en un demi-siècle les socialistes ont vu le progrès social accompli pendant des années anéanti en une seule nuit. Par deux fois en un demi-siècle ils ont vu l'argent dont on avait désespérément besoin pour les foyers et la santé du peuple détourné pour la hideuse entreprise de la guerre. Aussi longtemps que nous aurons à supporter des fardeaux de cette taille nous aurons, non pas la prospérité et l'égalité socialistes, mais la pauvreté, la sous-alimentation, et un gaspillage colossal de ressources tant humaines que matérielles. Il est intolérable que nous ayons à endurer cela uniquement à cause de l'absence du mécanisme convenable pour l'empêcher. Mais, aussi longtemps que les socialistes n'auront pas une politique internationale constructive, il faudra supporter ces fardeaux.

Le socialisme international ne peut pas tenir contre l'anarchie internationale. Les exigences de la sécurité nationale, sinon du nationalisme effréné, sont trop fortes.

En d'autres termes, l'idée qu'il faut d'abord instaurer le socialisme, après quoi toutes les institutions internationales seraient données de surcroît, est une idée qui fait fi des leçons de l'expérience. Par une telle méthode, évidemment, on réalise certains points qui ont leur place dans la liste des principes socialistes essentiels énumérés au début du présent article. On obtient une planification collective et pleinement consciente de la vie économique, mais une planification de guerre en vue de la guerre. La planification en vue de l'égalité, la planification à des fins constructives et pour le bien-être quotidien des masses populaires sont reportées indéfiniment à plus tard. Tout se trouve arrêté ou, ce qui est encore pire, ramené en arrière, en raison de notre incapacité à affronter de manière adéquate le problème de l'ordre international et, plus particulièrement, de l'ordre européen. Jusqu'à maintenant le mouvement socialiste dans ses essais pour résoudre ce problème, est passé par deux phases alternées et incompatibles entre elles. D'abord une phase de pacifisme, d'affirmation de la solidarité internationale de la classe ouvrière et de sa détermination de ne pas participer à un conflit ou à une politique d'armements qui la diviserait, ensuite, par un renversement complet, l'adhésion à des fronts populaires, le soutien de plans de sécurité nationale ou collective et finalement, dans le cas des socialistes majoritaires, la participation sans réserve à la guerre. Et tout ce qu'on y a gagné, puisque combats il doit y avoir, c'est le reproche amer que ce soit aux socialistes que l'on doive toujours de combattre sans être équipés et sans être préparés.

La question se pose alors ainsi : Le fédéralisme peut-il nous tirer de cette impasse ? Le fédéralisme propose de créer une autorité dont le rôle soit de s'occuper des fauteurs de guerre *personnellement*, de leur enlever et d'enlever aux États nationaux au nom desquels, légitimement ou non, ils prétendent agir les moyens de faire la guerre. Le fédéralisme propose d'établir un ordre élémentaire dans le domaine international et de faire

[55] Tels furent les propres termes d'une résolution votée à *l'unanimité* par le Congrès du Parti en 1932 – les italiques sont de l'auteur).

pour les États ce que les États firent pour les individus lorsqu'ils mirent fin au règlement des querelles personnelles par le couteau ou la trique, le tesson de bouteille ou le pistolet. Quand cette sorte d'ordre élémentaire sera établi alors nous pourrons parler utilement socialisme. Mais pas avant.

Il reste cependant que beaucoup de socialistes sont méfiants. Ils sont méfiants parce qu'ils ne croient pas que le fédéralisme éliminera les causes de la guerre. Considérée de leur point de vue la guerre est d'origine économique. Elle est due aux tensions internes et externes des sociétés capitalistes.[56] Lénine déclare : « La question donc se pose : y a-t-il, en régime capitaliste, un moyen autre que la guerre d'éliminer la disparité entre, d'un côté le développement des forces productives et l'accumulation du capital, et de l'autre, le partage des colonies et des sphères d'influence au profit du capital financier ? ». Pritt déclare : « Les États se battent pour conserver ou pour conquérir des marchés et des terrains d'investissements, pour participer à la distribution ou la redistribution des dépouilles de l'exploitation impérialiste des territoires coloniaux… Ils se battent au moyen de contingentements et de tarifs douaniers, d'interdictions et d'accords commerciaux et, finalement, ils se battent avec des obus et des balles et la chair des travailleurs. » Laski déclare : « Les États ne s'accrochent pas sans cause à leur souveraineté. Ils le font pour protéger un ensemble de droits acquis à l'intérieur des frontières pouvant effectivement invoquer la protection de cette souveraineté ! ».

> Dans les conditions du monde moderne l'explication de la guerre par des causes exclusivement économiques devient de plus en plus insoutenable.

Mais la guerre est une très antique institution. Les peuples se sont fait la guerre pendant très longtemps, pendant plus longtemps qu'ils n'ont parlé de capitalisme et de socialisme, pas depuis plus longtemps toutefois que la misère et l'injustice existent dans le monde. C'est-à-dire depuis toujours. On peut raisonnablement supposer qu'à différentes périodes de cette longue histoire il y a dû y avoir différentes sortes de guerres tirant leur origine de causes différentes. Il est également possible qu'au dix-neuvième siècle la concurrence économique et le désir d'exploiter les peuples moins hautement développés aient été des causes primordiales de guerre, que des conflits d'intérêts à l'intérieur « d'un groupe relativement peu important d'hommes extrêmement riches » aient engendré « guerre destructrice sur guerre destructrice »[57]. Mais même pour cette période cette théorie n'est pas entièrement satisfaisante. Il y eut nombre de cas, comme dans les querelles qui conduisirent à la guerre russo-japonnaise[58] où les gouvernements invitaient délibérément de prétendus intérêts capitalistes comme un écran de fumée pour cacher leurs propres ambitions politiques, et nombre de cas où « la haute finance tremblait de tous ses membres lorsque survenaient les moindres complications politiques », de même que, d'un autre côté, il y eut nombre d'exemples d'intrigues financières ayant entraîné les gouvernements à faire la guerre pour défendre des droits acquis.

Mais la théorie doit s'adapter aux faits. Dans les conditions du monde moderne l'explication de la guerre par des causes exclusivement économiques devient de plus en plus insoutenable. L'État qui se jette dans la guerre avec l'espoir de conquérir de nouveaux marchés, d'en sauvegarder d'anciens, se consacre à une entreprise sans espoir, parce que quelles que soient les résultats auxquels la guerre moderne conduit par ailleurs, elle ne vous ouvre ni ne vous conserve des marchés, même si vous êtes victorieux. Les Britanniques furent vainqueurs dans la dernière guerre et ils ont toujours été en difficulté depuis en raison de la perte des marchés que le gain de cette victoire leur avait coûtés. Et « le petit groupe de gens extrêmement riche » doit être incroyablement stupide s'il imagine sérieusement que la guerre totale va se révéler bénéfique soit pour leur fortune soit pour leur pouvoir politique. Si ces gens n'ont pas encore appris d'expérience que la guerre moderne n'épargne ni vies ni propriétés, à coup sûr les avions le leur apprendront bientôt ! Mais le zèle avec lequel beaucoup de ces riches soutinrent la politique d'apaisement et de paix à tout prix de Chamberlain fait penser au contraire qu'ils voient déjà fort bien qu'ils n'ont rien de bon à attendre de la guerre. Economiquement la guerre moderne signifie incontestablement la ruine des riches comme des pauvres (aux sens différents où ce mot est compris aux divers degrés de la hiérarchie sociale).

Il est exact que la guerre actuelle a pris l'apparence d'un conflit économique en raison de l'énorme tapage fait par le gouvernement allemand au sujet des difficultés résultant de la perte de ses colonies. Les faits et les chiffres ont établi cependant sans discussion possible que les ressources économiques tirées des domaines coloniaux ont été fortement exagérées bien que ceux qui avançaient cet argument n'aient pas été toujours prompts à en tirer la conclusion que si telle acquisition n'avait pour les Allemands qu'un intérêt minime la rétrocession ne devait représenter pour le possesseur actuel qu'une perte également infime. Tout ce simulacre d'argumentation économique, cependant, s'insère fort bien dans une explication bien plus réaliste que la guerre moderne, à savoir qu'il s'agit d'une survivance entièrement irrationnelle qui persiste parce qu'elle fait traditionnellement partie de notre culture, parce que la fierté que l'on a de son pays est d'abord et avant tout, sinon exclusivement, la fierté que l'on éprouve pour sa puissance militaire, parce qu'aucune mesure n'a été prise pour empêcher les névrosés et les gangsters d'avoir la haute main sur la politique internationale et parce que, hélas ! la guerre satisfait une certaine aspiration à travailler ensemble à une cause commune, aspiration à l'égard de laquelle notre genre de vie en temps de paix est stupidement indifférent. La guerre est un monstre, en fait, qui se nourrit de lui-même. Les colonies ne sont pas aujourd'hui, en général, de première importance au point de vue économique. Vous pouvez faire remarquer aux nazis plus de mille fois que la valeur des produits commerciaux qu'ils importaient de leurs colonies, quand ils en avaient, ne représentait pas la centième partie de ce qu'ils importaient du reste du monde, ils ne seront cependant pas convaincus car les colonies sont un élément de

[56] Le mieux est d'admettre que le terme capitaliste, dont les acceptations se sont multipliées comme celles du terme opposé, socialisme, désigne tout ce qui, dans la société anglaise, américaine ou dans toute autre société contemporaine (à l'exception de l'Union Soviétique et des États fascistes) est en contradiction avec les conditions du socialisme exposées à la page 131 (éd. SEDEI).

[57] Pritt : *Federal illusion ?* p. 82, 83.

[58] Pour cet exemple comme pour d'autres, voir Lionel Robbins, *Economic causes of War*.

prestige, les colonies sont le nerf de la guerre. L'accès au caoutchouc et au pétrole ne comporte pas simplement la garantie qu'on sera toujours en mesure d'acheter les pneus pour les autobus et de l'essence pour les voitures particulières. Il comporte la sécurité militaire. Il nous faut un empire pour nous protéger contre le risque de la guerre. Il nous faut la guerre pour protéger notre empire. C'est un cercle vicieux, il y a maintenant vingt-cinq ans que Bertrand Russel proclamait que la guerre était la fille de la peur et qu'il était mis en prison en raison de ses opinions. Cela ne l'empêchait pas d'avoir raison, pas plus que le même traitement n'empêchait Galilée d'avoir raison quand il disait que c'était la terre qui tournait autour du soleil et non l'inverse. Les hommes se battent moins pour des marchés que poussés par la peur, la gloire nationale et le désir de se battre.

Nous en revenons donc à ceci que la seule façon de briser ce cercle est de créer une autorité supranationale avec le pouvoir et le devoir de maintenir l'ordre. Quelles que puissent être les causes profondes de la guerre (et il est très important que nous poussions plus loin nos investigations à ce sujet), la mesure à prendre immédiatement est de s'occuper du *fait* même de la guerre. Une comparaison avec la vie privée est encore valable ici. Il est d'une importance vitale d'étudier les causes qui font que les cambrioleurs cambriolent et les assassins assassinent et, si possible, de changer la structure de notre société de telle sorte que les gens cessent de commettre de tels actes. Mais on ne peut pas attendre, pour créer un appareil judiciaire et policier destiné à se couper du *fait* même qu'est le vol ou le meurtre, que ces recherches à longue portée et ces transformations aient été effectuées, ne fût-ce que parce que la réalisation de ces recherches et ces transformations exige que l'on soit garanti contre le meurtre ou le vol. Et le problème est le même, que le crime concerne la vie internationale ou la vie privée.

***

Le fait que le progrès social dépend de l'ordre international est une raison fondamentale pour que les socialistes s'intéressent au fédéralisme, mais ce n'est en aucune façon la seule. Il y a aussi des arguments plus positifs. Dans la pensée des socialistes il est essentiel pour réaliser l'égalité et la prospérité auxquelles ils aspirent qu'une direction planifiée et pleinement consciente de la vie économique couvre une vaste étendue. Ils se préoccupent tout particulièrement, en conséquence, des aspects que présenterait et des possibilités qu'offrirait au point de vue économique une fédération. Car l'échelle à laquelle des plans sont conçus est à peine moins importante que leur contenu. Le bon sens suggère que l'échelle convenable doit varier énormément avec ce dont il s'agit. Le bon sens suggère aussi qu'il est extrêmement invraisemblable que, dans ce monde moderne qui va se rapetissant, l'État national soit l'unité la plus vaste qu'une planification économique constructive doive jamais prendre en considération. Pour citer seulement deux exemples, la planification en matière de transports et la planification en matière d'énergie conçues à une échelle purement nationale sont en désaccord avec les données du réel. L'Europe occidentale à tout le moins forme, ou tout au moins devrait former, une unité au point de vue de l'énergie et des transports. Il y a quelques années, dans notre pays, le Parti Travailliste présenta un plan de socialisation, tant au point de vue de la propriété que de celui de la gestion, des industries du charbon et de l'énergie. Il se peut que dans ses propres limites ce plan ait été assez sagement conçu, mais il aurait été beaucoup plus efficace s'il avait été en mesure de créer un lien entre la production charbonnière et énergétique de la Grande-Bretagne et celle des États du continent (dont certains avaient contribué à mettre en fâcheuse posture les mines et les mineurs britanniques). Une Fédération européenne s'intéresserait à la socialisation de choses telles qu'un réseau électrique européen et – fortiori – un réseau aérien européen. C'est seulement sous un régime fédéral stable et ordonné qu'il est possible de créer des services publics inter-États qui soient gérés dans l'intérêt de tous. Dans l'Union Soviétique, l'unité économique va de l'entreprise couvrant toute l'union jusqu'à la coopérative du village. Dans l'aire – beaucoup moins étendue – de l'Europe non soviétique l'anarchie internationale nous condamne toujours à nous arrêter à l'étape intermédiaire.

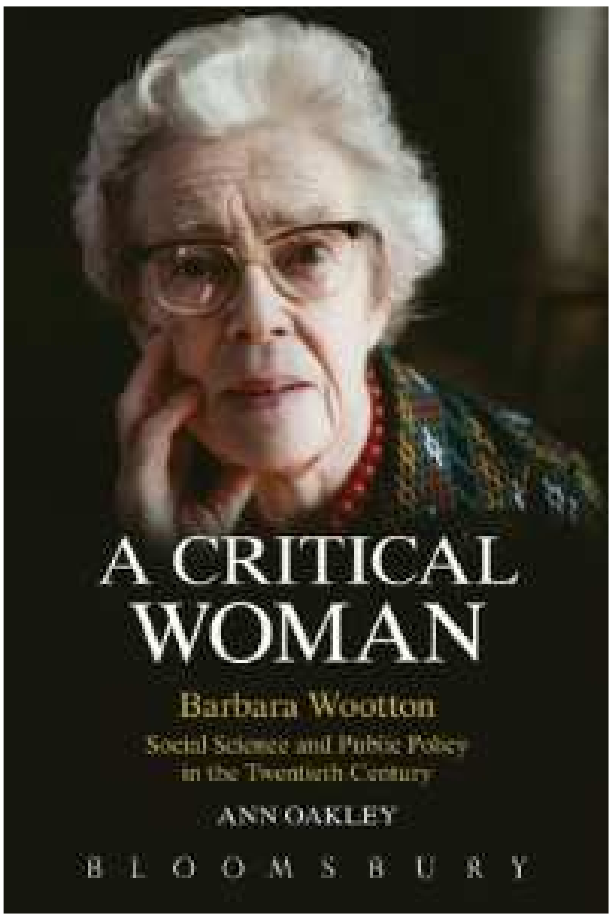

Nous en revenons donc à ceci que la seule façon de briser ce cercle est de créer une autorité supranationale avec le pouvoir et le devoir de maintenir l'ordre. Quelles que puissent être les causes profondes de la guerre […], la mesure à prendre immédiatement est de s'occuper du fait même de la guerre.

Or, d'autres problèmes économiques requièrent aussi un plus vaste canevas. L'État socialiste est un État à services sociaux. Jusqu'à maintenant les efforts tentés pour élever les normes internationales en matière sociale ont été faits dans le cadre des activités du Bureau international du Travail. Comme la Société des Nations, le B.I.T. ne dispose pas d'agents d'exécution ni de sanctions pour appuyer ses décisions. Son histoire est un recueil pitoyable de travaux entrepris mais non

réalisés en raison de son manque de pouvoir d'exécution. Durant les dix premières années de son histoire – celles où il eut le plus de succès – il obtint seulement un tiers environ du total des ratifications possibles de vingt-six conventions signées. Vingt-cinq pays n'avaient reconnu aucune convention et la majorité des pays membres n'avaient ratifié que moins de la moitié du total. En d'autres termes la méthode de « législation » du B.I.T. n'avait été, au mieux efficace qu'à moins de trente pour cent.

Un gouvernement pourvu d'autorité ne tolère pas un respect de la loi à trente pour cent ! Ce qu'une organisation internationale du travail *essaya* de faire en matière de normes relatives au travail, un gouvernement fédéral *pourrait* le faire, à l'intérieur de son propre territoire. Il n'est pas nécessaire que la Fédération ait un pouvoir exclusif en matière de législation dans ce domaine.

En raison de la grande variété des conditions et des possibilités locales, il n'est même pas souhaitable qu'elle l'ait. Ce dont on a besoin, c'est d'une constitution fédérale qui donne concurremment compétence pour légiférer en matière de travail à la fois au gouvernement des États et au gouvernement fédéral étant seulement entendu qu'en cas de conflit, l'autorité de celui-ci devra prévaloir. De cette façon un système de normes fédérales minimales peut coexister avec des normes plus élevées dans les États où l'application du socialisme est plus avancée et les citoyens de ces derniers peuvent être délivrés de la crainte perpétuelle de leurs voisins dont le niveau de l'autre côté de la frontière est plus bas.

Car aujourd'hui (en novembre 1940) les peuples européens, de la Baltique à l'Atlantique d'une part et à la Méditerranée et à la mer Noire d'autre part, vivent sous une domination que l'on peut considérer comme étant essentiellement unique. Le continent a été en fait unifié – unifié par la conquête et sous la tyrannie.

Enfin le fédéralisme aplanit le chemin pour ce grand allié du socialisme international qu'est le mouvement syndical international. L'expérience a montré qu'il est possible de créer des syndicats ouvriers capables de mener une action concertée sur un vaste espace géographique, pourvu que celui-ci ne s'étende pas au-delà des frontières d'États indépendants. Cet obstacle n'a été franchi que dans le cas de la frontière – non défendue – du Canada et des États-Unis et cela seulement pour certaines industries. Mais à travers le vaste territoire des États-Unis les travailleurs des chemins de fer, des mines, de l'habillement, pour n'en nommer que quelques-uns, ont créé de puissants syndicats à l'échelle de la Fédération. Tandis qu'en Europe le mouvement syndical international a subi exactement les mêmes désastres que les internationales socialistes. Il se brisa lui aussi en 1914, sous la pression du sentiment patriotique, lorsque les syndicats allemands « accordèrent l'appui le plus loyal aux autorités civiles et militaires » et que les syndicats français et britanniques firent de même dans leurs pays respectifs. Et il se brisa de nouveau dans les années orageuses de 1930 à 1939. Même pendant les intervalles de paix relative ses activités se sont limitées à des consultations et à des congrès – dépourvus dans tous les cas du pouvoir de décision – et, à l'occasion, à une assistance financière mutuelle à une modeste échelle. Ses congrès ont été des congrès non de concitoyens mais d'étrangers. Même dans le cas des injustices sociales les plus graves et même dans le cadre d'une seule industrie la solidarité des travailleurs à l'échelle du continent est toujours restée en Europe un rêve. Et cependant, de la côte de l'Atlantique à celle du Pacifique la solidarité à l'échelle du continent est à la fois possible et effectivement pratiquée.

***

Les arguments précédents ne sont pas affectés par les événements immédiats de la guerre actuelle. Ils auraient la même force si la Pologne, la Belgique, la Hollande, la Norvège, le Danemark, la France et tous les pays dont ce fut le tour d'abord ou dont ce pourra être le tour plus tard, n'avaient jamais perdu leur indépendance. Même, si paradoxal que cela paraisse, la tragique détresse de l'Europe ajoute en fait des arguments à la cause socialiste et fédéraliste. Car aujourd'hui (en novembre 1940) les peuples européens, de la Baltique à l'Atlantique d'une part et à la Méditerranée et à la mer Noire d'autre part, vivent sous une domination que l'on peut considérer comme étant essentiellement unique. Le continent a été en fait unifié – unifié par la conquête et sous la tyrannie.

Nous qui rejetons cette tyrannie espérons être tôt ou tard dans une situation où nous serons en mesure de décider ce qu'il faudra faire de cette unité. Une première attitude consisterait simplement à la briser, à rétablir l'échiquier européen d'avant la guerre, et à restaurer le plus possible l'indépendance des anciens États jaloux et effrayés les uns des autres. (On pourrait peut-être tracer des frontières avec un peu plus de respect à l'égard du principe dont on se réclame de l'autodétermination nationale et avec un peu moins de cynisme inspiré de considérations stratégiques. Mais il ne s'agit là que de détails.) Nous pouvons si nous le voulons oublier à la fois la logique de la technique du XXe siècle et les horizons élargis de la citoyenneté du XXe siècle, et nous appliquer à réduire l'Empire nazi en au moins autant de parties qu'il en est entré dans sa construction, *si* nous le voulons. Mais est-il concevable qu'un seul socialiste puisse réellement vouloir s'engager dans une telle politique ? Le faire signifie rétablir au moins huit tarifs douaniers distincts, au moins huit monnaies différentes, et au moins huit systèmes différents de règlements visant à interdire l'entrée des travailleurs d'un État dans le territoire d'un autre jalousement réservé à leurs camarades. Tout cela sur une étendue qui représente les trois cinquièmes seulement de l'Union Soviétique. Cela signifie également rouvrir la porte de toutes les vieilles querelles entre les prétendus pourvus et dépourvus aussi bien qu'au honteux système selon lequel les peuples coloniaux exploités sont échangés comme des enjeux dans le jeu hideux de la politique européenne de puissance. On a peine à croire qu'un mouvement qui commença par un appel à l'union des travailleurs du monde entier et qui a régulièrement condamné le vasselage politique et la servitude économique de l'homme noir puisse mettre son influence au service d'un programme si étroit et si fermé.

L'autre attitude consiste à accepter le fait que le désordre d'autrefois a disparu à jamais – il importe peu que ce soit par des moyens infâmes ou non –, que ce n'est pas la dislocation mais la transformation du vaste empire nazi qui doit être notre but et que la prospérité commune de tous ceux qui ont

souffert sous la domination nazie est la base sur laquelle il faut édifier un ordre nouveau plus large.

Cette transformation, cependant, ne peut être accomplie qu'à l'intérieur d'un cadre politique. Le bon sens en matière économique ne tient pas compte, bien sûr, des frontières politiques. Mais le bon sens en matière économique ne peut pas agir seul. L'histoire des dix dernières années devrait suffire pour enlever tout fondement à la vue simpliste que l'économie commande toujours à la politique et n'en dépend jamais. Pendant toutes ces années les États de l'Europe se sont trouvés engagés dans le jeu gigantesque et mortel d'une compétition dans l'auto-appauvrissement. Ils ont joué ce jeu en partie parce que leurs politiques économiques étaient subordonnées au jeu plus considérable et plus terrible encore de la politique de puissance, dont personne n'osait dénoncer les règles, et en partie parce qu'il n'y avait personne pourvu de l'autorité nécessaire pour les arrêter. Les seuls avantages économiques n'ont pas suffi à faire l'unité de l'Europe et ils ne suffiront pas à la maintenir. Elle sera maintenue tant que, et seulement tant que, un gouvernement politique sera institué et sera en mesure à la fois d'être l'expression du besoin d'unité et de soutenir celui-ci de toute la force de la loi. Pour un anti-nazi, il n'y a qu'une question : de quelle espèce de gouvernement s'agira-t-il ?

Les seuls avantages économiques n'ont pas suffi à faire l'unité de l'Europe et ils ne suffiront pas à la maintenir. Elle sera maintenue tant que, et seulement tant que, un gouvernement politique sera institué et sera en mesure à la fois d'être l'expression du besoin d'unité et de soutenir celui-ci de toute la force de la loi.

***

Or la simple vérité en la matière est que socialisme et fédéralisme sont des parties complémentaires du même tout. Récemment, avec sa plume séduisante, M. Strachey[59] a essayé de les présenter comme les termes d'une alternative. Le choix entre eux n'est ni naturel ni nécessaire. C'est comme si l'on affirmait qu'en faisant le plan d'une maison il faut choisir entre la cuisine et la salle de bains. Il est exact que l'on peut construire une maison où manque l'une ou l'autre de ces installations, de même qu'il est exact que l'on peut parfaitement réaliser une fédération qui ne soit pas socialiste. Pour un socialiste un régime fédéral qui méprise les idées sociales auxquelles il accorde une si grande valeur n'est évidemment pas plus l'équivalent d'une fédération socialiste qu'une maison sans salle de bains ne l'est d'une maison pourvue à la fois d'une cuisine et d'une salle de bains. Il est vrai, répétons-le, qu'à l'intérieur d'un espace national limité, une planification économique pleinement consciente peut réaliser quelque chose qui s'approche de l'idéal socialiste d'égalité. Mais accepter de s'en tenir au niveau national revient au même que de se tracasser tellement au sujet de la salle de bains qu'on en oublie complètement la nécessité d'une cuisine.

La situation à laquelle un socialiste a à faire face se ramène à ceci. Une fédération politique est actuellement la condition nécessaire de toute activité politique ordonnée. En fait elle est probablement la condition du simple salut. Comme l'a dit Attlee il faut se fédérer ou périr. Mais la nature et les possibilités de toute fédération quand elle naîtra, si elle doit naître, dépendront des buts et des objectifs des hommes et des femmes qui seront les agents de sa création. C'est pourquoi c'est une politique à courte vue que de boycotter l'idée d'une fédération sous prétexte que cette idée n'est pas spécifiquement et inéluctablement socialiste parce qu'alors le danger que des éléments non socialistes ou anti-socialistes prennent en main la campagne en faveur d'unités politiques plus vastes se trouve encore fortement aggravé. Exiger pour cette raison le boycott des mouvements fédéralistes est de la part d'un socialiste la même chose que de refuser de monter dans un autobus parce qu'on ne peut utiliser les autobus pour transporter les gens à des réunions anti-socialistes. La fédération en elle-même, comme la planification et la collectivisation, est un simple instrument, ni bon, ni mauvais en soi. C'est l'affaire d'un socialiste de faire servir ses vastes possibilités à des fins particulières. Pour mener effectivement à bien cette entreprise, le moment pour commencer se situe avant et non pas après que l'Europe fédérale sera devenue un fait accompli.

Car le moment est venu où nous devons reconnaître que les besoins des hommes et des femmes des masses populaires ne peuvent être satisfaits qu'au moyen d'un plan où se trouvent trois éléments également essentiels. En tête vient la liberté individuelle et politique, programme commun de tous les démocrates déclarés, qu'ils soient socialistes ou non, depuis le XVIIIe siècle. Nous devons avoir le droit d'exprimer par la parole nos idées et d'écouter les idées des autres, d'être à l'abri de la délation et des arrestations arbitraires, et de dire notre mot dans le choix et dans la critique de ceux qui exercent le pouvoir politique.

Ensuite viennent nos besoins sociaux et économiques. En cet âge d'abondance nous devons être libérés du spectre tyrannique de la misère et de l'insécurité. Nous ne devons pas être victimes de la concentration du pouvoir économique dans les mains d'une minorité irresponsable. Nous ne devons pas, du fait de la naissance, de la pauvreté ou de toute autre infériorité d'origine sociale, nous voir interdire les chances de tirer le meilleur parti possible de nos talents mis au service de la communauté. Nous ne devons pas être exposés à l'indignité et aux humiliations (ou inversement être corrompus par l'arrogance et l'étroitesse d'esprit) que comporte tout système de ségrégation sociale. C'est dans cette lutte pour la sécurité sociale et économique que les socialistes ont rendu les services les plus manifestes. C'est en vue de ces fins, et non d'autres, qu'ils veulent leur planification, leur socialisation, leurs impôts, dont l'effet doit être de redistribuer les richesses, et leurs généreux services sociaux.

Le troisième élément est la création d'une autorité supranationale, conçue en partie, comme nous l'avons vu, comme un moyen de mettre fin à l'incessante destruction mutuelle des peuples qui prétendent figurer aux premiers rangs de la civilisation et en partie comme étant par elle-même l'instrument indispensable de la planification socialiste à une échelle adaptée aux réalités techniques et économiques de l'âge où nous vivons.

[59] Dans son livre *Federalism or Socialism* ?

Non : socialisme et fédéralisme ne sont pas les vrais termes de l'alternative. Les vrais termes de l'alternative à laquelle un socialiste a à faire face sont les suivants. Il peut continuer à socialiser et à planifier et à égaliser à l'intérieur de son territoire propre et sous un pavillon propre en laissant ses camarades – encore étrangers pour lui – faire la même chose dans le même isolement. Il peut fermer les yeux devant la brèche béante que la décadence de l'internationalisme a laissé s'ouvrir dans les programmes socialistes. Il peut continuer à suivre la route suivie pendant les vingt-cinq dernières années – vingt-cinq années pendant lesquelles les socialistes de ce continent ont par deux fois abandonné leurs luttes de classes et leurs programmes sociaux pour prendre les armes contre leurs camarades, vingt-cinq années au cours desquelles le « socialisme de notre temps » s'est dégradé en cette parodie abâtardie connue sous le nom de National-Socialisme.

Ou bien il peut rejeter ce qui s'est révélé n'être que le socialisme du champ de bataille et du cabinet de guerre. Il peut admettre selon les termes de Laski « la nécessité d'une autorité mondiale quand la décision est d'un intérêt mondial » et reconnaître que « la souveraineté de l'État est incompatible avec un système équitable de relations internationales »[60]. Il peut exiger « non pas le concept de l'impérialisme, mais celui du fédéralisme[61]. Il peut lire sur les tombes de France et des Pays-Bas et dans les foyers en ruines de Londres les implications de l'anarchie internationale dans un monde qui va en rapetissant et il peut expédier l'État national dans les limbes des systèmes politiques périmés, comme il a déjà expédié dans les limbes des anachronismes économiques, la banque privée et l'hospice des pauvres. C'est par cette voie seulement qu'il pourra enfin libérer l'internationalisme socialiste créateur qui a été si longtemps et si douloureusement mis en échec.

[60] Edward Laski, *Liberty in the modern State*.

[61] E. Laski, *Grammar of Politics*.

Irlande du Nord : 25 ans après l'accord de paix du vendredi saint

François Alfonsi
Député européen, membre de R&PS, président de l'Alliance libre européenne et membre du groupe Verts/ALE
Article paru initialement sur le site de Régions et Peuples Solidaires, avec son aimable autorisation

Cet anniversaire a pris une dimension renforcée en raison du Brexit et des difficultés rencontrées pour préserver le « protocole Nord Irlandais » prévu dans les accords de retrait passés entre le Royaume Uni, dont fait partie l'Irlande du Nord, et l'Union Européenne, dont continue de faire partie la République d'Irlande. Ces accords ont été signés par le gouvernement de Boris Johnson en octobre 2019, mais ce même Boris Johnson refusait de les appliquer, notamment dans leur volet nord-irlandais.

Les tensions ont été vives entre Londres et Bruxelles qui a pesé de tout son poids pour que les citoyens européens d'Irlande soient garantis d'une solide protection dans leurs droits, notamment le Good Friday Agreement, accord du Vendredi Saint, traité international signé à Pâques 1998 entre les partis nord-irlandais, loyalistes et républicains, le premier ministre britannique (à l'époque Tony Blair), le chef du gouvernement irlandais (Bertie Ahern) et le Président des USA (à l'époque Bill Clinton). Le « protocole nord-irlandais » a pour vocation de faire respecter ces accords du vendredi saint en refusant de matérialiser une frontière terrestre partageant à nouveau l'Irlande en deux, ce qui risquerait de relancer une guerre civile en Ulster.
Poussé par la partie loyaliste des habitants d'Ulster, Boris Johnson a imaginé pouvoir ignorer ses engagements, ce qui a ouvert une forte crise entre le Royaume Uni et l'Union Européenne. Depuis Boris Johnson a démissionné du 10, Downing Street, Liz Truss lui a succédé brièvement, et l'actuel premier ministre Rishi Sunak a été investi.
Contrairement à ses deux prédécesseurs, le nouveau premier ministre britannique a recherché le dialogue, et un accord a été trouvé pour appliquer ce fameux « protocole nord-irlandais », malgré l'avis contraire de la représentation officielle de la communauté protestante loyaliste d'Irlande du Nord toujours obnubilée par la crainte d'être coupée matériellement et politiquement du continent britannique. Celle-ci maintient cependant la pression en refusant de laisser se former le gouvernement de l'Irlande du Nord, dont la composition est fixée, selon le Good Friday Agreement, par entente entre les deux communautés. Les députés loyalistes élus à Westminster ont dénoncé la reculade de M. Rishi Sunak, et ils ont continué à s'opposer à l'application du protocole.
Dans ce contexte tendu, la commémoration du vingt-cinquième anniversaire du Good Friday Agreement a fait l'objet d'une mobilisation intense. Dans sa récente session du 30 mars 2023, le Parlement Européen, en présence d'Ursula von der Leyen, a rendu un vibrant hommage aux acteurs de la négociation de 1998, particulièrement John Hume, longtemps député européen, qui avait reçu le prix Nobel de la Paix pour le rôle déterminant qu'il avait joué dans ce processus. Joe Biden, accompagné de Bill Clinton, a programmé de faire durant Pâques un voyage officiel en Irlande, à Belfast puis à Dublin, pour faire pression lui aussi sur Londres et sur les alliés unionistes de la majorité conservatrice au pouvoir.
Mais plus que les pressions politiques, aussi importantes soient-elles, c'est la réalité du terrain qui finira par ramener à la raison les plus farouches opposants. En effet, par l'application du protocole nord-irlandais, l'Irlande du Nord bénéficie désormais d'une ouverture totale sur les deux marchés, européen et britannique. Ce sera le seul territoire au monde à bénéficier de ce privilège dont l'effet le plus probable sera d'attirer à Belfast des entreprises, américaines entre autres, qui voudront bénéficier de ce double accès aux marchés européens.
Les forces économiques de l'Irlande du Nord, majoritairement issues de la partie unioniste de la population, sont forcément sensibles à cet argument majeur que le nouveau premier ministre britannique Rishi Sunak martèle pour justifier sa position en rupture avec celle de Boris Johnson. Cela n'a pas suffi à faire fléchir les dirigeants politiques protestants. Mais des élections sont programmées ces prochaines semaines en Irlande du Nord, car l'actuel Parlement, dont l'élection avait déjà donné des signes d'une évolution des mentalités en accordant pour la première fois depuis 1998 le leadership aux républicains du Sinn Fein, n'a pu mettre en place son gouvernement du fait des blocages de la partie loyaliste. Si celle-ci recule à nouveau dans les urnes, la situation pourrait alors se débloquer.
Quoi qu'il en soit, d'un point de vue historique, l'Irlande du Nord est entrée dans une nouvelle ère. La réunification de l'Irlande n'est plus un rêve désormais, même si elle n'est pas encore pour demain.

La question « régionale » ne fait toujours pas recette

Gérard Tautil
Professeur honoraire de philosophie et auteur[62]

De récentes publications et articles de presse reviennent sur la « question régionale » (*La France en miettes. Régionalismes, l'autre séparatism,* de Benjamin Morel ; article du *Monde,* 6-8 mai 2023, de Benoît Floc' h).
Si la question n'est pas nouvelle, les réponses de cet essai tardif ne le sont pas davantage. Elles méritent une mise en perspective.

Ce premier essai de B. Morel, jeune constitutionnaliste (chevènementiste) de la faculté de droit d'Assas, fait litière de la question territoriale avec les raccourcis d'usage. Il est bien dans la tradition d'une droite conservatrice sur cette question rémanente depuis la réforme G. Defferre (1981), (le ver est dans le fruit) et les découpages technocratiques régionaux de F. Hollande (2016). Car il y a un suivi idéologique têtu entre les analyses souverainistes de J.-P. Chevènement aboutissant au célèbre épisode des « paillotes » en Corse (et au soutien à E. Macron aujourd'hui) et L. Jospin aux prises avec les contradictions dans l'exercice du pouvoir d'État. Celui-ci fit long feu avec le traitement de la « reconnaissance du peuple corse » dans le cadre de la cohabitation avec J. Chirac (2002). Pour B. Morel, ce thème est aujourd'hui relayé par un G. Darmanin confronté à une majorité corse élue favorable à l'autonomie, sous la pression du lobbying des *« ethnorégionalistes »*. Ce pamphlet, n'échappe pas à l'emploi répété de ce terme (comptez les pages où ce concept idéologique n'est pas repris !), amalgamant revendication linguistique, préambule de l'idée autonomiste et propédeutique à l'indépendantisme : bref, « *un rapport hypothéticodéductif au réel* (sic) ! C'est ce schéma mécaniste qui irrigue l'analyse, illustrée par les cas similaires en Europe et dans l'hexagone. Car *l'essentialisme* des revendications « régionalistes » articule toute pensée ethno-régionaliste : l'équation entre les positionnements nationalistes de droite de Maurras (qui s'échoue dans le nationalisme de *l'Action française*) et la pensée contemporaine de gauche comme celle de Robert Lafont (inconnue de l'auteur) ne change rien à l'affaire [1b, document 2], l'idéologie régionaliste ne peut que renforcer le rôle des *Idiots utiles de l'ethnorégionalisme*. (sic).
Parallèle à cette idéologie éditoriale, dans le droit fil de la séquence politique, le silence du ministre de l'Intérieur, empêtré dans la question des retraites et son traitement répressif, est bien le résultat d'une situation inédite. L'actualité reste clivante : l'exécutif de l'Assemblée de Corse attend des réponses concrètes aux questions posées sur un statut d'autonomie adapté à cette collectivité territoriale. On attend toujours ses « propositions » au lieu du botté en touche, cette vieille pratique politicienne. Démonstration est faite que la question territoriale qui peut et doit s'inscrire dans une réponse globale de démocratisation n'est en aucun cas une question politique subsidiaire, elle reste fidèle à une « centralité d'histoire » à la française. Mais, sans doute, G. Darmanin s'est fait lui aussi piéger…

Abrégés d'histoire

De la décentralisation/déconcentration, caricature d'une régionalisation démocratique (aux compétences partagées - mais non régaliennes- et aux budgets assumés au même niveau que celui des régions européennes), la réaction de la classe politique ne peut trancher le nœud gordien d'une longue tradition qu'elle reproduit. L'exécutif refuse tout débat démocratique sur une constitution qui ne fait parler d'elle que pour ses obstacles répétés au changement. Le rappel historique de la fête de la Fédération qui pose déjà la question des différences culturelles et territoriales après le centralisme de l'Ancien Régime, est absent de tout agenda novateur.

Démonstration est faite que la question territoriale qui peut et doit s'inscrire dans une réponse globale de démocratisation n'est en aucun cas une question politique subsidiaire, elle reste fidèle à une « centralité d'histoire » à la française.

Quant au « pacte girondin » dont se réclame E. Macron – le girondisme à l'origine se préoccupe surtout de sa seule représentation départementale -, il vient renforcer le courant néolibéral adoubé d'un « *ni gauche ni droite* ». Il est vrai que cette Ve République dont les constitutionnalistes sérieux soulignent la diarchie entre la logique présidentialiste et l'exercice parlementaire, son mode d'élection, sont à l'origine des blocages politiques actuels, du refus de toute démocratisation. En corollaire, une certaine opposition de gauche qui souhaite une VIe République se garde bien d'avancer quelques principes constitutionnels novateurs, se retranchant derrière une hypothétique Constituante. Il est vrai que le *fédéralisme* ne fait pas partie de la boite à concepts de cette gauche souverainiste. Rappelons le jeu gaulliste, à l'origine coincé entre une constitution aux effets autoritaires (art.16) et les tactiques conjoncturelles (référendum d'avril 1969 sur la réforme des régions et du Sénat auquel de Gaulle se serait opposé selon B. Morel). Leurs effets n'ont en rien permis de déverrouiller fondamentalement le jeu constitutionnel depuis 1958. Nous sommes toujours dans cette logique du « préjugé stato-national » qui rend aveugle et sourde la classe politique dans sa majorité. Aveugle face à une construction différente d'une Union européenne marchande et interétatique. Sourde aux revendications des langues historiques de France. Mais consensuelle sur la logique de métropolisation et les nouvelles concentrations territoriales renforcées qu'exige la mondialisation.

[62] Dernières publications sur la question :
[1a] *Le roman national français au défi de l'extrême droite*, L'Harmattan, Paris, 2016.
[1a] *Contratèmps. Letras sus l'Occitania e l'occitanisme*, IEO edicions, novembre 2022, version occitane.
[1b] *Contretemps. Lettres sur l'Occitanie et l'occitanisme*, coll. « Minorités nationales », Lyon, Presse fédéraliste, mai 2023, version française.

L'essentialisme de l'État national

Il est symptomatique que les souverainistes de droite et de gauche se retrouvent sur ces deux chantiers. Les uns, dans une vision idéologique psittaciste (J.-P. Chevènement, B. Retailleau, E. Valls…), les autres dans un souverainisme plus constitutionnaliste, un brin « différencié », serait-on tenté de dire (F. Hollande, E. Macron…).

Le constitutionaliste B. Morel s'inscrit plutôt dans une logique conservatrice réactive, surtout si l'intégration par la loi (fév. 2022) permet d'adapter la décentralisation selon les spécificités territoriales. Pour lui, les autonomies, tant dans le cadre européen qu'hexagonal, ne sont que le marchepied de la revendication d'indépendance ; car tout traitement territorial différencié « *crée un risque d'injustice, d'éclatement.* » Pourtant, il prend le risque de reconnaître que les territoires ultramarins sont l'exception en cas de « *rupture géographique* ». Belle formulation technocratique qui refuse de les considérer comme des prolongements de la période coloniale, « TOM-DOM », prolongements de la « métropole »… Ce qui n'empêche pas B. Morel d'affirmer que la solution de l'autonomie reste la réponse la moins pire, au secours d'un *statu quo* difficile, face à la poussée indépendantiste (Kanaky, Polynésie, mais aussi, à des degrés divers, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte). Ce contorsionnisme juridico-politique est à la mesure des recettes innovantes de notre constitutionnaliste en réponse aux situations anticoloniales réaffirmées. D'un côté, l'autonomie au secours de l'État, de l'autre, la diabolisation de toute forme de fédéralisme dans le cadre hexagonal. Cohérence ? Le principe anhypothétique de ce raisonnement est qu'on ne peut déconstruire l'histoire de l'État-nation de type XIXe siècle, c.q.f.d.

Si Benoît Floc'h dans *Le Monde* revient sur la collectivité alsacienne, déclassée en « Grand Est » indifférencié après 57 ans d'existence, quel est l'intérêt « stratégique » de ce retour en arrière ? Autre exemple : J.-L. Mélenchon, interrogé dans ce quotidien, donne libre cours à un exercice anhistorique en repensant les découpages régionaux à partir des bassins hydrographiques. Notre néo-géographe ignore-t-il son histoire et l'existence de plus de 800 « pays » qui s'ébauchent dès le Néolithique ? [1] Si la formation du territoire national est quelque chose de sensible qui touche à la vie des gens, les raccourcis d'histoire sont-ils la solution ? Cherchez l'erreur.

Langues-cultures « régionales », toujours à la peine

Ce n'est pas tout. Sur les questions culturelles et linguistiques, les partisans du centralisme se retrouvent dans une posture défensive, distinguant deux niveaux : celui d'un « statut de tolérance » pour l'enseignement et celui du refus de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*.

- Pour le premier, cet enseignement doit s'exercer. Mais la droite se retranche derrière la réforme des collèges et des lycées de J.-L. Blanquer qui est un modèle d'exclusion de cet enseignement : élimination des LV2 et LV3, disparition au Baccalauréat des points optionnels qu'elles permettaient. Ce lessivage des langues régionales affaiblit la continuité collège/lycée, à l'image du Var qui se retrouve avec un lycée regroupant 13 élèves de langue occitane-provençal (Commission académique de Nice, déc. 2020). L'attractivité de la matière, qui dépend aussi du travail très variable des chefs d'établissement, est confrontée au nombre décroissant de postes depuis 30 ans, à la mise en compétition avec les autres langues vivantes et anciennes, aux horaires périphériques d'une journée chargée. La loi Molac (mai 2021) permet une relative avancée mais se heurte toujours au refus de tout enseignement immersif (celui des écoles associatives qui réclament une intégration à l'enseignement public et pratiquent un enseignement bilingue) et oblige les communes à participer à leur financement. B. Morel dénonce leur statut privé… Les blocages de la classe politique, son opposition farouche au bilinguisme (admis pour l'anglais) reposent toujours sur l'article 2 de la constitution.

D'un côté, l'autonomie au secours de l'État, de l'autre, la diabolisation de toute forme de fédéralisme dans le cadre hexagonal. Cohérence ?

Pour le deuxième, la *Charte européenne* permet cet enseignement en laissant aux États l'application souhaitée. Signée mais non ratifiée par la France, elle a rencontré l'opposition traditionnelle du Conseil constitutionnel qui avec ses opposants y voient une idéologie ethniste, raciste, pour le moins un privilège accordé à des communautés. *Bis repetita*, B. Morel, reprenant l'argument, reproche à l'Europe son libéralisme (traité de Lisbonne, fonds FEDER…), y voit le cheval de Troie de la subsidiarité et le « *fruit de l'imagination destructrice de nos élites tricolores* ». Ce qui permet à l'ethnorégionalisme de *fragiliser la stabilité des États* (Catalogne cité en exemple, *SNP* écossais rendu responsable du Brexit !). Bien plus, B. Morel enrage de voir l'ethnorégionalisme de gauche remplacer l'ethnorégionalisme de droite : la *Fédération Régions et Peuples Solidaires* en est la *Rolls-Royce* (sic) qui fédère la majorité des partis régionalistes/autonomistes. Il y a une grande malhonnêteté chez notre universitaire à ne citer que les représentants de droite d'anciennes organisations (la Bretagne, la Corse, le Pays Basque, l'Alsace sont les cibles privilégiées de ses références datées). Le « *recyclage nationaliste* » serait passé de droite à gauche (fédéralisme, autogestion, écologie), question de mode, face à « *l'opportunisme des grands partis* »… Ce qui ne changerait rien au paradigme.

Avant d'en arriver à « *l'explosion de l'unité du pays* » et à cette « *France en miettes* » qu'il annonce, souhaitons à B. Morel de sortir de l'analyse constitutionnelle souverainiste et de laisser toute sa chance aux régions qui militent pour une véritable démocratisation du système territorial français dans son ensemble ; de considérer l'espace France à l'aune du poids des régions telles qu'elles pourraient exister dans un autre cadre européen les prenant véritablement en compte. Appelons-le « fédéral » ou autrement. Souhaitons-lui, enfin, de dépasser cette appréciation conclusive qui fait encore et toujours de l'État actuel et de la nation un concept fourre-tout, indifférencié et sans référence aux intérêts de classe de ceux qui les représentent. Ce serait peut-être un autre moyen de repenser la « décentralisation » franco-française et de contrer l'apocalypse annoncée.

Pour échapper au roman national dont nous avons lu cette dernière version, la remontée des potentiels démocratiques reste à inventer.

Les outre-mer françaises et le fédéralisme

Jean-François Drevet[63]
Normalien et agrégé de géographie, ex-fonctionnaire européen
Il s'exprime ici à titre personnel, ses propos n'engageant pas les institutions communautaires

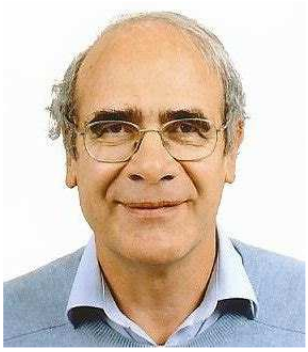

Les difficultés que connaissent ses « *outre-mer* » interrogent une fois de plus sur les liens à conserver entre la France et ses collectivités lointaines. Près de quatre siècles après les premières aventures coloniales, après avoir soldé deux grands empires, quel sont les avenirs possibles des « *confettis de l'empire*[64] » ?

Ne pouvant faute de place analyser les conditions propres à chacun d'entre eux, nous nous limiterons à l'identification du rôle du fédéralisme dans leurs relations passées, présentes, éventuellement futures avec la République française[65], une interrogation en rapport avec les contraintes géographiques et historiques d'un ensemble de territoires dispersés sur les trois plus vastes océans de la planète.

Bien qu'elle s'y soit engagée nettement plus tard que les Ibériques et qu'elle y ait moins réussi que l'Angleterre, la France a construit un vaste ensemble ultramarin dont elle a conservé quelques fragments. Les historiens ont coutume de distinguer un premier empire, acquis au 17e siècle et perdu entre 1763 et 1815, puis un second édifié au 19e et décolonisé dans la deuxième moitié du 20e siècle. Nous nous pencherons sur ce qu'il en reste aujourd'hui, quand l'introduction d'une dose variable d'autonomisme, sinon de fédéralisme dans l'administration de ces territoires fait encore débat.

L'héritage des rois

Du début du 17e et au milieu du 18e siècle, la France a acquis une grande partie de l'Amérique du nord, une dizaine d'Antilles, des fortins sur la côte ouest-africaine pour le commerce triangulaire, l'archipel des Mascareignes, ainsi que des comptoirs dans l'Inde. Bien que ces territoires aient conservé leurs particularismes en matière économique et fiscale, Colbert les a dotées d'un cadre excessivement centralisateur. Quand il existait des assemblées locales, elles n'ont reçu que des pouvoirs restreints.

Cette colonisation mercantile a été très rentable, notamment le bagne sucrier de Saint-Domingue, avec son demi-million d'esclaves à faible espérance de vie. Si on a des doutes sur ce qu'elle a rapporté, l'état pitoyable des ports français à la fin des guerres napoléoniennes est la preuve *a contrario* de l'importance des profits coloniaux du 18e siècle.

En 1815, faute d'avoir su concilier sa vocation maritime avec les lourdes charges budgétaires et militaires qu'impliquait le maintien de sa prépondérance en Europe continentale, la France a perdu son empire au profit de l'Angleterre et la révolte des esclaves haïtiens a détruit son économie de plantation.

Elle a aussi perdu parce qu'elle a imposé à ses possessions une administration centralisée qui n'est pas parvenue à les développer. Colbert n'a pas su attirer au Canada le potentiel migratoire d'un pays qui était alors le plus peuplé d'Europe. Comment les 80 000 Français résidant dans ce vaste empire pouvaient-ils résister aux deux millions d'habitants des 13 colonies anglaises, où il est venu plus d'immigrants français qu'au Canada ? La tradition de « *no taxation without representation* », l'autonomie accordée *de facto*, a placé les possessions britanniques dans un cadre beaucoup plus favorable.

Si les populations francophones établies dans ces territoires bénéficient aujourd'hui du fédéralisme, c'est grâce aux systèmes politiques anglo-saxons : depuis 1867 au Canada, avec l'autonomie provinciale accordée au Québec et au Nouveau-Brunswick (aux Acadiens qui ont échappé au *Grand Dérangement* de 1755) ; aux États-Unis depuis 1812, avec la création de l'État de Louisiane. On peut y ajouter les habitants des comptoirs de l'Inde[66] (à l'exception de Chandernagor), en vertu du statut spécial accordé par l'Union indienne après la fin du régime français.

La France a aussi perdu parce qu'elle a imposé à ses possessions une administration centralisée qui n'est pas parvenue à les développer. Colbert n'a pas su attirer au Canada le potentiel migratoire d'un pays qui était alors le plus peuplé d'Europe.

L'héritage de la IIIe République

L'expansion coloniale française reprend à partir de 1830 avec la conquête de l'Algérie, puis l'annexion d'un assez grand nombre de territoires en Afrique subsaharienne, en Asie et en Océanie. Il en résulte un ensemble très étendu de près de 12 millions de km², mais faiblement peuplé avec moins de 70 millions d'habitants au moment de sa plus grand extension en 1939.

C'est un peu plus que la population des Indes néerlandaises (aujourd'hui l'Indonésie), mais sa valeur économique est bien moindre. D'après les analyses de Jacques Marseille[67], si certains milieux économiques tirent de grands profits de ce marché réservé, l'Empire colonial est peu développé. Sa conquête n'a pas été très coûteuse (7.8% du budget de l'État en 1913), mais ce n'est pas le cas de son administration, notamment dans les possessions dispersées. L'Empire est-il

[63] Ex-fonctionnaire européen. Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que son auteur.
[64] Jean-Claude Guillebaud, *Les confettis de l'empire*, collection l'histoire immédiate, éditions du Seuil, 1976
[65] Tel que défini par Thierry Michalon, *La Corse, un État fédéré ?* dans Fédéchoses n°178, avril 2018, pp.40-48.
[66] Pondichéry, Karikal, Chandernagor, Mahé et Yanaon, enseignés aux écoliers de la IIIe République et chantés ensuite par Guy Béart.
[67] *Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce*, Albin Michel, Paris, 1984, 459p.

une construction de prestige dont le rôle est surestimé[68] ? Quand son coût apparaîtra plus clairement, il sera un argument en faveur des indépendances, comme de Gaulle le rappellera en avril 1961 : « *la décolonisation est notre intérêt et, par conséquent, notre politique.* »

La IIIe République ne lui a pas donné d'organisation commune, encore moins fédérale. Cependant, à la différence des britanniques, certaines colonies[69] sont représentées par 8 sénateurs et par une vingtaine de députés. En fait, l'administration a la réalité du pouvoir. En tant que groupe de départements français, l'Algérie envoie 10 députés au Palais Bourbon ; elle est rattachée au ministère de l'Intérieur et les deux protectorats de Tunisie et du Maroc sont du ressort des Affaires étrangères. Les autres territoires dépendent d'un ministère des Colonies et d'un corps d'administrateurs créé en 1889.

Il existe cependant une certaine forme de « *fédéralisme colonial* », avec l'AOF (Afrique occidentale française) avec 8 colonies, l'AEF (Afrique équatoriale française) qui en regroupe 4 et l'Union indochinoise (4 protectorats et une colonie). De même, en Algérie une administration coordonne les trois départements et les 4 territoires sahariens. Mais la présence de gouverneurs généraux qui servent d'intermédiaires entre les colonies et les ministères parisiens n'apporte pas d'autonomie à des territoires à peu près entièrement privés de libertés locales. Mais il aurait été surprenant qu'une France départementalisée, où les conseils généraux sont alors soumis aux préfets, accorde à ses colonies une autonomie inexistante dans l'hexagone.

Les innovations de l'Union française (1946-1958)

En dépit de sa courte durée et de son échec final, la période de l'Union française présente un intérêt particulier en raison de ses innovations, qui ont préparé la décolonisation dans les territoires devenus indépendants et l'évolution vers la décentralisation dans ceux qui sont restés français.

En 1946, l'impact de la guerre, la Charte de l'Atlantique[70] et les pressions des puissances anticoloniales créent un contexte nouveau auquel la France doit s'adapter. C'est pourquoi la Constitution de 1946 est préparée avec la participation active des élus d'outre-mer. Elle apporte des modifications fondamentales au régime impérial de la IIIe République par la création d'une structure fédérative[71], l'Union française et une modernisation des statuts des territoires coloniaux dans le sens d'une forme limitée d'autonomie.

- selon son article 41, « La France forme avec les territoires d'outre-mer et leurs populations d'une part, et avec les États associés d'autre part, une union librement consentie… ». Mais la président de cette Union est celui de la France et son assemblée est restée consultative, sous la pression des conservateurs, anxieux de la voir évoluer dans un sens fédéraliste[72].
- Si « tous les nationaux et ressortissants français de la métropole et des territoires d'outre-mer jouissent des droits politiques attachés à la qualité de citoyens », certains sont plus égaux que les autres. Dans les assemblées territoriales, le double collège assure la parité entre les minorités européennes et les autochtones, bien qu'ils soient beaucoup plus nombreux. Au Parlement français, les territoires coloniaux sont sous-représentés : en 1958[73], ils n'ont que 14% des députés alors qu'ils forment 41% de la population de la République française[74].

Bien que les péripéties de la préparation laborieuse de la Constitution de 1946 ne puissent être détaillées ici, on peut rappeler qu'elle a été rejetée par 56.4% des votants d'Algérie et des DOM-TOM, lors du référendum d'octobre 1946 (mais approuvée par une majorité des électeurs métropolitains).

La Constitution de 1946 apporte des modifications fondamentales au régime impérial de la IIIe République par la création d'une structure fédérative, l'Union française.

En fait, le fédéralisme y est bien davantage un objectif qu'une réalité. Si la Constitution prévoit une évolution vers une structure fédérative, l'organisation politique et administrative n'est pas conçue pour cela. Au contraire, elle vise au maintien indéfini de la souveraineté française, alors qu'elle aurait pu être une transition vers la création d'un fédéralisme néocolonial qui n'a jamais vu le jour[75].

Si l'organisation territoriale semble nouvelle, elle reste assez proche de celle de l'ex-Empire. Hors de la République française on trouve les territoires sous tutelle de l'ONU (Togo et Cameroun), les anciens protectorats qui prennent le nom d'États associés (Maroc, Tunisie, Vietnam, Laos et Cambodge). Aspirant à l'indépendance, ces pays ne souhaiteront pas faire partie d'une l'Union qui exclut cette éventualité. Il aurait pu en aller différemment s'ils avaient été placés en position d'égalité avec la métropole, comme le statut de Westminster l'avait accordé en 1930 aux dominions du Commonwealth britannique.

Sont inclus dans la République française l'Algérie et deux catégories nouvelles. Conformément au souhait de leurs élus, les quatre vieilles *colonies* (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion) sont dotées en mars 1946 du statut assimilateur de Département d'outre-mer. Les autres forment des Territoires d'outre-mer, un statut évolutif[76] qui leur permettra de se doter de leurs propres lois et d'accéder à l'autonomie interne (loi

[68] Le socialiste Marius Moutet (1876-1968), plusieurs fois Ministre des colonies sous la IIIe et la IVe République en 1946 : « *sans son empire, la France ne serait qu'un petit canton dans le monde.* »

[69] En 1914, l'Algérie, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, la Guyane, les comptoirs de l'Inde, la Cochinchine et cinq communes du Sénégal sont représentés au Parlement français.

[70] Les États-Unis et le Royaume-Uni s'engagent à respecter « *le droit qu'ont tous les peuples de choisir la forme de Gouvernement sous laquelle ils entendent vivre ; et ils désirent voir restituer, à ceux qui en ont été privés par la force, leurs droits souverains* ».

[71] De Gaulle dans son discours de Bayeux, le 16 juin 1946 : *« l'avenir des 110 millions d'hommes et de femmes qui vivent sous notre drapeau est dans une organisation de forme fédérative.* »

[72] Édouard Herriot en 1946 : « *la France deviendrait la colonie de ses anciennes colonies.* »

[73] En 1958, les élus d'outre-mer disposent de 82 sièges à l'Assemblée nationale, de 70 au Conseil de la République (Sénat) et de 208 à l'Assemblée de l'Union française.

[74] Alors composée de la France métropolitaine, de l'Algérie et des DOM-TOM. Les territoires et les États associés ne font pas partie de la République française et ne sont donc pas représentés au Parlement.

[75] En 1953 , le général Catroux (1877-1969) critique « *l'écart des principes énoncés dans le préambule de la Constitution de l'application qui en a été faite. Alors [que] ces principes postulent un système fédéral régissant des parties égales en droits et en devoirs, celui qui a été réalisé réserve en fait à la France les prérogatives des pouvoirs exécutif et législatif, les autres États et pays composants ne possédant que la faculté d'émettre des avis.* »

[76] Article 75 : les « *statuts respectifs des membres de la République et de l'Union française sont susceptibles d'évolution* », mais ces changements sont soumis à l'approbation du Parlement français.

cadre Defferre de 1956), puis à l'indépendance, quand elle leur sera ouverte par la Constitution de 1958).
À long terme, la distinction entre DOM et TOM est fondamentale puisqu'elle a subsisté jusqu'à la révision constitutionnelle de 2003. D'une part, la démarche assimilatrice peut se développer dans le cadre d'une adoption progressive de la législation métropolitaine. Si une évolution est possible, elle ne peut se faire qu'en référence à celle-ci, comme cela sera possible avec la décentralisation. D'autre part et bien qu'il ne soit pas prévu pour cela, le statut de TOM ouvre la voie à des différenciations qui vont implicitement leur apporter une marge croissante et variable d'autonomie. En 1956, la loi Defferre met fin au double collège et accroît les pouvoirs des assemblées territoriales, ce qui prépare la dissolution des deux fédérations d'AOF et d'AEF. Si l'administration coloniale est accusée de balkanisation, cette évolution répond aussi aux souhaits d'une partie significative des élus locaux.

L'apport de la Ve République

Le référendum de 1958 est l'occasion d'une clarification du statut des TOM. Un seul d'entre eux, la Guinée, vote en faveur de l'indépendance et l'obtient immédiatement. Les autres territoires d'Afrique sub-saharienne et de Madagascar accèdent à l'autonomie interne, puis à la souveraineté en 1960. Ainsi la Communauté créée en 1958 pour prendre la succession de l'Union française est-elle rapidement devenue obsolète. L'indépendance est acquise un peu plus tard par les Comores (1975), puis Djibouti (1977), ainsi qu'aux Nouvelles-Hébrides devenues Vanuatu en 1980 après la fin du condominium franco-britannique.
À partir de 1982, comme les autres départements français, les DOM bénéficient d'une autre loi Defferre cette fois pour la décentralisation et de la création de régions. Refusant l'indépendance votée par les autres îles des Comores, Mayotte accède au statut départemental en 2001, par ailleurs abandonné par Saint Barthélémy et la partie française de Saint-Martin, ex-dépendances de la Guadeloupe.
Dans les TOM, l'évolution va dans le sens de la diversification. Chacun d'entre eux négocie avec Paris l'octroi de compétences supplémentaires qui oriente vers une autonomie accrue, soit en adoptant la législation française et européenne, soit au contraire en l'adaptant à ses besoins. À l'exception des Terres australes et antarctiques (TAAF) qui n'ont pas d'habitants permanents, leurs gouvernements reçoivent des compétences variables et des statuts adaptés : la Polynésie, Wallis et Futuna (ex-protectorat devenu TOM en 1961), Saint Pierre et Miquelon (éphémère DOM de 1976 à 1985). Ainsi, après les événements tragiques de 1988, la Nouvelle Calédonie, devient une *collectivité sui generis*.
Plus d'un demi-siècle après la grande vague des indépendances, ils ne sont pas devenus souverains comme la plupart des autres possessions coloniales. Mais ils disposent désormais d'une large autonomie et pourraient accéder à l'indépendance s'ils le souhaitaient. Celle-ci est toujours revendiquée en Nouvelle Calédonie (mais trois référendums l'ont ajournée) et plus récemment en Polynésie, où les indépendantistes ont gagné les élections de 2023. Du fédéralisme, il y a quelques aspects, aux Comores et en Nouvelle-Calédonie, aujourd'hui divisée en provinces autonomes.
Les DOM font partie de l'Union européenne en tant que *régions ultrapériphériques* (RUP), ce qui leur permet de bénéficier des fonds structurels et de quelques autres avantages. Les ex-TOM sont dans la catégorie des Pays et territoires d'outre-mer (PTOM). Leurs habitants sont citoyens européens, ils votent éventuellement aux élections européennes, mais leur territoire ne fait pas partie de l'UE.
En assurant un équilibre entre pouvoir central et collectivités de territoires appartenant à des aires de civilisations différentes, très éloignés les uns des autres, le fédéralisme semblait adapté à la gestion des constructions politiques coloniales. Cela s'est vérifié dans quelques cas, mais pas nécessairement partout, puisque la distance n'a pas empêché, au cours d'une longue histoire, la persistance de pratiques autoritaires et centralisatrices, notamment dans le cas français. Cependant, la République française est aujourd'hui un ensemble très diversifié de collectivités territoriales, ce qui est assez souvent le cas des États fédéraux. Et du point de vue financier, Paris est plus généreux que beaucoup de fédérations : les dépenses publiques en faveur des outre-mer, notamment les transferts, représentent une proportion importante de leur PIB[77].

L'avenir

Parfois jugé dépassé, aussi bien dans les DOM que dans les autres collectivités d'outre-mer, ce modèle économique est-il proche de sa fin ? Explicite dans le Pacifique, la revendication indépendantiste n'a pas disparu dans les ex-DOM. Elle ne peut être considérée comme définitivement écartée, bien que la dépendance économique et l'importance des transferts soient une incitation à maintenir les liens avec la France.
Par ailleurs, l'émergence de forums de coopération régionale, aussi bien dans les Caraïbes que dans l'océan Indien et le Pacifique offre aux outre-mer une perspective d'intégration plus ou moins intensive dans leur environnement géographique naturel. Au titre du « *grand voisinage* », l'Union européenne favorise la coopération entre ces trois catégories : les RUP, les PTOM et les pays ACP (Afrique, Caraïbes[78], Pacifique).
Certes, les insulaires sont souvent réticents à la coopération régionale, en raison de leurs rivalités et de la persistance de revendications territoriales. Mais comme l'avait affirmé la Banque mondiale dans son rapport annuel 2008, même si les effets de la distance ont tendance à s'atténuer, « *geography matters* ». Plus de cohésion interinsulaire pourrait-elle mieux les positionner, face aux convoitises et aux pressions des puissances, qui les mettent en concurrence afin d'exploiter leurs ressources naturelles et leurs avantages géopolitiques ?
Doit-on envisager pour le long terme l'émergence de fédérations, qui uniraient les archipels du même bassin maritime et avec qui les outre-mer françaises seraient susceptibles de coopérer[79], sinon de s'intégrer ? C'est un intéressant avenir fédéraliste à identifier, pas seulement pour les outre-mer, mais aussi pour les nombreux États insulaires actuellement dispersés dans les trois océans.

[77] Les estimations varient fortement suivant les dépenses prises en compte : d'après Challenges.fr, en 2009, 16,7 milliards d'€, soit 5.7% du budget national.
[78] Viktor Sukup, *Les Caraïbes face aux défis de l'avenir*, Presses de l'Université des Antilles et de la Guyane, éditions Publibook, Paris 2013, 321p.
[79] Jean-Jacques Vlody, député de la Réunion, *Du cloisonnement colonial au codéveloppement régional*, rapport à la Ministre des Outre-mer, juillet 2016, 118p.

A Voice to Government for Australia's First Nations Peoples

David Neal
Australian Barrister and member of the Indigenous Issues Working Group of the Law Council of Australia – Melbourne

Late 2020[80], I wrote about the long struggle by Aboriginal and Torres Strait Islanders in Australia ("First Nations People") to have their voice heard in the Australian political system.[81] Australia's First Nations People were dispossessed of their lands by the English colonisers in 1788. Their ownership of the land was denied and their dispossession was accompanied by violence, infectious diseases and radically misguided policies (for example, separating Aboriginal children from their parents in what has become known as the "Stolen Generation"). Unlike other former colonies, there was no treaty either then or since (eg New Zealand) - between the British colonisers and the First Nations Peoples.

When the six Australian States federated in 1901, the new Australian Constitution did not recognise the sovereignty of the First Nations Peoples. Worse, it provided that they would not even be counted in the Australian census and, although the new Federal Government could make laws with respect to any other race of people, that did not apply Aboriginal and Torres Strait Islanders. (That provision was directed at what became known as the White Australia Policy, a policy aimed at excluding Asian immigration.)

In May 2022, Australia elected a Labour government. In his election night speech, the new Prime Minister, Anthony Albanese, announced that there would be a referendum to recognise Australia's First Peoples and to provide a voice to Government.

In 1967, a referendum to change the Constitution rectified those two blots on the Australian political landscape. First Nations Peoples would be included in the census and the paragraph which prevented Federal Parliament from making laws with respect to Aboriginal and Torres Strait Islanders peoples was removed. That referendum – unlike most other attempts to amend the Australian Constitution – was carried by a huge 90% majority. This was a landmark in an otherwise bleak social and political landscape for First Nations Peoples. A small but encouraging first step towards to proper recognition of the dispossession suffered by First Nations Peoples and the need to remedy the social and economic hardships they continue to encounter.

The next 56 years saw nothing in the way of constitutional recognition of the fact that First Nations Peoples were the first inhabitants of Australia.

There have been some landmark developments in that period:

- most significantly, in 1978 the recognition of native title to traditionally held land;
- in 2007 a program called "Closing the Gap" to target social and economic disadvantage in terms of income, education, housing, and the overrepresentation of First Nations Peoples in prisons;
- in 2013, there was formal apology in Parliament to Aboriginal people in relation to the "Stolen Generation";
- and, perhaps most important of all, in 2017, the Uluru Statement from the Heart calling for a referendum to change the Constitution, to recognise that Aboriginal people were the First Peoples in Australia, and to provide a Voice for First Nations Peoples to Government. That document emerged from detailed consultations with Aboriginal Peoples over a six-month period and was ultimately signed by 250 Aboriginal leaders at the end of that process.

Sad to say, the process stalled at that time. Conservative ranks[82] opposed further constitutional change and some Aboriginal groups criticised the proposals as being merely symbolic and falling short of a treaty which would recognise sovereignty of First Nations Peoples. Even though the proposal was moderate, the Liberal government rejected the recommendation for a referendum to change the Constitution. Successive conservative governments commissioned work on the concept of a "Voice to Government" (i.e. not to parliament) which would be created by legislation rather than a constitutional change. The danger of legislation is that could be removed by a future government. In 2020, a report from a senior advisory group – led by a group of 20 Aboriginal leaders and experts – reported to government recommending constitutional change again. But the process stalled under conservative governments.

[80] D. Neal, « An Aboriginal Voice to the Australian Parliament », *Pour le fédéralisme – Fédéchoses*, n° 187, décembre 1980, p 23-24.

[81] Torres Straight Islanders come from islands between the Northern tip of Australia and the Southern parts of Papua new Guinea.

[82] Both National and Liberal Parties.

In May 2022, Australia elected a Labour government. In his election night speech, the new Prime Minister, Anthony Albanese, announced that there would be a referendum to recognise Australia's First Peoples and to provide a voice to Government. Legislation to carry out that promise has passed the Australian parliament and the referendum will occur in the second half of 2023. The Australian electorate will be asked to vote on these questions:

- **Chapter IX[83] – Recognition of Aboriginal and Torres Strait Islander Peoples**
- **Section 129[84] Aboriginal and Torres Strait Islander Voice**

In recognition of Aboriginal and Torres Strait Islander peoples as the First Peoples of Australia:

(1) There shall be a body to be called the Aboriginal and Torres Strait Islander Voice;

(2) The Aboriginal and Torres Strait Islander Voice may make representations to the Parliament and the Executive Government of the Commonwealth on matters relating to Aboriginal and Torres Strait Islander peoples;

(3) The Parliament shall, subject to this Constitution, have power to make laws with respect to matters relating to the Aboriginal and Torres Strait Islander Voice, including its composition, functions, powers and procedures.

Successful referenda are rare in Australia. The 90% pro-change vote in 1967 was exceptional. Both major political parties supported that change. However, the conservative parties both oppose this referendum. While there is little dispute about the first question – recognition of the First Nation Peoples as the first inhabitants of the continent – they oppose the Voice to Parliament.

The Voice will be made up of councils of Aboriginal people at local, state, and federal levels. The purpose of this is to overcome the persistent problem of government decision making from the centre. Things have constantly been done *to* them, not *by* them, even when meant to be *for* them. The Voice is a vehicle to enable First Nations Peoples to participate in changing that.

At the more strident end of the argument against the Voice to Government, the leader of the opposition claimed that it would re-introduce race to the Australian Constitution and make some Australians more equal than others. As the Prime Minister pointed out, the claim that the Voice would make Aboriginal people more equal to other people is wildly ironic given the inequalities they already suffer. Moreover, as he pointed out, the foundation for the Voice proposal was not based on race but based on the fact that it was their land that was taken. However, the fact that the leader of the opposition made this argument in the Australian parliament has the capacity to mobilise racism in the debate. This is a significant threat to the success of the referendum. As one commentator put it, not all opponents of the referendum are racists; but all racists will vote against it.

The second argument against the referendum put by the Conservatives is that the amendment will lead to endless legal disputes in the courts and long delays in government decision making. The majority of legal experts, including two former High Court Chief Justices dismiss these arguments. Indeed, they argue that the Voice will provide a structure for including Aboriginal people from grass roots up in decisions which directly affect their special circumstances and enhance the quality of government decision making.

Good policy is informed by people and organisations that have first hand knowledge of an issue and means of solving it. Decisions may well ultimately be made in Canberra, but they emerge from all corners of the large Australian continent. Parliamentary debate over a measure is the last stop on a journey that begins with an idea, which then goes through a process of development and consultation with a range of interested parties. And by the time an idea gets to parliament, the proposals are already, effectively, set in stone. There are huge gaps in social policy surrounding Aboriginal people – gaps that are crying out for a solution. That is why the voice promises to enhance public policy with respect to Aboriginal and Torres Strait Islander peoples. It is not a threat; it is a major investment in better policy.[85]

The Voice will entitle First Nations people to make "representations to government". It does not entitle them to make the decisions. However, if the decision makers fail to take those representations into account, it will be possible to take those decisions to court. This process requires the decision makers to justify their decisions based on evidence and reasons. If they fail to do so, the role of the courts is to require the decision maker to re-make decision. Contrary to the critics of the referendum proposal, this is a valuable quality control in all government decision making and consistent with the rule of law.

Aboriginal people make up about 3% of the Australian population. Unsurprisingly, not all of them support the referendum of proposal. Indeed, a more radical view in regards the referendum as symbolic and as a second best option for a treaty which would recognise Aboriginal sovereignty. However, 80% of Aboriginal Australians do favour referendum.

Australia is on the brink of a momentous decision about recognition of the dispossession of First Nations Peoples and the practical steps to enhance policy decisions about Aboriginal and Torres Strait Islanders Peoples. Policies which have a history of tragic mistakes.

[83] Of the Constitution.

[84] *Idem*.

[85] See Martin Krygier and David Neal, "The Voice Pure and Simple", *The Monthly*, https://www.themonthly.com.au/blog/martin-krygier-and-david-neal/2023/09/2023/voice-clear-and-simple.

Barbara Wootton

Le fédéralisme mondial d'une sociologue et économiste clairvoyante

Silvia Romano
Membre du bureau exécutif de l'UEF France, membre du bureau de Presse fédéraliste, diplômée du Collège d'Europe de Bruges

Marquée dès son plus jeune âge par la guerre qui l'a privée d'abord d'un frère et à distance d'un an, de son époux, Barbara Wootton développera une vision du socialisme strictement liée à l'exigence d'établir une paix durable à travers un nouvel ordre mondial, voire une fédération, nécessairement démocratique. Professeure universitaire reconnue en sociologie, politiques publiques et économie, magistrate experte en « criminologie », première femme membre à vie à la Chambre des Lords, elle n'hésitera pas à prendre des positions à contre-courant, même en se retrouvant en position minoritaire pour défendre ses idées et ses valeurs. Membre de *Federal Union* depuis sa création en 1938, elle apportera au sein de l'*Institut de Recherche* de *Federal Union* sa contribution d'intellectuelle humaniste et d'économiste clairvoyante.
Photo de Walter Bird, propriété de la National Portrait Gallery de Londres

Un parcours semé de nombreuses « premières »

Barbara Wootton, née Barbara Adam à Cambridge le 14 avril 1897, de James Adam (1860-1907), enseignant et tuteur de classicisme écossais à *Emmanuel College* et Adela Marion Kensington (1866 –1944), enseignante de classicisme anglais au *Girton College* et au *Newnham College*[86].

L'un de ses frères, le capitaine Arthur Innes Adam, est tué en France le 16 septembre 1916 et un autre, Neil Kensington Adam, deviendra un chimiste réputé.
En 1917, elle épouse John Wootton. Ils passeront trente-six heures ensemble en tant que mari et femme, avant qu'il ne parte en guerre vers la France.
Il est blessé pendant la Première Guerre mondiale et meurt quelques semaines après leur mariage.
Barbara Wootton complète ses études en lettres classiques et économie au *Girton College* de Cambridge, avec la meilleure note jamais obtenue, mais sera empêchée, en tant que femme, de recevoir son diplôme[87].
En 1935, elle épouse George Wright, ancien collègue de l'éducation des adultes et du gouvernement londonien. Ils resteront mariés jusqu'à la mort de George d'un cancer en 1964.
Elle devient directrice des études économiques à Girton et parmi la liste des « premières » qu'elle a réalisées en tant que femme, citons le fait d'avoir été la première femme à donner des cours à l'Université de Cambridge (en 1921), le premier membre d'une commission de politique nationale (celle sur la taxation en 1924), la première déléguée avec trois autres femmes à la Conférence économique mondiale de la Société des Nations à Genève (1927). À la fin des années 1930, elle a travaillé avec H. G. Wells entre autres, sur la première déclaration moderne des droits de l'homme[88].

Elle a ensuite travaillé pour le parti travailliste et le département de recherche du *Trades Union Congress*, avant de devenir directrice du *Morley College* et directrice des études dirigées à l'Université de Londres. En tant qu'économiste, elle a travaillé avec William Beveridge[89] sur ses plans de sécurité sociale et de plein emploi pendant la Seconde Guerre mondiale, et avec d'autres économistes au sein de *Federal Union* à laquelle elle a adhéré en 1938.

Militante engagée pour une paix mondiale, elle est une membre fondatrice de la Campagne pour le désarmement nucléaire en 1957.

En 1944, Wootton s'est installée au *Bedford College*, à l'Université de Londres, où elle a dirigé le département d'études sociales et créé une unité de recherche sociale chargée de mener des recherches empiriques pertinentes pour les politiques. En tant que pionnière des sciences sociales, elle a notamment participé à la création de la *British Sociological Association* en 1951.
En raison de l'hostilité de ses collègues universitaires à l'égard de la recherche sociale, elle abandonne l'unité de recherche et son poste de professeur pour se lancer dans son ouvrage le plus connu, *Social Science and Social Pathology* (1959) – un examen systématique des résultats de la recherche sociale sur les causes et la prévention de la criminalité. Ce travail était motivé par son propre service à long terme en tant que magistrate dans les tribunaux pour mineurs (elle est devenue magistrate avant d'avoir le droit de vote en tant que femme)[90].

Militante engagée pour une paix mondiale, elle est une membre fondatrice de la Campagne pour le désarmement

[86] Ann Oakley, A Critical Woman: Barbara Wootton, Social Science and Public Policy in the Twentieth Century, 2011, London, Bloomsbury Academic.
[87] Barbara Wotton Website, Biography (barbarawootton.org).
[88] *Ibid.*
[89] William Beveridge (1878-1963) est un éminent économiste et homme politique britannique. Il fut directeur de la *London School of Economics* et il est surtout connu pour le rapport parlementaire de novembre 1942 qui porte son nom, sur les services sociaux et services connexes (*Report to the Parliament on Social Insurance and Allied Services*), qui fournit les bases de réflexion à l'instauration des systèmes de protection sociale à couverture universelle – financé par les impôts - établis au Royaume-Uni et en Europe après-la deuxième guerre mondiale.
[90] Barbara Wotton Website, Biography (barbarawootton.org).

nucléaire en 1957. Plus tard, en 1962, elle sera la marraine du Congrès mondial de la paix à Moscou.
Le 8 août 1958, elle est nommée baronne Wootton of Abinger, d'Abinger Common, dans le comté de Surrey, sur les conseils d'Harold Macmillan. Elle quitte donc la vie universitaire pour entrer à la Chambre des Lords, où elle devient la première femme à siéger à vie et la première femme à « s'asseoir sur le sac de laine » en tant que vice-présidente de la Chambre (en 1965). Magistrate depuis l'âge de 28 ans, lorsqu'elle est entrée à la Chambre des Lords elle se fait connaître comme « l'experte en criminalité ». Elle présidera des enquêtes gouvernementales sur la politique pénale, sur les drogues et sur les alternatives à la prison. Elle sera l'auteure des rapports « Wootton » qui en ont résulté et auront tous les deux un impact majeur, le premier (en 1968) pour son examen minutieux des preuves des effets du cannabis, et le second (en 1970) pour son invention des ordonnances de travail d'intérêt général comme traitement plus approprié, plus efficace et moins coûteux que la prison pour de nombreux délits mineurs. Lors de ses 30 années de travail comme parlementaire Barbara Wootton a prononcé au total 1792 discours à la Chambre, obtenant des succès majeurs, notamment l'abolition des châtiments corporels à l'école et l'inscription de l'abolition de la peine capitale dans le recueil des lois en 1965[91].
Elle a reçu 13 diplômes honorifiques et a été nommée Compagnon d'honneur en 1977.
En 1985, l'Université de Cambridge lui a décerné un doctorat honorifique. En 1984, elle a été choisie comme l'une des six femmes de la série *Women of Our Century* de la BBC 2.

> Barbara Wootton sera parmi les premiers intellectuels à adhérer à Federal Union, crée en 1938, par trois diplômés de Oxford et Cambridge, Derek Rawsely, Charles Kimber et Patrick Ransome.

Sir Charles Klimber, un des fondateurs de Federal Union

Barbara Wootton est décédée dans une maison de soins du Surrey le 11 juillet 1988, à l'âge de 91 ans.

Pacifisme, fédéralisme et socialisme

Barbara Wootton sera parmi les premiers intellectuels à adhérer à *Federal Union*, crée en 1938, par trois diplômés de Oxford et Cambridge, Derek Rawsely, Charles Kimber et Patrick Ransome. Inquiets de l'éventualité d'une guerre, ils ont rédigé une pétition en faveur d'une fédération mondiale afin d'éviter un conflit global et l'ont envoyée à des intellectuels dans toute la Grande-Bretagne, dont Barbara Wootton, Lord Lothian, William Beverdige entre autres, qui ont rapidement partagé leur enthousiasme. En juin 1940, *Federal Union* avait recruté plus de 12 000 membres dans plus de 253 sections locales et un comité international s'était former à travers des contacts en Belgique, en Suisse, en France et aux Pays-Bas[92].

Cependant, la période initiale d'expansion de *Federal Union* a été interrompue par l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne au printemps 1940[93]. De nombreux jeunes partisans de l'organisation ont été recrutés et l'opinion publique était plus attentive aux nouvelles de la guerre qu'aux projets de fédéralisme. Malgré ces difficultés, *Federal Union News* est resté, entre 1940 et 1944, un organe de débat animé sur la vision à long terme d'une démocratie mondiale.
Son essai *Socialism and federation* publié en janvier 1941[94] illustre de façon synthétique la conviction de Barbara Wootton que le socialisme est intrinsèquement lié au fédéralisme.
Elle part de la définition des caractéristiques indispensables pour définir les socialistes. D'abord un socialiste est celui « qui souhaite voir les ressources disponibles cultivées de manière à procurer à chacun l'existence et la vie meilleures possibles » et « qui attribue une valeur particulièrement élevée à l'égalité économique et sociale ». Afin d'atteindre ces deux objectifs, le socialiste considère nécessaire « une vaste planification économique, en particulier par la substitution à grande échelle de la propriété collective à la propriété individuelle des moyens de production ».
Finalement, un socialiste se « proclame toujours internationaliste » et il accorde la plus grande importance au respect des libertés civiles et politiques de chaque individu.
Or, un tel projet de société ne peut être réalisé que dans un contexte de paix durable. Cela permettrait aux pouvoirs publics d'engager la nécessaire planification économique visant à poursuivre l'égalité sociale et à satisfaire les besoins des personnes. L'Europe fédérale, seul moyen d'établir une paix durable, est donc la condition nécessaire et préalable pour réaliser le projet socialiste. Comme Barbara Wootton le précise, le fédéralisme « propose de créer une autorité dont le rôle soit de s'occuper des fauteurs de guerre personnellement, de leur enlever et d'enlever aux États nationaux au nom desquels, légitimement ou non, ils prétendent agir les moyens de faire la guerre »[95].

[91] *Ibid.*
[92] W. Lipgens, *A History of European Integration*, Vol. 1 1945-1947, Oxford Clarendon Press, 1982, p.142 dans A. Oaklay, *op. cit.* p.143.
[93] Or Rosenboim, *Socialism and democracy : Barbara Wootton's international thought in the 1940s,* City, University of London Institutional Repository, 2013, p. 20-21.
[94] Publié par *Federal Union*, disponible en ligne : https://federalunion.org.uk/socialism-and-federation/ .
[95] *Ibid.*, chapitre II.

La guerre est « un monstre »

Barbara Wootton déconstruit l'un des arguments majeurs porté par les socialistes qui se méfient du fédéralisme, voire l'idée qu'à l'origine des guerres il y a uniquement des intérêts économiques et qu'une Europe fédérale ne suffira pas à arrêter ces tensions qui sont propres aux systèmes capitalistes. Selon cette théorie, les États se battent pour maintenir ou pour augmenter leur richesse, pour conquérir de nouveaux marchés ou territoires. Barbara Wootton s'oppose à cette vision qu'elle trouve fallacieuse. Aucune guerre ne permet aux États, même si « gagnants », de s'enrichir véritablement : « les faits et les chiffres ont établi sans discussion possible que les ressources économiques tirées des domaines coloniaux ont été fortement exagérés »[96]. Pour elle, le simulacre d'argumentation économique s'insère dans une explication plus réaliste, que la guerre persiste comme un fait entièrement irrationnel qui persiste dans notre culture, où « la fierté que l'on a de son pays est d'abord et avant tout, sinon exclusivement, la fierté pour sa puissance militaire ». Elle regrette le fait « qu'aucune mesure n'a été prise pour empêcher les névrosés et les gangsters d'avoir la mainmise sur la politique internationale »[97].

Barbara Wootton déconstruit l'un des arguments majeurs porté par les socialistes qui se méfient du fédéralisme, voire l'idée qu'à l'origine des guerres il y a uniquement des intérêts économiques et qu'une Europe fédérale ne suffira pas à arrêter ces tensions qui sont propres aux systèmes capitalistes.

La guerre est « un monstre » qui se nourrit de peur, gloire nationale et désir de se battre. Il n'y a qu'une seule façon pour briser ce cercle vicieux, celle de « créer une autorité supranationale avec le pouvoir et le devoir de maintenir l'ordre ». Barbara Wootton, précise aussi la nécessité d'une constitution fédérale qui donne concurremment compétence pour légiférer en matière de travail à la fois au gouvernement des États et au gouvernement fédéral étant seulement entendu qu'en cas de conflit, l'autorité de ce dernier devra prévaloir »[98].

Le débat économique au sein de Federal Union

Barbara Wootton consacrera de nombreux discours ainsi que des écrits pour illustrer les raisons économiques qui devraient pousser à la création d'un système fédéral.

En 1940, elle sera invitée à représenter le Comité exécutif auprès du comité des économistes du *Federal Union Research Institute* (*FURI*), créé par Patrick Ransome et William Beveridge pour apporter à *Federal Union* des réflexions basées sur des fondations solides et académiques. Elle n'hésite pas à défendre sa vision de l'économie, inspirée par les théories de l'économiste John Maynard Keynes et du sociologue Karl Mannheim, même au point de se retrouver en position minoritaire, voire marginalisée au sein de *Federal Union*.

Le fédéralisme devient pour Barbara Wotton un moyen de parvenir à la société socialiste démocratique dans laquelle l'égalité n'est pas seulement juridique et politique, mais aussi économique. Alors qu'à cette époque-là, la planification économique est associée uniquement aux systèmes autoritaires des soviets, des nazis et des fascistes, Barbara Wotton n'arrêtera pas de soutenir que la mise en œuvre d'une planification économique à une large échelle visant au bienêtre et à la prospérité de toute la société, est conciliable avec un système démocratique garantissant les libertés de la personne[99]. Sa vision fédéraliste rejette explicitement le modèle soviétique de socialisme basé sur un gouvernement centralisé et la propriété collective des moyens de production. Pour elle, toute fédération doit minimiser les limitations et les restrictions des libertés individuelles politiques, civiles, économiques et culturelles[100].

Elle souhaite que *Federal Union* promeuve la cause universelle du niveau de vie comme principe premier de la démocratie économique, et explique comment financer son système de protection sociale mondial. Le système britannique de services sociaux financés par l'impôt - dont William Beveridge est le principal fondateur - devrait servir de modèle, et elle identifie une série de biens et de services que l'État devrait subventionner ou fournir gratuitement[101].

Ses idées seront illustrées dans la série d'articles *Plan* for *Plenty*[102] ainsi que dans plusieurs discours publics. Et encore, après la publication par Friedrich Hayek de *The Road to Serfdom*[103] (« La voie vers le servage ») un texte suggérant que la planification économique pourrait conduire au totalitarisme, Barbara Wootton s'est empressée d'écrire le livre *Freedom under Planning*[104] (« La liberté dans la planification »), une réponse rapide visant à prouver que son opposant avait tort.

Sans rentrer dans les détails de sa vision économique, ce qui s'éloignerait du propos de cet article, le point central du débat qui émerge au sein du FURI et donc de *Federal Union*, voit Barbara Wootton s'opposer à l'approche économique dominante du laisser-faire, car « les libres marchés ne peuvent pas répondre aux besoins des êtres humains ».

Une vaste planification économique à l'échelle fédérale

Pour Barbara Wootton, la fédération est l'échelle à laquelle mettre en œuvre une telle planification économique. Si elle ne précise pas l'exacte étendue de l'État fédéral, elle insistera sur le fait qu'il devrait s'agir d'un vaste territoire avec un solide équilibre entre le gouvernement central et la participation citoyenne. Par ailleurs, pour que la planification économique fédéral soit efficace, le gouvernement central devrait être compétent en matière d'immigration, commerce, monnaie, crédit, tarifs, emploi et production industrielle[105]. Le contrôle populaire de la planification économique est un autre élément majeur de sa vision fédérale.

L'avantage du gouvernement fédéral était son dualisme : à côté de l'autorité centrale, il y avait de la place pour de nombreuses initiatives locales. La participation politique populaire signifiait donner plus de pouvoir à ceux qui seraient directement influencés par les décisions, mais aussi éduquer les individus à accepter de plus grandes responsabilités dans la sphère

[96] Ibidem.
[97] Ibidem.
[98] Ibidem.
[99] O. Rosenboim, op.cit. p.15.
[100] Ibidem. pp. 30-32.
[101] Ibidem.
[102] Barbara Wootton, Plan for Plenty, Federal Union, mars 1941, dans O. Rosenboim, op.cit. p. 29.
[103] Friedrich Hayek, *The Road to Serfdom*, Routledge Press, UK, University of Chicago Press, US, 1944.
[104] Barbara Wootton, *Freedom Under Planning*, G. Allen & Unwin Ltd., London, 1945 dans O. Rosenboim, op.cit. p.40.
[105] O. Rosenboim, op.cit. p.17.

publique. Les politiques descendantes (*top-down*) pourraient être corrigées par une intervention ascendante (*bottom-up*)[106].
A travers son implication dans de nombreuses organisations politiques, de *Federal Union* au Congrès des syndicats, Barbara Wootton prend conscience de leur potentiel politique pour renforcer la participation populaire à la politique.
Si la fédération mondiale pouvait s'appuyer sur ces organisations pour faciliter la communication entre les décideurs au niveau local et fédéral, elle pourrait garantir la démocratie et la liberté et assurer le bien-être social et économique par le biais de la planification[107].

Au sein du FURI, le débat autour de l'impact d'une fédération sur la politique économique restera polarisé avec d'un côté les défenseurs du libre marché dont en tête Friedrich Hayek, et d'autre côté, Barbara Wootton en position minoritaire (même si des personnalités comme William Beveridge étaient plutôt favorables à la planification économique).
Au fur et à mesure que la guerre se poursuit, *Federal Union* perd de sa pertinence politique et du soutien de l'opinion publique. Pour beaucoup, il semble que la cause fédérale soit perdue. Barbara Wootton, entre autres, quitte l'organisation en 1944 lorsqu'elle estime que ses propositions sont devenues politiquement non viables ou indésirables et se détourne du fédéralisme.
Toutefois, *Federal Union* a contribué à promouvoir l'idée de l'unité européenne après la guerre, les pamphlets de *Federal Union*, et en particulier ceux de Wootton, ont été lus par les pères du fédéralisme européen et de l'intégration européenne, dont Altiero Spinelli[108].

Barbara Wootton a réussi à indiquer une orientation politique qui, après la guerre, a été de plus en plus acceptée comme la base de l'ordre politique en Occident[109]. Cette idée, souvent connue sous le nom de « libéralisme intégré » (*embedded liberalism*), repose sur l'hypothèse que l'État a l'obligation politique et économique d'assurer un certain niveau de vie à tous les citoyens, et que ces dispositions renforcent plutôt qu'elles ne restreignent la liberté individuelle[110].

[106] Ibidem p.19.
[107] Ibidem.
[108] Charles F. Delzell, *The European Federalist Movement in Italy: First Phase, 1918-1947*, The Journal of Mondern History xxxiii, 1960, pp.241-250; Andrea Bosco, *Lothian, Curtis, Kimber and the Federal Union Movement (1938-1940)*, Journal of Contemporary History xxiii, 1988, pp.465-502, in O. Rosenboim op.cit. 43.
[109] Ibidem p.44.
[110] Ibidem.

Fédéralisme, lutte et adaptation au dérèglement climatique

Les fédéralistes sont impliqués dans les mouvements d'alerte et de lutte contre le dérèglement climatique depuis les années 80. Nous voulons donc faire une part régulière à ce sujet dans nos pages avec la création de cette nouvelle rubrique.

Le nouveau rapport du GIEC doit devenir la préoccupation majeure de l'Europe.

Solène Morin
Membre des Jeunes Européens Lille,
étudiante en troisième année de licence européenne de science politique à ESPOL

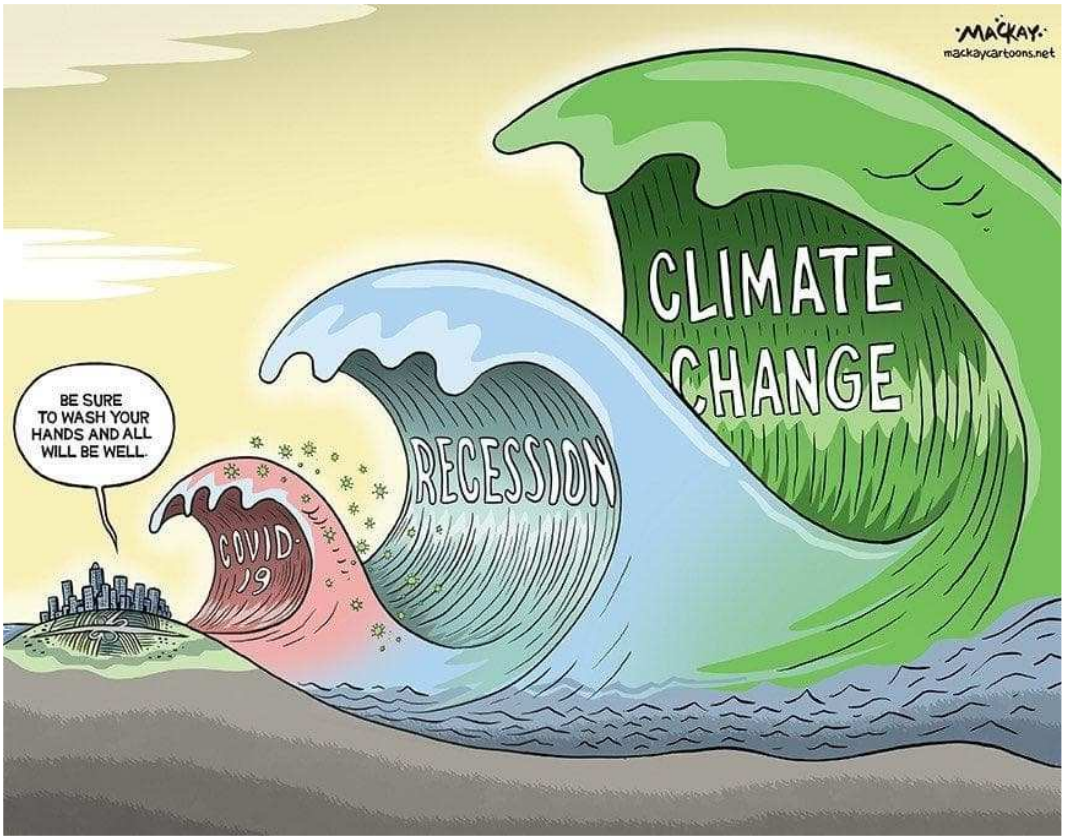

Ce lundi 20 mars 2023 a été publié le sixième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental d'expert sur l'évolution du climat (GIEC).
Un réchauffement global de 2,4° C à 3,5° C d'ici la fin du siècle, une concentration de CO2 dans l'atmosphère record depuis 2 millions d'années, une vulnérabilité accrue et une responsabilité de l'activité humaine, ces textes toujours plus préoccupants nous alertent sur les dangers et les conséquences actuelles d'une inaction mondiale.
Ce document est d'une importance vitale. Trouver des solutions afin d'endiguer et d'atténuer ces changements est impossible sans une compréhension de la crise climatique, de ses causes et de son évolution. Si le GIEC nous offre sur un plateau ces informations décisives aussi bien qu'alarmantes, il se peut que l'Europe n'écoute et ne réagisse pas à ce nouveau rapport aujourd'hui, trop préoccupée par les évènements qui touchent dernièrement son continent.
Cet article a pour but de prouver que l'Europe devrait considérer ce rapport comme plus important que les enjeux économiques et sécuritaires qui la touche actuellement. Le changement climatique, s'il n'est pas regardé comme information majeure, aura des conséquences en matière d'approvisionnement, de sécurité et d'avenir qui surpasseront tout ce que nous avons pu voir jusqu'à aujourd'hui.

La crise économique comme préoccupation principale des européens

Le peuple européen est en difficulté et l'actualité nous le rappel sans cesse. Les crises s'enchainent et martèlent les pays européens. La pandémie de Covid-19, la crise économique qui l'a suivie, le début de la guerre en Ukraine, la crise énergétique et plus encore. Chaque État membre se bat pour s'en sortir et remet rapidement en perspective ses priorités. Malheureusement, le changement climatique ne se trouve pas au début de cette liste.
Abraham Maslow, psychologue américain humaniste, nous explique que les préoccupations et besoins d'un être humain peuvent être représenté sous la forme d'une pyramide comportant plusieurs étages.
La base de la pyramide est composée par ce qu'il appelle les besoins « physiologiques », c'est-à-dire la faim et la survie. Si ce besoin n'est pas satisfait, l'être humain ne pourra se préoccuper d'autres sujets.
Ce premier étage est mis en difficulté par la crise économique qui touche depuis peu le continent. Les citoyens européens voient, depuis le début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine le 24 février 2022, leur pouvoir d'achat baisser, le prix de l'énergie augmenter et le PIB de leur pays baisser. Selon un sondage Eurobaromètre publié en janvier 2023, plus de 93% des Européens considèreraient l'inflation comme la préoccupation la plus urgente à l'heure actuelle.
Beaucoup de familles ont du mal à joindre les deux bouts et se préoccupent, à juste titre, de leur pouvoir d'achat et de

satisfaire leurs besoins physiologiques. Ces préoccupations se font au détriment du changement climatique, se trouvant bien plus loin dans la pyramide de Maslow.
Cependant, je pense que le changement climatique devrait être catégorisé dans les premiers étages de la pyramide. En effet, si nous ne mettons pas un terme à cette mort à petit feu de notre Terre, le changement climatique deviendra l'une des principales raisons de notre manque de ressources, de notre faim, de notre sécurité et plus globalement, de notre survie.
Il semble plus facile de se concentrer sur les problèmes économiques à court terme mais cela engendrera des complications plus grandes sur le long terme.
Se préoccuper du rapport du GIEC aujourd'hui pourrait empêcher ces catastrophes.

> Il semble plus facile de se concentrer sur les problèmes économiques à court terme mais cela engendrera des complications plus grandes sur le long terme.

L'actualité sanglante qui nous fait oublier l'écologie

La guerre en Ukraine est aussi une des principales priorités de l'Union européenne à ce jour. Ce conflit apporte peur, insécurité, division de l'Europe, questionnement sur l'intégration européenne ainsi que sur l'engagement des états membres.
Le besoin de sécurité se trouve être le deuxième étage de la pyramide de Maslow. L'Europe voit donc les deux besoins primaires de ces citoyens, selon Maslow, mis en péril par l'actualité. Comme pour les besoins physiologiques, je pense que le climat devrait faire partie de cette catégorie primaire. La guerre en Ukraine est certes très importante et doit rester un des sujets principaux de notre préoccupation, mais si notre concentration est focalisée sur celle-ci au point d'en oublier l'écologie, la sécurité du monde est mise d'autant plus en danger.
Le sixième rapport nous fait part de la vulnérabilité d'énormément d'écosystèmes et de populations. 3,3 à 3,6 milliards de personnes vivent dans des contextes hautement vulnérables au changement climatique. Certaines conséquences du changement climatiques impactent déjà le quotidien de nombreuses personnes. Le séisme en Turquie et en Syrie ce 6 février faisant plus de 45000 morts, les tempêtes et multiples inondations en Californie au mois de mars, Les feux de forêt au Chili…
Ces catastrophes naturelles sont de plus en plus dangereuses et représentent un enjeu sécuritaire majeur.
Encore une fois, considérer le rapport du GIEC comme un guide de nos actions climatiques pourrait nous éviter ces situations extrêmes.

La crise énergétique et le rebours des efforts climatiques

Une autre préoccupation des européens liée à celle que nous venons de mentionner prend également l'ascendant sur la protection de l'environnement et le rapport du GIEC. Il s'agit de la crise énergétique.
Afin de pallier cette augmentation des prix au quotidien, dont ceux de l'énergie, beaucoup de gouvernements ont mis en place des boucliers tarifaires et des subventions, notamment en ce qui concerne les énergies fossiles.
La dépendance de nombreux pays européens au pétrole et au gaz russe est une des raisons principales de cette crise énergétique. Depuis le début de la guerre en Ukraine, la Russie a coupé l'approvisionnement en gaz de nombreux états membres, créant une demande plus importante que l'offre et une augmentation des prix. Si cette initiative des gouvernements européens est une bonne chose pour le pouvoir d'achat des Français, c'en est une mauvaise pour la lutte contre le changement climatique qui voit les pays européens aller à l'encontre des engagements internationaux pour le climat.
Le pacte vert européen, adoptée par l'Union Européenne en 2020, est un engagement qui va au-delà de toute autre politique dans le monde. Il vise à adapter les politiques de l'UE en matière de climat, d'énergie, de transport et de fiscalité afin de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990.
Les énergies fossiles, qui libèrent du CO_2 à leurs combustions, sont les principaux responsables du réchauffement de la planète et du changement climatique.
L'AIE, Agence Internationale de l'énergie, a publié un rapport en 2023, montrant que les subventions mondiales à la consommation de combustibles fossiles ont doublé en 2022 par rapport à l'année précédente pour atteindre un sommet historique de 1 billion de dollars.
Cette situation ne peut pas durer. Ces subventions accroissent notre dépendance aux énergies fossiles qu'il est indispensable de réduire. Considérer le Rapport du GIEC et privilégier le développement des énergies renouvelables permettrait de ne plus se retrouver dans une situation de crise énergétique semblable et réduire les émissions de gaz à effets de serre.

Ce sujet est majeur et complexe. L'Europe a besoin de cette expertise du GIEC si elle veut surmonter, unie, la crise climatique. Il existe certes des problèmes considérables détournant notre attention de celle-ci. Néanmoins, nous ne devons pas perdre de vue nos objectifs et se rappeler que le changement climatique aura des conséquences catastrophiques aussi bien naturelles qu'humanitaires si nous ne nous en préoccupons pas. L'Union européenne et ses citoyens doivent donner davantage d'attention à ce nouveau rapport et ainsi, développer des solutions adéquates à ces changements. Un article sur les solutions que l'UE pourrait envisager de mettre en place fera l'objet d'un autre article.

Comment Poutine réécrit l'histoire pour justifier la guerre contre l'Ukraine ?

Robert Belot
Professeur d'histoire contemporaine, Module Jean Monnet HistEuropa, membre du Conseil scientifique de l'UEF-France

« La première victime d'une guerre, c'est toujours la vérité » : on connaît cette célèbre sentence de Rudyard Kipling. Mais il faut y ajouter un complément adjectivé : la vérité « historique » aussi (si tant est qu'elle existe). Vladimir Poutine est passé maître dans l'art de réécrire l'histoire pour justifier sa politique extérieure. Il s'inscrit dans une longue tradition de chefs d'État bellicistes atteints de *paramnésie*[111]. Croit-il à ce qu'on pourrait considérer comme des mensonges ? Croit-il que nous croyions à ses falsifications de l'histoire ? Peut-être. Poutine s'est exprimé sur l'histoire quelques mois avant l'invasion, à l'été 2021[112]. Comme si l'histoire était l'*ultima ratio*. Il a annoncé la couleur, pour qui l'a lu. Mais qui l'a lu et pris au sérieux ? Il a publié un article qui exprime clairement cette vision et qui annonce le coup de force : « Nous ne l'accepterons jamais ».

En lisant la tribune de Poutine, je me suis demandé : en quoi sa vision de l'histoire est-elle originale ? Je veux dire : en quoi il apporterait quelque chose de nouveau par rapport à ce que nous savons déjà ? S'inscrit-il dans une tradition narrative russe au long cours, incluant (ou pas) la période soviétique ? Les oublis, les mythes, les reconstructions sur l'histoire russo-ukrainienne sont-ils expressifs d'une mémoire collective propre aux Russes ? C'est sur la base de ces questions que je tente ici une esquisse de réponse. Et ce faisant, j'ai pu mesurer une fois de plus la complexité de l'histoire européenne et les difficultés de son avenir. Car ces deux pays sont des pays européens qui appartiennent aussi à notre histoire. Mais leur histoire en tant que « nation » est récente du fait de la dislocation assez récente du monde communiste qui a engendré un *revival* nationaliste alors qu'à l'Ouest nous nous orientions vers un monde post-national.

Un conflit de mémoires

Première remarque générale : Vladimir Poutine est l'héritier d'une longue tradition de narration fautive de l'histoire des relations entre l'Ukraine et la Russie. Il n'est certainement pas « fou ». Quand les magazines ouest-européens faisaient part de leur sidération face à l'invasion russe de l'Ukraine, ils se demandaient ce qu'il y avait « dans la tête » du maître du Kremlin. L'historien répond qu'il y avait peut-être d'abord une vision de l'histoire. Quand, dans certains secteurs de l'opinion française, on se plaisait à expliquer que l'action de Poutine n'était qu'une réplique (somme toute « compréhensible ») aux manœuvres de l'OTAN (des Américains et de l'Union européenne), on ne voulait pas savoir que les acteurs politiques russes (et peut-être le peuple russe) étaient portés par un imaginaire structuré par une vision de l'histoire qui nous est étrangère et que les Ukrainiens récusent. Cette manière indirecte et sournoise de disculpation de Poutine ignore la profondeur de champ dans laquelle s'inscrit l'action du gouvernement russe. Nous sommes dans une tradition fort ancienne, qui commence peut-être avec Pierre Le Grand, survit pendant la période soviétique et renaît après l'URSS.

> En fait, ce conflit est aussi un conflit de mémoires. Deux lectures historiques s'affrontent.

En fait, ce conflit est aussi un *conflit de mémoires*. Deux lectures historiques s'affrontent. Le projet de Poutine vise à disqualifier la manière dont l'Ukraine post-communiste tente de se réapproprier son passé en l'émancipant du récit soviétique de l'histoire. L'Ukraine est dans une démarche de « nation building » qui entend construire une narration historique autochtone. Cette narration n'est d'ailleurs pas sans poser les problèmes que l'on retrouve dans les cas semblables où l'histoire est convoquée à des fins politiques. Le cas de l'Ukraine est spécifique dans la mesure où, son existence en tant qu'État souverain ayant été épisodique et limitée, ce pays, comme le dit l'historien Volodymyr Kravchenko, est « à la recherche de "son âge d'or" et d'un "passé utilisable" qui lui fourniraient un capital symbolique approprié pour son processus actuel de construction de la nation et de l'État »[113]. D'autre part, son histoire lui a été en partie « volée » par la domination/colonisation culturelle soviético-russe. En témoignent les manuels scolaires et le déficit historiographique du côté de l'Ukraine. Sur cet enjeu, un colloque s'est tenu à Poltava au printemps 1997 dont les actes ont été publiés à Genève en 2000, c'est-à-dire avant l'avènement de Poutine. C'est la première tentative visant à faire la lumière en toute indépendance sur l'histoire ukrainienne dans ses rapports avec la Russie.

Il convient de reconnaître que la mémoire de l'Ukraine fut longtemps « confisquée sinon occultée » mais il faut aussi ne pas méconnaître que cette opération de réappropriation mémoriale est « imparfaite » : « Cherchant à acter une

[111] La paramnésie est un trouble de la mémoire.

[112] Wladimir Poutine, « Sur l'unité historique des Russes et des Ukrainiens », 12 juillet 2021. Ce texte de 14 pages compte 7 323 mots.

[113] Volodymyr Kravchenko, « Fighting Soviet Myths: The Ukrainian Experience », *Harvard Ukrainian Studies*, 34 (1/4), 2015, p. 447-484.

séparation définitive avec la Russie et valoriser la résistance séculaire d'une nation, l'Ukraine s'est ainsi emparée de figures et symboles forts propres à son histoire tourmentée. Si elles sont considérées comme héroïques, certaines figures n'en restent pas moins polémiques[114]. » Cette quête des origines pré-russes et la tentative pour créer une nouvelle mythologie nationale se retrouvent, par exemple, dans le geste du président ukrainien Volodymyr Zelenskyy décernant au président du Comité International Olympique Thomas Bach, le 11 septembre 2021, l'Ordre du Prince Yaroslav le Sage. Arrivé au pouvoir grâce aux Polonais, Yaroslav le Sage (1019-1054) règne au moment où l'État kiévien atteint son acmé. Son surnom est tout un programme : « Father-in-Law of Europe[115] » ! En 2008, les téléspectateurs d'une émission télévisée ukrainienne populaire votent pour le consacrer « plus grand Ukrainien de tous les temps », et deux ans après, un film raconte ses exploits. Dans ce cas, il s'agit d'offrir une narration destinée à ne pas figer (comme le fait Poutine) l'histoire de l'Ukraine autour de l'année 1654 (traité de Pereïaslav) qui marque le début du processus de soumission au pouvoir russe de l'État de Kiev[116]. Mais d'autres emprunts sont plus problématiques. Certains « ré-usages » du passé provoquent des polémiques. Ils alimentent le discours poutinien sur la « nazification » de l'Ukraine et sur la nécessité de « dénazifier » son histoire.

Tous les nationalismes échafaudent des récits qui racontent un mythe fondateur où l'histoire se trouve bricolée et arrangée.

Tous les nationalismes échafaudent des récits qui racontent un mythe fondateur où l'histoire se trouve bricolée et arrangée. Tous les nationalismes, d'hier et d'aujourd'hui, sacrifient à « l'idole des origines ».

Tous les nationalismes, d'hier et d'aujourd'hui, sacrifient à « l'idole des origines », pour reprendre la juste expression de Marc Bloch dans *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*. Au cœur du nationalisme pan-russe, incarné aujourd'hui par Poutine, il y a le mythe ancien de la « Nation russe trinitaire » qui fut constitué par le métropolite et archevêque Théophane Prokopovitch (1681-1736), professeur à l'Académie Kiev-Mohyla. Il fut le conseiller de Pierre le Grand, qui s'était attribué le titre de « tsar de la Grande, de la Petite et de la Blanche Rous' ». C'est ce mythe historique que Poutine ressuscite afin de fonder pour la Russie une sorte de « droit » multiséculaire de posséder l'Ukraine[117]. Pour comprendre les enjeux de la relation Russie/Ukraine, il faut adopter un regard sur le long terme, comme l'explique le meilleur historien du sujet, Serhii Plokhy : Au moins trois processus parallèles ancrés dans le passé se déroulent actuellement en Ukraine :

> « Les tentatives de la Russie de rétablir son contrôle politique, économique et militaire sur l'ancien espace impérial acquis par Moscou depuis le milieu du XVIIe siècle ; la formation d'identités nationales modernes, qui concerne à la fois les Russes et les Ukrainiens (ces derniers étant souvent divisés selon des lignes régionales) ; et la lutte autour de lignes de fracture historiques et culturelles qui permettent aux participants au conflit de l'imaginer comme un concours entre l'Est et l'Ouest, l'Europe et le monde russe[118]. »

Le mythe fondateur du contre-récit russe : « le peuple trinitaire »

Dans cet article, le chef du Kremlin propose un contre-récit de l'histoire de la relation Ukraine-Russie, qui intègre tant la Russie tsariste que la période soviétique et post-soviétique.

Le cœur de la narration de la Russie officielle d'aujourd'hui repose sur un présupposé présenté par Poutine comme historiquement indiscutable : il y a « unité historique des Russes et des Ukrainiens ». Pour résumer : Ukrainiens et Russes ne forment qu'un « seul et même peuple » dont l'éloignement s'explique seulement par la stratégie américaine et, au-delà, occidentale et donc européenne, « d'entraîner petit à petit, l'Ukraine dans un jeu géopolitique dangereux visant à faire de ce territoire une barrière entre l'Europe et la Russie ». L'Occident, « ces dernières années », aurait construit un « mur » entre les deux pays qui, soutient-il, formaient « un espace historique et spirituel de fait partagé ». Pour Poutine, ce mur est « un grand malheur commun », « une tragédie ». Car pour lui, comme il l'écrit, l'axiome selon lequel « l'Ukraine n'est pas la Russie » est une invention des Occidentaux, une manipulation. C'est cet axiome qu'il entend déconstruire. Sa mission se veut donc historique et messianique : elle vise à reconstituer l'unité, certifiée par l'histoire, des deux peuples.

Les chercheurs (majoritairement ukrainiens) réunis lors du colloque de Poltava (1997) ont considéré que cette théorie relevait d'abord du mythe : « Les manuels soviétiques "canoniques" ont impudemment falsifié l'histoire : on peut mentionner ici, et la "théorie" entièrement fausse de l'existence antérieure d'une nation unie composée de Russes, d'Ukrainiens et de Biélorusses, et la totale omission de la famine des années 1932-33, ainsi que la falsification de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale (pas un mot sur l'armée ukrainienne rebelle, ni sur les millions d'Ukrainiens en captivité)[119]. »

---

[114] Bertrand de Franqueville & Adrien Nonjon, « Mémoire et sentiment national en Ukraine », *La vie des idées*, 17 mai 2022 : laviedesidees.fr.

[115] James S. Olson (ed.), *An ethnohistorical dictionary of the Russian and Soviet empires*, London, Greenwood Press, 1994, p. 676.

[116] Mais il faut reconnaître qu'il s'agissait d'obtenir une protection contre les Polonais qui, alors, menaient une politique expansionniste.

[117] Sur l'histoire de ce mythe et ses manipulations historiques, voir : Denis Eckert, « D'où vient l'idée que Russes et Ukrainiens forment un seul peuple ? », *Mondes sociaux*, publié le 04/04/2022, https://sms.hypotheses.org/29931. Denis Eckert est le traducteur (de l'allemand) d'un livre fondamental : Andreas Kappeler, *Russes et Ukrainiens, les frères inégaux. Du Moyen Âge à nos jours*, CNRS éditions, 2022.

[118] Serhii Plokhy, *The Gates of Europe: A History of Ukraine*, Basic Books, 2015-2021, p. 359. C'est moi qui traduis.

[119] Leonid Finberg, « Rapports entre Ukrainiens et Juifs : comment la mythologie remplace la réalité », *Ukraine, renaissance d'un mythe national*, Actes du colloque de Poltava publiés sous la direction de Georges Nivat, Vilen Horsky et Miroslav Popovitch, Genève, Institut européen de l'Université de Genève, 2000, p. 148.

Cette unité, ce serait l'ancienne Rous'[120], à lire Poutine :

> « Les Russes, les Ukrainiens et les Biélorusses sont les héritiers de l'ancienne Rous' qui a été le plus grand pays d'Europe. Sur un immense espace – du lac Ladoga, Novgorod, Pskov jusqu'à Kiev et Tchernigov – les tribus slaves et autres étaient unies par la même langue (nous l'appelons aujourd'hui le vieux russe), des liens économiques et le pouvoir des Princes des Riourikides. »

Ce n'était pas seulement un espace politique : c'était aussi, selon lui, un espace religieux : « Et puis, par le baptême de la Russie, unie par la foi orthodoxe. Le choix spirituel de saint Vladimir, qui était à la fois prince de Novgorod et grand prince de Kiev, détermine aujourd'hui encore dans une grande mesure notre parenté. » Le prénom de Poutine renvoie certainement à saint Vladimir. Poutine a une mission historique à remplir, il a aussi une mission spirituelle à accomplir. Il peut compter sur le soutien du patriarche de Moscou, Vladimir Mikhaïlovitch Goundiaïev, ancien membre du KGB lui aussi. C'est la source de ses attaques contre l'Occident « décadent » et déchristianisé.

Ce discours oublie que l'État (ou principauté) de Kiev a été formé au Xe siècle par les Varègues, dynastie originaire de Scandinavie. Vladimir 1er (956-1015), grand-prince de Kiev est issu de cette dynastie. Par son baptême, en 988, il convertit en effet cette région au christianisme. Mais il s'agissait d'abord d'un acte diplomatique par lequel Kiev voulait se rapprocher de l'Empire byzantin (l'empire romain d'Orient, IVe-XVe siècles) pour des raisons politico-militaires. C'est pourquoi Vladimir 1er épouse Anna Porphyrogénète, sœur de Basile II, l'empereur byzantin.

Une autre omission dans le récit de Poutine : l'importance du catholicisme apporté, au XIIIe siècle, par la Pologne et la Lituanie dans ce processus d'émergence de l'ancienne Rous'.

Une autre omission dans le récit de Poutine : l'importance du catholicisme apporté, au XIIIe siècle, par la Pologne et la Lituanie dans ce processus d'émergence de l'ancienne Rous'. En effet, l'entité géopolitique dite des « Deux Nations », qui a existé jusqu'en 1795, est née d'un traité signé le 1er juillet 1569 qui consacre l'union du royaume de Pologne et du grand-duché de Lituanie, union qui absorbe l'Ukraine occidentale[121]. *On sait trop peu que l'Ukraine a été liée plus longtemps à la Pologne qu'à la Russie.* Les traditions politiques ukrainiennes sont largement issues de la domination de la Lituanie et de la Pologne. À partir de 1795, les terres ukrainiennes se répartissent entre l'empire russe et l'empire autrichien, mais les Autrichiens préservent l'autonomie et la culture de la Galicie (jusqu'en 1918), de la Bukovine et de la Ruthénie transcarpatique. C'est ce qui explique pourquoi, jusqu'à aujourd'hui, ces régions ukrainiennes ne se reconnaissent pas comme procédant de l'esprit russe et cultivent leurs différences culturelles et religieuses.

Boyar Buturlin recevant un serment de loyauté au Tsar de Russie de la part de Bogdan Khmelnitsky
. Source : Wikipédia

Certains chercheurs pensent que c'est peut-être à tort que les chercheurs occidentaux utilisent l'expression « Russie kiévienne », qui « conforte l'identification de ses habitants avec les Russes » ; ce qu'on appelle l'État de Kiev était plutôt une « fédération de territoires et de duchés proto-ukrainiens, proto-biélorusses et proto-russes »[122]. Il faut également savoir que le nom d'Ukraine a été utilisé tardivement, à partir du milieu du XIXe siècle seulement, ce qui ne facilite pas l'affirmation d'une identité ukrainienne se différenciant de la Russie.

Dans la psyché russe, sur laquelle Poutine tend son miroir, le traité de Pereïaslav (1654) se présente comme une borne fondatrice. Par ce traité, l'hetman Bogdan Khmelnitski (chef des armées de l'ancienne république de Pologne et du grand-duché de Lituanie) se place sous la protection du tsar de Moscou pour se libérer de la tutelle polono-lithuanienne, ce qui engendrera une guerre. À Kiev, « les habitants ont prêté serment au tsar russe », précise Poutine. Désormais la population non cosaque de l'Ukraine orientale dépend de l'administration russe et le clergé ukrainien du patriarcat de Moscou. Telle serait l'origine de l'inexistence politique de l'Ukraine mais aussi de la ligne de partage entre le catholicisme et l'orthodoxie, l'Ouest et l'Est. L'acte de naissance de l'Ukraine, ce serait l'allégeance à l'égard de la Russie et son émancipation de l'influence polonaise. La guerre contre les Polonais se termine en 1667, et en 1686 le « traité de Paix éternelle » attribue à l'État russe la rive orientale du Dniepr, de Kiev à Smolensk. La Russie devient dès lors la puissance dominante. Et, comme l'écrit Poutine, « la région reçut le nom de Malaya Rous' ou Malorossia », c'est-à-dire « Petite Russie ». Dans cette logique, la Russie est considérée comme le noyau dur de la génétique ukrainienne, alors qu'elle n'en est au départ qu'une composante.

Au cœur de la vision historico-politique de Poutine, on trouve donc le mythe du « peuple trinitaire ». Il explique : « C'est la politique nationale soviétique qui a pérennisé au niveau de l'État trois peuples slaves distincts (russe, ukrainien et biélorusse) au lieu d'une grande nation russe, un peuple

[120] Le terme Rous' (au temps de la Rous kiévienne) désignait : la Rous' en tant que telle (les territoires de Kiev et de Tchernigov) ; le terme « toute la Rous » se rapportait aux territoires qui dépendaient du pouvoir (plus ou moins réel) des princes de Kiev.

[121] Et qui d'ailleurs se traduit par le retour au servage (à rebours de ce qui, à l'époque, s'observe dans la chrétienté occidentale).

[122] Chantal Delsol, Michel Maslowski, Joanna Nowicki, *Mythes et symboles politiques en Europe centrale*, PUF, 2002, p. 489.

trinitaire composé de Grands Russes, de Petits Russes et de Biélorusses. » Ce faisant, il oublie que les Bolcheviques avaient d'abord rejeté le mythe national conservateur de la « Nation russe trinitaire ». Le stalinisme reprendra l'idéologie du « berceau commun », à laquelle les historiens soviétiques ne peuvent qu'apporter leur caution. À suivre cette tradition largement inventée, l'Ukraine ne peut s'émanciper de cet héritage qui constitue son ontologie et qui garantit son unité, sauf à se mettre en danger et à se perdre elle-même.

La négation de la tradition de la politique culturicide de la Russie à l'égard de l'Ukraine

À cette vision irénique d'une Russie pacificatrice et bienfaisante, apportant l'unité, la spiritualité et le progrès, on pourrait opposer une autre histoire : celle de la dynastie des Romanov qui, en 300 ans, dompta la Pologne et la Lituanie, conduisit la Suède à résipiscence, infligea une humiliation à la Grande Armée napoléonienne, détruisit l'identité ukrainienne, soumit la Crimée, sans parler de la Sibérie et de la Chine. On pourrait également proposer une grille de lecture qui montrerait le processus de colonisation, d'exploitation et de subordination dont l'Ukraine a été victime. L'Holodomor, dont je vais parler un peu plus loin, est le témoignage le plus violent et le plus tragique de la colonisation économique et agricole.

Dans ce processus de récupération de son histoire, l'Ukraine met en valeur une figure de la renaissance de la culture ukrainienne : le peintre et poète Taras Chevtchenko (1814-1861).

Portrait de Taras Chevtchenko, source : Wikimédia Commons

Mais on pourrait mettre le projecteur sur un aspect moins connu : la négation de l'identité religieuse. Il s'agit de l'Église uniate, une communauté religieuse fondée au synode de Brest-Litovsk en 1596. Le métropolite orthodoxe de Kiev et une partie du clergé ukrainien reconnaissent l'autorité du pape. Ainsi naît l'Église gréco-catholique ukrainienne. Tout en reconnaissant l'autorité du pape, elle conserve le rite oriental, les offices en slavon, ainsi que le droit canon et des coutumes orthodoxes propres. Combattue par les Cosaques dès le XVIIe siècle, elle interdite en 1839 par l'administration tsariste. Entre 1875 et 1905, elle fait l'objet d'une répression systématique. Tolérée en Galicie autrichienne, elle s'affirme dans la nouvelle Pologne, où elle se présente comme la seule organisation non-violente capable de faire face à une polonisation systématique. Dès 1920, après la révolution bolchevique, elle est à nouveau réprimée dans l'Ukraine soviétique, avant d'être proscrite de 1946 à 1991. Le métropolite, Josif Slipy, fut arrêté en 1946 pour « trahison » et enfermé dans un goulag, jusqu'en 1963.

On pourrait parler d'une politique de « déculturation » répressive conduite en Ukraine par les tsars et leurs successeurs soviétiques (c'est pourquoi, soit dit en passant, l'URSS célébrera avec faste, en 1954, le 300e anniversaire du traité de Pereïaslav). Pierre le Grand (1672-1725) interdit la langue ukrainienne et Catherine II (1729-1796), après un partage de la Pologne, procède à l'absorption de nouveaux territoires ukrainiens. Elle conduit, comme l'écrit l'historien américain James S. Olson, une « politique de russification, d'oppression culturelle et nationale, d'exploitation économique[123] ». Poutine ne dit mot de cette politique, que les historiens ont parfaitement documentée. Il assume donc, implicitement, cet héritage car il prétend s'inscrire dans une continuité « historique », dans le temps long. C'est pourquoi il discrédite les efforts faits par l'Ukraine pour se réapproprier son histoire, et quand bien même cette histoire est problématique sur certains points. Poutine associe le renouveau du sentiment national ukrainien au « nazisme » et à l'extrême droite. Et ce, particulièrement, depuis la Révolution « Orange » de 2004, qui a vu ressurgir le thème nationaliste comme élément d'affirmation identitaire. C'est sur cette base que s'élabore l'énorme supercherie intellectuelle et morale que constitue la justification de cette guerre : la Russie fait la guerre à l'Ukraine pour la « dénazifier ».

Dans ce processus de récupération de son histoire, l'Ukraine met en valeur une figure de la renaissance de la culture ukrainienne : le peintre et poète Taras Chevtchenko (1814-1861). Il forma le projet de créer un alphabet ukrainien, ce qui lui valut de vivre en prison et en exil[124]. Largement méconnu en France et ailleurs, Chevtchenko, qui dénonça la politique d'asservissement de l'empire russe, est devenu dans l'Ukraine attaquée le symbole de la Résistance culturelle. Deux ans après sa mort, une circulaire du gouvernement russe édicte : « Il n'y a jamais eu, il n'y a pas, et il ne peut y avoir aucune langue petite-russienne particulière. » Pourtant, les spécialistes établissent que « même si toutes les langues slaves sont très proches, sur certains points, l'ukrainien se rapproche ainsi plus du polonais que du russe », l'ukrainien ne pouvant être réduit

[123] James S. Olson, *op. cit.,* p. 680.

[124] L'évangélisation de la Rous' de Kiev s'est faite par le moine Cyrile qui a traduit les textes religieux byzantins en slavon et introduit l'alphabet cyrillique.

à un dialecte du russe[125]. Cette politique répressive s'exprime parfaitement dans « l'oukaze d'Ems », sur la base d'un mémorandum accusant les Ukrainiens de vouloir vivre dans une Ukraine libre « sous la forme d'une république dirigée par un hetman ». Alexandre II (1818-1881) interdit d'imprimer des ouvrages en ukrainien, d'importer des livres ukrainiens sur le territoire de l'Empire russe, la création d'œuvres originales en ukrainien et la traduction en ukrainien de textes en langues étrangères. Cet interdit restera en vigueur jusqu'à la révolution de 1905[126]. Poutine mentionne Chevtchenko dans son article, mais c'est pour signaler que, si ses poèmes sont écrits principalement en ukrainien, « sa prose l'est essentiellement en russe », ce qui fait qu'il est un élément de « *notre* patrimoine littéraire et culturel commun ». Une façon de dénier la place symbolique qu'il occupe dans l'imaginaire identitaire ukrainien et, surtout, d'alimenter le mythe de l'unité trinitaire.

Contre cette politique tsariste assimilationniste, des Ukrainiens vont se révolter et militer pour le respect de leur culture. Mais cela est mis de côté par Poutine pour deux raisons : pour lui, toute revendication nationale relève du nationalisme et donc du « nazisme » ; tout ce qui ne va pas dans le sens du mythe de l'unité fusionnelle entre les deux pays est éliminé. Il considère que cette politique doit être interprétée à la lueur du « contexte historique » qui démontrerait que les revendications nationales de l'Ukraine ne seraient que l'effet de manipulations géopolitiques des ennemis de la Russie, un « outil de rivalité entre les pays européens ». Dans cette entreprise de déstabilisation, il voit l'ombre du « mouvement national polonais », d'abord, des « autorités austro-hongroises », ensuite.

Contre cette politique tsariste assimilationniste, des Ukrainiens vont se révolter et militer pour le respect de leur culture. Mais cela est mis de côté par Poutine pour deux raisons : pour lui, toute revendication nationale relève du nationalisme et donc du « nazisme » ; tout ce qui ne va pas dans le sens du mythe de l'unité fusionnelle entre les deux pays est éliminé.

L'oubli de l'histoire polono-autrichienne de l'Ukraine

Cette grille d'interprétation permet de faire l'impasse sur l'importance de l'Autriche dans la formation culturelle de l'Ukraine. Il s'agit d'éviter de reconnaître que la partie ouest de ce pays a été influencée par une autre histoire. Cette histoire témoigne d'une géopolitique qui situe l'Ukraine dans l'espace d'une « Europe médiane », comme point de contact entre l'Europe centrale et l'Europe orientale. Elle rappelle qu'il y a une ligne de partage civilisationnelle entre l'Ouest et l'Est de l'Ukraine. On sait que, par suite de la politique de déculturation tsariste, les lettrés et intellectuels ukrainiens ont trouvé refuge en Autriche-Hongrie (université de Lviv ou Lemberg, en Ruthénie). C'est dans la partie occidentale de l'Ukraine que s'est exprimé le plus clairement la revendication de l'autochtonie culturelle ukrainienne. Poutine mentionne négativement l'influence autrichienne. À trois reprises.

D'abord, pendant la Première Guerre mondiale, quand Vienne a contribué à la formation de la Légion ukrainienne des tirailleurs de la Sietch (cosaques) : « Les habitants de la Galicie qui étaient soupçonnés de sympathie envers la religion orthodoxe et la Russie devenaient la cible d'une répression brutale et étaient jetés dans les camps de concentration de Thalerhof et Terezín[127] ». Mais c'est révéler la complexité de l'histoire ukrainienne et de sa culture, qui ne sont pas réductibles à l'espace russe. Loin de là : on pourrait même affirmer que c'est la Russie qui est la « petite sœur » de l'Ukraine, et non l'inverse.

Ensuite, en évoquant un épisode de l'histoire peu connu qui révèle la stratégie d'influence germano-autrichienne sur l'Ukraine. En avril 1917, le Congrès national ukrainien proclame : « Nous appelons Ukraine le territoire habité par notre peuple ukrainien ». En pleine révolution bolchevique, le parlement ukrainien (« Rada ») de Kiev annonce la création d'un État autonome (mais non séparé de la Russie) : la « République nationale d'Ukraine ». De leur côté, les bolcheviques proclament à Kharkov la « République soviétique d'Ukraine » (novembre 1917). La Rada riposte en déclarant l'indépendance de l'Ukraine (janvier 1918), mais les troupes bolcheviques occupent les grandes villes du pays. C'est à ce moment que la Pologne fait son retour historique : le maréchal Józef Pilsudski, chef du nouvel État polonais, veut combattre les Russes et arrive jusqu'à Kiev, en juillet 1920. Mais l'Armée rouge se ressaisit et lance une victorieuse contre-offensive. Reconnue par la Pologne (qui récupère les régions occidentales de l'ancien Empire russe) au traité de Riga (mars 1921), la République soviétique d'Ukraine adhère à l'Union soviétique en tant que république fédérée en décembre 1922. On sait que les délégués de la « République nationale d'Ukraine » se sont rendus à Brest-Litovsk où se déroulaient les négociations entre la nouvelle Russie bolchevique (qui voulait mettre fin à la participation à la guerre), l'Allemagne et l'Autriche. Selon le récit poutinien, ces deux pays ont accordé leur soutien uniquement en raison de leurs besoins en céréales et ils ont mis en place une véritable « occupation » de l'Ukraine[128].

La troisième ligne d'attaque contre l'Autriche et la Pologne concerne une contre-narration historique venant de ces pays qui, précisément, remet en cause le mythe trinitaire et valorise l'apport de ces deux pays au développement de l'Ukraine. Sans préciser de qui il s'agit, Poutine stigmatise « des idéologues polonais et autrichiens » qui divulguent « d'anciennes théories sur la création de la Rous anti-Moscou ». Poutine prétend que « la République des Deux Nations n'a jamais eu besoin de la culture ukrainienne, encore moins de l'autonomie cosaque[129] ». Concernant l'Autriche-Hongrie, Poutine soutient la thèse selon laquelle les « terres historiques russes »

[125] Iaroslav Lebedynsky, « La Russie a entretenu le mythe de l'inexistence de l'Ukraine », *Science et Vie*, 24 février 2023. https://www.science-et-vie.com/article-magazine/la-russie-a-entretenu-le-mythe-de-linexistence-de-lukraine

[126] Après la première révolution russe, en 1905, Nicolas II publie un manifeste promettant de respecter les nationalités.

[127] Theresienstadt.

[128] Ils iront jusqu'à renverser la Rada pour mettre en place l'hetman Pavlo Skoropadsky à la tête d'un « État ukrainien placé en fait sous protectorat allemand ».

[129] Les « Cosaques Zaporogues » sont des paysans ukrainiens qui migrèrent vers le Sud, au XIVe siècle, pour éviter l'asservissement des Polonais. C'est une expression qui signifie : « hommes libres d'au-delà des rapides » (Dniepr).

ont été « impitoyablement exploitées et sont restées les plus pauvres ». Quant à l'Allemagne nazie lors la Seconde Guerre mondiale, sa politique (servie, précise-t-il, par « des collaborateurs originaires de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne ») a consisté à transformer l'Ukraine en espaces « de vie et d'esclaves pour les maîtres aryens ». Ce qui n'est pas faux. Conclusion de Poutine : cette instabilité politique entretenue par la Pologne et le monde germanique démontre que seule une union avec la Russie (soviétique ou non) permet à l'Ukraine d'être viable et en sécurité.

Poutine dénazificateur et pourfendeur de la « bandérisation » de la mémoire ukrainienne

Il faut noter qu'en brandissant le « nazisme » comme étendard, Poutine enferme l'Allemagne dans son passé nazi. C'est aussi une manière d'oublier les relations économiques et militaires qui ont tissé un lien fort entre l'Allemagne et la Russie, du traité de Rapallo (1922) au gazoduc Nord Stream 2 en passant par l'Ostpolitik de Willy-Brandt à partir des années 1970[130]. Ce lien ne sera plus jamais ce qu'il a été en raison de cette guerre d'agression.

Après l'invasion de la région (Volhynie) par l'Allemagne hitlérienne, en juin 1941, dans le cadre de l'opération Barbarossa, l'Armée insurrectionnelle ukrainienne combat aux côtés des Allemands, puis contre eux.

Son objectif vise à délégitimer le projet européen en convoquant les années noires de l'histoire. Ce qui est supposé avoir deux effets : d'abord, rappeler que la Russie (soviétique), lors du deuxième conflit mondial, était dans le bon camp ; ensuite, couvrir moralement l'action violente à venir (nous sommes en juillet 2021) par la rhétorique anti-nazie. L'accusation de « nazisme » portée contre l'Ukraine d'aujourd'hui apparaît comme le trait le plus grossier de la propagande poutinienne et elle témoigne de l'utilisation aussi fautive que caricaturale de l'histoire. Au cœur de l'argumentaire antinazi se trouve la figure de Stepan Bandera, considéré comme l'un des principaux Ukrainiens pro-nazis. Voici ce qu'en dit Poutine : « Bandera, qui a collaboré avec les nazis, est mis au rang des héros nationaux. Les autorités ukrainiennes font tout pour effacer de la mémoire des jeunes générations les noms des vrais patriotes et vainqueurs, dont l'Ukraine a toujours été fière. »

En ligne de mire, la décision prise par la ville de Kiev, en 2016, de rebaptiser l'avenue de Moscou en « avenue Stepan Bandera », dans la foulée des « lois de décommunisation » adoptées en 2015 : l'Ukraine élimine les symboles liés à un passé commun avec l'Union soviétique, mais aussi avec la Russie. Le surgissement de Bandera dans l'espace public du « peuple frère » et la réappropriation de sa mémoire collective nationale par l'Ukraine sont pour Poutine une provocation inacceptable. Comment ne pas dire aussi qu'elle a surpris aussi en Europe, Bandera n'étant certainement pas la figure la plus digne d'intérêt et propice au consensus ! Et ce n'est pas parce que Poutine se plaît à utiliser l'histoire contre l'Ukraine que l'historien doit s'abstenir de reconnaître que l'Ukraine a encore des progrès importants à faire pour regarder lucidement son histoire. Je pense notamment à la manière dont une partie du peuple et des élites d'Ukraine ont accueilli les nazis[131], co-géré l'occupation, mais je pense aussi à l'absence de mémorialisation de la Shoah[132]. Un spécialiste note en 2000 : « Il ne se trouve personne pour reconnaître fût-ce une seule faute du passé »[133].

Un élément de contexte est à prendre en compte : fin 1939, à la suite du pacte germano-soviétique, l'URSS annexe une partie de l'Ukraine occidentale qui avait été attribuée à la Pologne par le traité de Riga (mars 1921). Il n'empêche qu'on ne saurait oublier que les nationalistes ukrainiens ont accueilli l'armée allemande comme une armée de libération car on pensait qu'elle pouvait soustraire l'Ukraine du joug soviétique. Là est la complexité mémorielle de l'Ukraine. En témoigne un exemple que Poutine ne cite pas : l'histoire de la Volhynie, au Nord-Ouest de l'Ukraine, une région importante de la Rous' de Kiev des origines, intégrée à la Pologne en 1921, puis annexée par l'Union soviétique à la faveur du pacte germano-soviétique pour devenir une subdivision de la république socialiste soviétique d'Ukraine. Après l'invasion de la région par l'Allemagne hitlérienne, en juin 1941, dans le cadre de l'opération Barbarossa, l'Armée insurrectionnelle ukrainienne combat aux côtés des Allemands, puis contre eux. Là aussi, des Volhyniens participent à l'extermination des juifs. Les « nationalistes » (appelés aussi « résistants ukrainiens ») combattront aussi contre les Soviétiques jusqu'en 1954 et subiront une répression très dure. Cette histoire fait que la Volhynie soutiendra la révolution « orange » en 2004.

Voilà pourquoi le discours poutinien associe les nationalistes au nazisme en mélangeant les époques et les contextes, et surtout en faisant l'impasse sur le XIXe siècle. Car c'est à ce moment que prend forme la seconde renaissance nationale (politique et culturelle) promue par les intellectuels ukrainiens. On l'a vu avec le poète Taras Chevtchenko. On pourrait également citer Drahomanov Mykhaïlo Petrovytch (1841-1895), grand penseur ukrainien cosmopolite et anti-clérical, élève de Proudhon. Cet historien et écrivain, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Kiev, a été révoqué en 1864 et émigra à Genève en 1876. En 1878-81, il publie *Hromada* (Communauté), première revue politique ukrainienne. Son programme promeut « le fédéralisme en politique, la liberté individuelle dans le domaine social, et le socialisme en économie ». Il ne surprendra pas que celui qu'on considère aujourd'hui comme le fondateur du nouveau nationalisme ukrainien ne soit même pas mentionné par Poutine.

---

[130] « Stefan Creuzberger, historien : *En envoyant des chars Leopard 2 à l'Ukraine, les Allemands montrent qu'ils ont tiré les leçons de leur histoire* », *Le Monde*, 4-5 juin 2023.

[131] Timothy Snyder, *Terres de sang : l'Europe entre Staline et Hitler*, Gallimard, Paris, 2012.

[132] John-Paul Himka, « Obstacles to the Integration of the Holocaust into Post-Communist East European Historical Narratives », *Canadian Slavonic Papers*, 50 (3–4), 2008, p. 359-72.

[133] Miroslav Popovitch, « La mythologie dans la conscience collective de l'Ukraine postcommuniste », *Ukraine, renaissance d'un mythe national*, *op. cit.*, p. 73. M. Popovitch était président de l'Institut de philosophie d'Ukraine.

Pour la deuxième période, c'est plus compliqué. Parmi les figures nationalistes, on trouve Stepan Bandera (1909-1959), leader de l'Organisation des nationalistes ukrainiens (OUN). Comme d'autres, il cherche à collaborer avec les nazis pour lutter contre l'Union soviétique. Il n'est peut-être pas « nazi » mais son nationalisme est tout sauf recommandable. Écoutons l'historienne Sabine Dullin : « C'est effectivement quelqu'un qui a une vision très ethnique du nationalisme ukrainien. Il rêvait d'un territoire national débarrassé des Juifs, des Polonais et des Russes[134]. » Mais les nationalistes comprirent vite que les Allemands (qui ont financé leur mouvement) n'avaient aucunement l'intention d'aider à l'émergence d'une Ukraine indépendante. Bandera est emprisonné de 1941 à 1944 dans un camp de concentration allemand après avoir tenté de mettre en place un gouvernement ukrainien indépendant. Notons qu'il sera empoisonné par un agent du KGB en 1959 à Munich. Il faut noter que Bandera est né le 1er janvier 1909 dans la province de Kalouch, en Galicie, dans l'Est de l'Empire austro-hongrois. Poutine brandit Bandera pour laisser à penser que l'Ukraine officielle n'a rien appris de l'histoire et qu'elle retrouve ses vieux démons nationalistes. Il faut la sauver, contre son gré. Il faut lui redonner le sens de l'histoire, par la violence.

Contre la mémoire noire qu'incarne Bandera, Poutine oppose des figures ukrainiennes qui se sont distinguées pendant la « grande guerre patriotique » et que l'Ukraine d'aujourd'hui semble avoir oubliées :

> « Pour les Ukrainiens qui ont combattu dans les rangs de l'Armée rouge, dans des détachements de partisans, la Grande Guerre Patriotique était précisément patriotique, car ils défendaient leur foyer, leur grande patrie commune. Plus de 2 000 sont devenus des héros de l'Union soviétique. Parmi eux se trouvent Ivan Kojedoub, pilote légendaire, Lioudmila Pavlitchenko, tireuse d'élite intrépide, ainsi que le défenseur d'Odessa et de Sébastopol Sidor Kovpak, brave commandant partisan. Cette génération inflexible s'est battue, a donné sa vie pour notre avenir, pour nous. Oublier leur exploit, c'est trahir nos grands-pères, mères et pères. »

Faisant se télescoper l'histoire ancienne et l'histoire immédiate, le chef du Kremlin n'hésite pas à considérer que le gouvernement ukrainien conduit une politique d'« assimilation forcée et violente » négatrice de leur identité à l'égard des Russes d'Ukraine et du Donbass : « Et le plus répugnant, c'est que les Russes en Ukraine sont contraints non seulement de renoncer à leurs racines, aux générations ancestrales, mais aussi à croire que la Russie serait leur ennemie. » L'accusation de « nazisme » concerne également cette politique « ethnique » : « Il ne serait pas exagéré de dire que cette course à une assimilation violente, vers la formation d'un État ukrainien ethniquement pur, agressif envers la Russie, est comparable dans ses conséquences à l'utilisation d'armes de destruction massive contre nous. »

On comprend pourquoi le gouvernement russe a tenté d'instrumentaliser l'ONU en 2017. Il s'agissait de faire voter un projet de résolution sur la « lutte contre la glorification du nazisme ». Un projet qui a opposé les États-Unis et la Fédération de Russie. Poutine explique dans son article : « Je pense qu'il est également naturel que les représentants de l'Ukraine votent encore et encore contre la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies condamnant la glorification du nazisme. » Ne pas voter cette résolution, c'était se déclarer favorable au nazisme, dans la logique poutinienne. C'était un piège grossier tendu à la fois aux États-Unis et à l'Ukraine, laquelle pouvait difficilement, compte tenu des circonstances, s'associer au gouvernement russe. La proposition a finalement été adoptée par 125 voix pour, 2 voix contre (États-Unis et Ukraine) et 51 abstentions. La guerre symbolique était lancée sur la base d'une exploitation politique de l'histoire, l'autre grande victime de ce drame.

Car sa vision instrumentale de l'histoire le conduit à rejeter le concept de totalitarisme, englobant le phénomène nazi et soviétique.

C'était aussi pour Poutine une manière de jeter un voile sur les sources impures du nationalisme russe antidémocratique en plein essor. C'est aussi un leurre qui dissimule la volonté de Poutine de blanchir la dimension totalitaire de l'histoire soviétique. Car sa vision instrumentale de l'histoire le conduit à rejeter le concept de *totalitarisme*, englobant le phénomène nazi et soviétique. Quelques semaines avant l'attaque de l'Ukraine, le 28 décembre 2021, la Cour suprême de Russie a prononcé la dissolution de l'association « Memorial ». Cette ONG, fondée en 1989 avec l'appui du physicien Andreï Sakharov, avait pour mission la défense des droits humains et la préservation de la mémoire des victimes du totalitarisme. Son siège est désormais à Genève[135]. Il faut savoir que depuis 2009, une commission officielle a été mise en place dont l'objectif est la « lutte contre la falsification des faits et des événements historiques dans le but de porter atteinte aux intérêts de la Russie ». C'est clairement une mise au pas des historiens et une mise sous tutelle de l'histoire.

Les élites ukrainiennes seraient-elles coupables de « dénialisme » historique et moral ?

L'article de Poutine vise à culpabiliser l'Ukraine à partir de l'idée selon laquelle l'Ukraine nierait le passé de la relation russo-ukrainienne ou lui serait infidèle :

> « Les élites ukrainiennes ont décidé de justifier l'indépendance de leur pays en niant son passé, à l'exception toutefois de la question des frontières. Ils ont commencé à mythifier et à réécrire l'Histoire, à effacer tout ce qui nous unit, à décrire en tant qu'occupation la période que l'Ukraine a passé dans l'Empire russe et dans l'URSS. »

[134] Sabine Dullin, *L'Ironie du destin, une histoire des Russes et de leur empire,* Payot, 2021.

[135] L'assemblée constitutive de Memorial-Schweiz/Memorial Suisse s'est tenu le 17 juin 2023 à Berne, au centre culturel PROGR (Kleine Bühne), Waisenhausplatz 30.

C'est donc l'Ukraine qui trahirait l'histoire commune aux deux peuples, comme si l'histoire ne pouvait être écrite par les Ukrainiens en dehors du grand récit russe, comme si l'Ukraine n'avait jamais existé sans la Russie. Les Russes utilisent l'histoire comme une arme de culpabilisation et de négation de l'histoire ukrainienne. Poutine prend pour exemple le Holodomor : « La tragédie commune de la collectivisation, de la famine du début des années 1930, est présentée comme un génocide du peuple ukrainien. » Il reprend à son compte la narration soviétique de déni sur ce drame. Il faut dire qu'il y a une tradition de cécité sur ce cas, de Édouard Herriot (qui de retour de ce pays parle de « pseudo-famine » et ne veut voir que la « prospérité » du « jardin ukrainien »[136]) à Walter Duranty (journaliste américain, prix Pulitzer 1932, qui ne voyait qu'un effet de « propagande malhonnête »), en passant par Soljenitsyne pour qui ce « génocide » n'était qu'une « fable insensée ». Une fable ? 5 millions de morts. Il est vrai que la question de la nature « génocidaire » ou pas de ce drame absolu agite toujours la communauté historienne mondiale : volonté criminelle d'extermination[137] ? idéologie marxiste[138] ? Pour sûr, c'est une manifestation désespérante d'une politique de colonisation, conçue depuis trois siècles.

Cette double victimisation entraîne un évitement grave du rôle de l'Ukraine et des Ukrainiens dans la destruction des Juifs d'Europe.

La position de Poutine exprime son opposition à l'Ukraine indépendante qui, en 2006, qualifie officiellement le Holodomor de génocide, mais aussi à l'Europe, car le Parlement européen a qualifié, en 2008, le Holodomor de crime contre l'humanité.

Mais Poutine lui-même ne résiste pas au *dénialisme*. Il n'arrive pas à admettre que l'Ukraine n'est pas illégitime à chercher à retrouver sa mémoire et à construire son récit national. Et l'Occident ou l'Europe n'ont rien à voir dans cette démarche qui consiste d'abord à sortir de l'historiographie soviétique en mettant en avant les crimes commis tant par l'hitlérisme que par le soviétisme. Quand Petro Porochenko promulgue, en 2015, les lois qui « interdisent les symboles soviétiques et condamnent le régime soviétique » (ce qui va se traduire par le déboulonnage de plusieurs statues de Lénine), Moscou fait part de son hostilité. Ce qui pose problème est la mise en équivalence des « régimes totalitaires communiste et nazi » : un débat qui agite encore le milieu des historiens. On observe le même phénomène en Roumanie, par exemple : cette double victimisation entraîne un évitement grave du rôle de l'Ukraine et des Ukrainiens dans la destruction des Juifs d'Europe.

Voici un exemple de la tardiveté de la mémoire ukrainienne à intégrer cette dimension majeure de l'histoire de l'Europe au XXe siècle. Près de Kiev, les 29 et 30 septembre 1941, 33 771 Juifs sont exécutés par les Einsatzgruppen allemands. Les victimes juives sont présentées comme des « citoyens soviétiques pacifiques » sans mention de leur judéité. Pendant des décennies, les rassemblements de commémoration sont interdits dans le ravin où ce massacre a eu lieu. La publication en 1961 du poème « Babi Yar » par le poète russe contestataire Evgueni Evtouchenko fut un choc : il révélait que les victimes ont été exterminées parce que juives et il évoquait les pogroms en Russie. En 1966, les autorités soviétiques érigent sur place un monument qui ne mentionne toujours pas les victimes juives. Il faut attendre 1991 (après la chute de l'URSS) pour le gouvernement ukrainien autorise la création d'un monument spécifique à ces victimes (en septembre 2001, soit 70 ans après les faits).

Vladimir Poutine, à l'instar certainement de la majorité des Russes, s'oppose à la relecture nationale de l'histoire ukrainienne car elle met en cause un récit, auquel il croit peut-être, dans lequel la Russie soviétique apparaît comme la bienfaitrice de l'Ukraine. En effet, la narration historique, très composite, de Poutine présente une originalité contre-intuitive, qui renverse l'ordre des facteurs. Il entend présenter la Russie comme une victime de la politique soviétique et l'Ukraine comme son bénéficiaire.

Il s'appuie sur le sort de la Transcarpatie, qui, après la dislocation de l'Autriche-Hongrie en 1919, s'est retrouvée en Tchécoslovaquie. Celle-ci, par suite du traité soviéto-tchécoslovaque du 29 juin 1945, consent à céder cette région à l'URSS, l'URSS cherchant une frontière avec la Hongrie. Un cadeau (forcé) à Staline. Mais Poutine parle de « libération ». Et de citer la *Pravda* qui, à l'été 1945, annonce la réunification historique de cette région « avec sa patrie de longue date, l'Ukraine ». En effet, depuis la chute de l'URSS en 1991, la Transcarpatie fait partie de l'Ukraine indépendante. Comprendre : c'est grâce à la Russie soviétique que l'Ukraine a pu se réunir et recouvrer sa liberté. Poutine évoque également deux autres exemples de gains territoriaux obtenus par l'Ukraine : la partie de la Bessarabie, occupée par la Roumanie en 1918, qui a été rattachée à l'Ukraine soviétique en 1940, et la Bucovine du Nord. Double conclusion de Poutine : premièrement, « l'Ukraine moderne est entièrement le fruit de l'ère soviétique » ; deuxièmement, elle a été « créée dans une large mesure aux dépens de la Russie historique ». Comprendre : l'Ukraine a une dette à l'égard de la Russie et la Russie veut le bien de l'Ukraine. En même temps, Poutine semble condamner ces « généreux cadeaux territoriaux ». Il critique la dimension non-nationaliste de la vision du monde des Bolcheviques qui, rêvant d'une révolution mondiale portant disqualification des « États-nations », « considéraient le peuple russe comme un matériau inépuisable pour des expérimentations sociales ». Cela a conduit à définir « arbitrairement » les frontières. Conclusion : « Une chose est claire : la Russie a en fait été dépouillée ».

Mais le récit de Poutine oublie de mentionner que la pacification et la réintégration de l'Ukraine occidentale, où des maquis armés ont subsisté jusqu'à cinq ans après le conflit mondial, a été d'une rare violence (déplacements de populations, persécutions religieuses à l'égard des uniates notamment). Pas un mot non plus sur les 400 000 Tatars chassés de Crimée en 1944 par le pouvoir soviétique, car suspects de collaboration avec les nazis. Pour comprendre

[136] Edouard Herriot, *Orient*, Hachette, 1934.

[137] Anne Applebaum, *Red Famine: Staline's War on Ukraine*, New-York: Doubleday, 2017.

[138] Robert Conquest, *Harvest of Sorrow, Soviet Collectivization and the Terror-Famine*. Oxford: Oxford University Press, 1986 (traduction française : *Sanglantes moissons*, Paris, Robert Laffont, 1995).

pourquoi la réappropriation de la mémoire ukrainienne passe par un inventaire critique de la période soviétique, il faut évoquer, entre autres, un événement historique que Poutine passe sous silence. Il s'agit des massacres commis par les Soviétiques sur les Ukrainiens. On a retrouvé des dizaines de milliers de victimes ensevelies dans la forêt de Bykivnya non loin de Kiev. Aujourd'hui, un musée-mémorial conserve la trace de ce lieu de la terreur soviétique : un territoire secret accordé en 1937 par la ville de Kiev au NKVD où les Ukrainiens « dissidents » était éliminés sur simples aveux. C'est seulement en 1988 qu'un monument est érigé dans cette forêt, mais son inscription est mensongère : « Victimes des envahisseurs fascistes ». Une enquête est lancée en 1989 et en 2001 un parc mémorial est créé[139].

C'est parce que l'Ukraine aurait bénéficié des largesses territoriales de l'URSS que Poutine n'a pas hésité à ravir la Crimée à l'Ukraine en 2014, alors que Nikita Khrouchtchev, en 1954 précisément, offrit la Crimée à l'Ukraine. Dans son article, le chef du Kremlin admet que, à la faveur des guerres contre l'Empire ottoman, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la Russie « rattacha la Crimée et les terres le long de la mer Noire », appelées « Novorossia » (nouvelle Russie), mais il estime que ces terres étaient « peuplées par des personnes venues de toutes les régions russes ». En 2013, quelques mois avant l'annexion de la Crimée, Poutine justifiait ce qui allait se produire au nom de l'idée selon laquelle « nous sommes un seul peuple » et « l'Ukraine est une partie de notre grand monde russe ». Il n'est pas contestable que la population de la Crimée est très majoritairement russophone et il ne faut pas oublier que, en mai 1992, le parlement de Crimée a voté une déclaration d'indépendance vis-à-vis de l'Ukraine. À l'évidence, l'Ukraine n'est pas un bloc homogène.

Arrivant à l'époque très contemporaine, Poutine déplore l'ingratitude de l'Ukraine à l'égard de la Russie post-communiste : celle-ci a reconnu l'Ukraine et l'a aidée, sur le plan économique (le faible prix du gaz, par exemple), à devenir « vraiment indépendant ». C'est l'occasion d'affirmer que, sur ce plan aussi, il y a une unité et une profondeur des relations entre les deux pays qui « pourrait aujourd'hui faire l'envie des pays de l'UE » : « L'Ukraine et la Russie ont évolué comme un seul système économique depuis des décennies, des siècles. » Pourquoi, alors, remarque l'auteur de l'article, l'Ukraine est-elle devenue « le pays le plus pauvre d'Europe », en-dessous de la République d'Albanie, de la République de Moldavie et du Kosovo ? La faute incombe aux « autorités ukrainiennes », à la « faiblesse chronique des institutions étatiques », mais aussi à l'Union européenne qui a refusé de discuter des affaires commerciales et économiques sur le « format Ukraine-Russie-UE ». Il faut sous-entendre : « Moi, Poutine, je vais vous libérer de ces politiciens incapables et je vais sauver le peuple ukrainien ».

La Russie, garante de la « souveraineté » de l'Ukraine ?

La fin de son article mérite attention car s'y exprime un niveau rarement atteint de cynisme. En effet Vladimir Poutine, qui sait que la guerre est imminente et qu'il va agresser sous peu l'Ukraine, évoque l'idée de « partenariat » et se pose en garant de la « souveraineté » ukrainienne :

> « Je suis convaincu que c'est en partenariat avec la Russie que la véritable souveraineté de l'Ukraine est possible. Nos liens spirituels, humains, civilisationnels se sont tissés depuis des siècles, remontent aux mêmes sources, se sont endurcis par les épreuves, les réalisations et victoires communes. Notre parenté se transmet de génération en génération. Elle est dans les cœurs, dans la mémoire des personnes vivant dans la Russie et l'Ukraine modernes, dans les liens du sang qui unissent des millions de nos familles. Ensemble, nous avons toujours été et serons bien plus forts et performants. Car nous formons un seul peuple. »

C'est « un pays très complexe en termes de composition territoriale, nationale, linguistique, concernant l'histoire de sa formation ».

Poutine présente la Russie comme la protectrice de l'Ukraine. C'est à ce moment qu'il accepte de reconnaître ses fragilités : c'est « un pays très complexe en termes de composition territoriale, nationale, linguistique, concernant l'histoire de sa formation ». C'est le seul passage de son article qui mériterait considération. En effet, de nombreux dialectes vivent à l'intérieur de la langue ukrainienne, les deux principaux étant le galicien et le volhynien, deux régions de l'Ouest qui ont rejeté militairement le joug soviétique et qui sont culturellement et historiquement liées à l'Europe « médiane »[140]. À l'instar de la Galicie, avec sa capitale Lviv, qui a été très influencée par l'empire des Habsbourg et a pu développer un « monde mental à part[141] » ou bien la Transcarpatie, où l'on ne comptait en 1993 que 3,9% de russophones. Un exemple de ce mouvement d'« indigénisation » (terme employé par Poutine) : en 1992, à Lviv, des écoles russophones ont été fermées contre le souhait des parents. Il y a bien une coupure entre (au moins) deux espaces, deux sociétés, deux histoires, deux imaginaires en Ukraine. Cette coupure a été réveillée et consolidée suite à l'indépendance. En Crimée, dans la foulée du référendum, se constitue en 1991 le RDK (Republican Movement of Crimea) qui entend lutter contre le « nationalisme » ukrainien, contre le « fascisme » ukrainien, et militer pour l'indépendance de la Crimée. Dès 1995, l'historien norvégien Paul Kolstoe avait pris acte de cette évolution divergente : « Western and Eastern Ukraine were drifting apart, ethnically and linguistically, with the west becoming ever less russians and the east ever more so ».

[139] Jean-Pierre Filiu, « Les fantômes de la terreur stalinienne aux portes de Kiev », *Le Monde*, 5 mars 2023. On observe un cas semblable, découvert récemment près de l'aéroport d'Odessa : 29 fosses contenant les restes de quelque 5 000 à 8 000 personnes.

[140] Timothy Snyder (trad. de l'anglais par Olivier Salvatori), *La reconstruction des nations : Pologne, Ukraine, Lituanie, Bélarus, 1559-1999*, Gallimard, 2017.

[141] Paul Kolstoe, *Russians. In the former soviet republics*, Indiana University Press, 1995, p. 173.

Tout se passe comme si Poutine pensait que cette complexité n'était pas gérable par l'Ukraine et qu'il lui fallait la tutelle de la Russie. Et c'est au nom de ces « liens » indestructibles qu'il va lancer une « opération spéciale » contre son propre peuple, puisque, pour lui, la Russie et l'Ukraine forment « un seul peuple ». Le mot « guerre » est par conséquent inapproprié, selon lui. Évoquant la « barrière » artificiellement établie (selon lui) entre les deux pays, il déclare, menaçant : « Nous ne l'accepterons jamais ». Outre les buts de guerre économiques et géopolitiques de cette guerre, il y a lieu de prendre en compte l'incapacité cognitive de Poutine et de bien des Russes à regarder l'Ukraine comme un pays indépendant sur le plan culturel et historique. Il faut dire aussi que les populations russes et ukrainiennes ont été mélangées. Une caractéristique structurante de ce pays qu'on ne saurait négliger est que les Russophones représentent 22% de la population ukrainienne et se trouvent à l'Est[142]. Plus de 20% des citoyens ont un lien familial avec des Ukrainiens. Dans son dernier livre, l'opposant Vladimir Fédorovski, influent diplomate sous Gorbatchev, rappelle que sa mère était russe et son père était un héros ukrainien de la Deuxième Guerre mondiale. L'écrivain rappelle la profondeur du sentiment anti-occidental chez les Russes depuis la chute de l'URSS : « L'opinion publique russe reste encore persuadée aujourd'hui que l'Occident ne voulait pas tuer le communisme mais la Russie[143]. »

> « L'opinion publique russe reste encore persuadée aujourd'hui que l'Occident ne voulait pas tuer le communisme mais la Russie. » (Vladimir Fédorovski)

Cet imaginaire collectif doit être pris en compte si l'on veut analyser la politique de Poutine. Il fait fond sur cette doxa populaire lorsqu'il accrédite l'idée que « les pays occidentaux », depuis 2014, ne seraient intervenus dans les affaires intérieures de l'Ukraine que parce qu'ils auraient été atteints d'une « russophobie ouverte et agressive ». Dans cette logique paranoïde, toute aide de l'Occident à l'Ukraine ne peut que servir le « projet anti-Russie ». C'est par cette diabolisation de l'Occident qu'il en arrive à proposer un miroir inversé où l'Ukraine apparaît en « pays agresseur » et la Russie en pays victime. En évoquant l'action ukrainienne dans le Donbass (le non-respect des accords de Minsk), Poutine dénonce l'exploitation que fait l'Ukraine de son image de « victime d'agression extérieure » et de sa politique qui viserait à « marchander de la russophobie ».

Ce texte prépare les opinions à la guerre en offrant, par le détour de l'histoire, une légitimité à l'agression du « pays agresseur » : l'Ukraine ne s'appartenant plus de par sa « position d'otage volontaire de la géopolitique d'autrui » (il parle aussi de « protectorat »), la mission historique de la Russie est de la « libérer » pour la rendre à elle-même, pour lui permettre de recouvrer sa « souveraineté » en réintégrant la trinité protectrice et bienveillante dont la légitimité et la nécessité seraient certifiées par l'histoire. C'est cette vision paranoïde du monde, alimentée par une lecture instrumentale de l'histoire mais aussi, reconnaissons-le, par le non-soutien occidental à la Russie post-communiste, qui conduit à considérer qu'une Ukraine indépendante ne pourrait être qu'une « tête de pont tournée contre la Russie », pour reprendre les mots de Poutine, c'est-à-dire une menace. L'incroyable et paradoxal axiome de Poutine pourrait être le suivant : être pour l'Ukraine, c'est être contre la Russie ; et c'est pourquoi la Russie s'attribue le droit de faire la guerre à son peuple frère qui est devenu « l'ennemi[144] ». Au nom de l'histoire ?

Le discours de Poutine procède d'une double inversion et d'une double aporie :

- pays à protéger, dont il faudrait préserver la souveraineté, l'Ukraine devient le pays à soumettre, à violenter, à détruire ;
- le régime ukrainien, accusé d'être « fasciste » et « nazi » est censé être sauvé par le régime qui incarne l'idéologie dénoncée chez l'autre.

Mais qui est fasciste ? Et qu'est-ce que le fascisme ? Vladmir Poutine a oublié de se référer à l'Académie des sciences de Russie. En effet, le président Boris Eltsine avait demandé à l'Académie des sciences de définir le fascisme. En 1995, cette définition est livrée :

> « Le fascisme est une idéologie et une pratique qui affirment la supériorité et l'exclusivité d'une nation ou d'une race particulière et qui visent à inciter à l'intolérance ethnique, à justifier la discrimination à l'encontre des membres d'autres peuples, à nier la démocratie, à établir le culte du leader national, à utiliser la violence et la terreur pour supprimer les opposants politiques et toute forme de dissidence, à justifier la guerre comme moyen de résoudre les conflits interétatiques. »

Cette définition ne permet-elle pas de caractériser à la fois le régime politique russe actuel[145] et la politique que l'État russe mène contre l'Ukraine ? Pour sûr, le nationalisme en Russie n'est pas marginal, il ne révèle pas une tendance « fasciste » au sens strict et ne se limite pas aux groupes d'extrême droite : il est porté par une force profonde qui structure une identité collective[146].

---

[142] Paul Kolstoe précise que 4 millions d'Ukrainiens ont abandonné leur langue natale au profit du russe.

[143] Vladimir Fédorovski, *Poutine, l'Ukraine. Les faces cachées*, Balland, 2022, p. 15.

[144] Voici, par exemple, un communiqué officiel russe du 466e jour de l'invasion (4 juin 2023) : « Le matin du 4 juin, l'ennemi a lancé une offensive de grande envergure. » Reconnaître un « ennemi », c'est admettre qu'il y a guerre ; c'est la fin du mythe de l'« opération spéciale ».

[145] Marlène Laruelle, *Is Russia Fascist,* Ithaca, Cornell University Press, 2021.

[146] Marlène Laruelle*, Russian Nationalism. Imaginaries, Doctrines, and Political Battlefields*, Routledge, 2018.

En 2023, *Le Taurillon* lance une nouvelle série d'articles d'opinion ! Chaque mois, un fait d'actualité est décrypté et commenté sous un angle fédéraliste. Ci-après, Théo Boucart évoque l'infame premier anniversaire de la guerre d'agression que mène la fédération de Russie en Ukraine. Nous sommes heureux de republier ici les articles du trimestre, permettant un regard oblique sur ce qui s'est passé pendant 3 mois. C'est également l'occasion de remercier *Le Taurillon* pour notre excellente collaboration.

Comment une Europe fédérale peut-elle construire une politique climatique et environnementale ?

Théo Boucart
Membre du comité de rédaction de *Pour le fédéralisme - Fédéchoses*
Ancien rédacteur en chef du *Taurillon*
Article publié le 24 juin 2023 par *Le Taurillon* ; avec leur aimable autorisation

Du 14 au 19 juin a eu lieu à Strasbourg la deuxième édition du Y-FED, une grande simulation d'Europe fédérale organisée par les *Young European Federalists*, *Les Jeunes Européens – France* et *Les Jeunes Européens – Strasbourg*. Le sujet de cette année était la politique environnementale et le « nouveau pacte vert ». Les participants ont négocié des textes renforçant le rôle de la « Fédération européenne » dans la transition énergétique durable et ont même dû faire face à une situation de crise particulièrement grave…

Il est des projets dont l'ampleur et l'ambition impliquent de longs mois de travail et l'investissement acharné d'une association. La deuxième édition du Y-FED en fait clairement partie. Porté par *Les Jeunes Européens – Strasbourg*, *Les Jeunes Européens – France* et les *Young European Federalists* (JEF Europe), ce projet financé par Erasmus + est la suite d'une première édition du Y-FED organisée en juin 2019 à Strasbourg et dans la ville allemande d'Ortenberg.

Les origines du Y-FED sont pourtant bien plus anciennes : la Convention européenne de la jeunesse en 2017 est en effet le texte sur lequel s'appuie la simulation d'Europe fédérale. Fruit d'un événement éponyme organisé en mars 2017 au Parlement européen de Strasbourg par *Les Jeunes Européens – France*, cette « Constitution citoyenne » est le résultat d'une consultation de 150 jeunes de toute l'Europe, mus par une volonté commune de changer l'Europe. « *L'UE ne s'est pas dotée d'instruments suffisants pour faire face aux crises qu'elle a dû et doit toujours surmonter. Par conséquent, elle est en passe de perdre tout soutien populaire sur le continent. Avec la Convention, les jeunes prouvent qu'une meilleure Europe est possible et qu'une Constitution citoyenne est la clé pour y parvenir* », avait alors déclaré le président de l'association, Jérôme Quéré.

C'est donc muni du petit texte en anglais de la Convention de mars 2017 que les participants ont endossé le rôle d'un sénateur ou d'un représentant de la *House of the European Citizens*. Ils y représentent à la fois un État membre (peut-être serait-on tenté de dire « État fédéré » pour filer la métaphore fédéraliste) et un groupe politique européen bien réel, afin de discuter sur des propositions de loi avancées par le « Gouvernement européen ». C'est en effet ce qui fait la force du Y-FED : un mélange de prospective politique – la Fédération européenne n'existe pas (encore) – et d'éléments bien réels, comme les partis politiques, les commissions parlementaires et les institutions comme la Cour de Justice. Ce savant mélange permet de se raccrocher à une réalité connue, tout en se projetant vers un avenir fédéral, plus ou moins lointain.

Cette année, l'impératif d'une fédération européenne s'est allié à l'urgence climatique : les textes proposés à la négociation des trois premiers jours relevaient des commissions de l'environnement, de l'agriculture et de l'industrie.

La Fédération européenne à l'heure verte

Cette année, l'impératif d'une fédération européenne s'est allié à l'urgence climatique : les textes proposés à la négociation des trois premiers jours relevaient des commissions de l'environnement, de l'agriculture et de l'industrie. Ils ont largement repris le contenu de la stratégie du Pacte vert pour l'Europe présentée par la Commission européenne en décembre 2019. Cet ancrage dans la réalité permet de réfléchir de manière très concrète sur la manière avec laquelle une Europe fédérale peut négocier et conclure des accords sur un texte d'une importance fondamentale pour l'avenir du continent. Prospection est donc le maître mot du Y-FED, dans sa forme comme dans son fond.

Il n'a pourtant pas été aisé de négocier entre les deux chambres, aucune ne disposant d'un ascendant juridique sur l'autre, à l'instar de ce qu'il se passe en Italie. Une intervention de la Cour de justice, représentée cette semaine par le vice-président des *Jeunes Européens - France*, Antoine Chabal et Pauline Faucher, a donc été nécessaire pour désigner la *House of the European Citizens* comme institution ayant le dernier mot, ce qui n'a pas été du goût des Sénateurs.

Les négociations ont failli achopper sur bien d'autres aspects, comme sur la place de l'énergie nucléaire dans le bouquet énergétique européen et la conditionnalité du respect de l'État de droit dans le versement des fonds pour aider à la transition énergétique. Là encore, la réalité a fortement influencé la fiction, dans la mesure où ces débats existent sur la scène européenne. Le couple franco-allemand se divise sur la question de l'atome tandis que le clivage Est/Ouest refait surface sur la question des valeurs démocratiques. On peut pourtant se demander si dans une Europe fédérale avec des États membres fédérés, ces questions seraient encore pertinentes. Le gouvernement européen aurait une marge de manœuvre bien plus importante qu'à l'heure actuelle pour impulser un bouquet énergétique cohérent au niveau de la Fédération, ainsi que pour faire respecter les valeurs démocratiques dans les États fédérés. En somme, et c'est peut-être là que l'équilibre réalité-prospection atteint quelques limites, même les participants de ce Y-FED avaient encore des difficultés à se projeter dans une perspective réellement fédérale.

Crise nucléaire, puis politique.

Pas le temps de se perdre dans des négociations un brin amphigouriques pour autant. L'un des principaux aspects du Y-FED a été de simuler une situation de crise le dernier jour. Cette année, nous avons choisi un incident nucléaire. Ici, la centrale de Beznau, en Argovie suisse et située à quelques kilomètres de la frontière fédérale, a connu un grave incident faisant craindre une explosion imminente, sur fond de menace de cyberattaques russe. Le scénario a été peaufiné pendant plusieurs jours pour se rapprocher le plus possible de la réalité. Les Sénateurs et les Représentants, en étroite collaboration avec le porte-parole du gouvernement européen (représenté par Théo Lecarpentier, *Project Officer des Young European Federalists*), ont donc dû prendre des mesures d'urgence, telles que l'évacuation des populations dans un rayon de 80 kilomètres, et travailler sur de nouveaux textes législatifs adaptés à la situation. La journée de crise ne s'est pourtant pas vraiment déroulée comme prévu. Mécontents de la mauvaise gestion de la crise par l'exécutif fédéral, les *Lawmakers* ont tout simplement décidé de voter une motion de défiance à l'encontre du gouvernement. A la crise nucléaire finalement jugulée s'est ajoutée une crise politique en guise d'épilogue de la semaine.

Une équipe médiatique au plus près des débats

Malgré une réussite indéniable, le Y-FED aurait peut-être été un peu moins croustillant sans le travail des journalistes, présents en ligne et sur place. Grâce à la bonne volonté de nombreux Sénateurs et Représentants, ceux-ci ont pu poser de nombreuses questions et mettre les Parlementaires face à certaines contradictions, tout comme dans la vie réelle.

Les articles rédigés étaient donc publiés le lendemain sous forme de *Breakfast Roundup* distribués lors du petit-déjeuner après avoir été publiés en ligne sur la plateforme *Attendify*, véritable lien entre la simulation à Strasbourg et les participants en ligne. Durant la simulation de crise, l'animation média s'est transformée en véritable agence de presse européenne (*European Federal Press Agency*) pour publier des dépêches… et parfois quelques fausses informations afin d'orienter les discussions prises en tenailles par l'urgence et l'incertitude.

Le Y-FED est un exercice grandeur nature de simulation d'Europe fédérale où le mélange entre prospective politique et réalité permet une appropriation rapide du concept par les participants, par ailleurs ravis de faire l'expérience d'une Europe concrète dans la capitale européenne qu'est Strasbourg. Ce type d'initiative est d'autant plus souhaitable qu'elle s'est déroulée durant la Conférence sur l'Avenir de l'Europe et constitue une base concrète de réflexions au milieu de débats et de prises de position parfois un peu trop théoriques.

Bernard Guetta, *La nation européenne*

Catherine Vieilledent
Secrétaire du Groupe Europe de l'UEF, Bruxelles

Bernard Guetta, *La nation européenne*[147], Paris, Flammarion, 2023. ISBN :978-2-0804-1967-5, 20 €

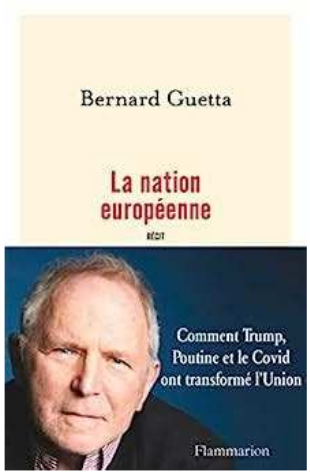

Avec ce titre, Bernard Guetta n'y va pas par quatre chemins : la nation européenne existe bien et elle entame sa marche vers l'Europe politique, le troisième moment de son histoire. À un an des élections de 2024, voilà un intéressant et enthousiaste témoignage d'un semi outsider, nouvel élu au Parlement européen en 2019 (liste Renaissance) où il raconte ses premiers pas, ses éblouissements, ses déceptions et impatiences mal contenues. Car on ne devient pas eurodéputé en un jour, comme il l'explique, même pour un journaliste spécialiste de relations internationales et de géopolitique : de l'opinion au consensus, il faut bien un mandat pour comprendre les rouages de la machine à ces eurodéputés que les partis nationaux envoient à Bruxelles comme des « emmerdeurs » trop intelligents ou trop connus pour être mis à l'écart de la politique. Avis aux appareils de partis, ne gâchez pas trop vite les compétences acquises au nom de jeux politiques internes et de gestion des carrières, comme vous le faites souvent !

Ce récit personnel et engagé retrace le parcours d'ambitions redimensionnées. C'est l'apprentissage difficile du processus de construction d'un objet collectif en renonçant à un projet qui lui tient à cœur dès 2019 : faire adopter par le Parlement européen une résolution sur un Appel au peuple russe, c'est-à-dire préparer l'avenir en s'adressant directement aux Russes par-dessus la tête de Poutine. Il n'y parviendra pas mais le résultat sera la publication fin 2020 dans la presse de plusieurs pays de l'appel auquel auront finalement souscrit les trois principaux groupes politiques du PE (l'appel est reproduit dans le livre). Autre exemple : le Parlement s'interroge sur l'octroi du prix Sakharov parmi les minorités opprimées et les peuples martyrs du monde. Guetta raconte le combat laborieux, à coup d'alliances improbables et de manœuvres de l'ombre, qui lui permet finalement d'imposer la cause des Ouighours. Le prix à payer est que, souvent, il faut céder aux rituels internes, aux rivalités institutionnelles, aux intrigues picrocholines, aux conformismes nationaux.

Le livre fait une intéressante analyse du revirement européen sur la perception de la France, notamment chez les voisins d'Europe centrale et nordique, soupçonnée d'antiaméricanisme viscéral et surtout soupçonnés de comploter, avec les Allemands, une alliance avec les Russes sur leur dos. Jusqu'au tournant de 2016 quand Trump est élu et le Brexit voté par le peuple britannique et que l'Europe se retrouve à nu face aux menaces venues de l'Est, au chaos grandissant sur son flanc Sud et délaissée par ses alliés atlantiques. B. Guetta argue qu'au fil de ses rencontres et échanges en Pologne et dans les pays baltes, il a constaté que la cause de la défense européenne est désormais acquise. Il y voit comme la victoire de l'approche française et un premier pas vers la mission européenne dont il attribue la vision à la France et l'Allemagne : construire la stabilité et la prospérité du Continent en garantissant le respect des frontières et l'indépendance des pays.

Retour sur des ruptures récentes, comme la mise en suspens des critères de Maastricht en raison de la crise du Covid, l'accord du Conseil pour lancer un grand emprunt commun destiné à financer de vastes plans d'investissement. B. Guetta célèbre ces accélérations où il voit la capacité d'adaptation et de réactivité de l'UE face aux crises, en dehors des traités et même au mépris des relations interinstitutionnelles, regrettant au passage que l'occasion ait été manquée notamment par le Parlement européen, frustré de sa mise à l'écart, de populariser cette avancée majeure du projet européen vers l'autonomie financière. Mais le temps n'est pas encore venu, pense-t-il, d'abaisser le rôle des chefs d'État et de gouvernement et d'égaliser les pouvoirs entre les deux chambres (Conseil, Parlement), alors que les citoyens ont un profond besoin d'État et que l'appartenance à l'Union est désormais très majoritairement désirée.

Même frustration parlementaire lors de l'échec en 2019 du processus des « Spitzenkanditaten » qui ferait du chef de file de la liste arrivée en tête dans les élections européennes le futur président de la Commission. Guetta exprime son incompréhension vis à vis de l'institution, bien qu'ouvertement fédéraliste et convaincu du caractère imparfait de la démocratie européenne et de l'urgence d'y remédier. Toutefois, il note que les États restent les maîtres absolus du projet européen (au prix d'une opacité et de l'illisibilité des mécanismes décisionnels suprêmes). Et il admet la nécessité d'avancer à petits pas, par des réalisations concrètes en attendant la fédéralisation des institutions, et accepte donc le statu quo bancal qui laisse aux seuls dirigeants nationaux les choix stratégiques et au PE, pour l'essentiel, une capacité d'amendement, d'obstruction…

Bernard Guetta relève au passage le grand mensonge des Eurosceptiques qui accusent Bruxelles d'imposer ses diktats alors que les décisions stratégiques, justement, sont prises par les dirigeants nationaux par consensus. Mais l'heure selon lui n'est pas à la réforme institutionnelle. Il propose plutôt, en vue des élections de 2024, l'établissement de programmes paneuropéens pour créer les conditions d'un grand débat politique dans l'unité de lieu et de temps de la campagne (les élections se tiendront entre le 6 et le 9 juin 2024, selon les pays, on aurait pu avoir pire…), favorisant les coalitions d'idées qui

[147] Bernard Guetta a été journaliste au *Monde* de 1979 à 1990, spécialiste de géopolitique pour France Inter de 1991 à 2016. Il est eurodéputé depuis 2019 (liste Renaissance).

placeraient le PE au centre du jeu. C'est en ces termes que Bernard Guetta appelle de ses vœux une grande recomposition politique, un regroupement entre les pro Européens démocrates et progressistes, avec l'apport du centre libéral et des Verts, contre les tenants du souverainisme conservateur et identitaire.
Parmi les perspectives qu'ouvre le livre, l'idée est de faire une Europe à plusieurs vitesses, en multipliant les coopérations renforcées, puis d'institutionnaliser trois cercles concentriques : un partenariat européen avec les Balkans, l'Ukraine, la Turquie démocratisée, voire le Royaume Uni autour du marché intérieur, des principes de l'État de droit et du respect des droits fondamentaux ; l'actuelle Union économique et monétaire, sans dumping fiscal et social, et enfin, une Communauté européenne soudée par la politique étrangère et de sécurité commune, la défense et une politique industrielle. Ce dernier cercle ne peut s'appeler fédération car le mot fait peur.

Le livre s'achève sur la vision de l'après-guerre en Ukraine et l'appel à reconstruire la relation avec la Russie, œuvre de réconciliation donc qui sera sans doute aussi difficile qu'elle le fut après 1945 en particulier pour la Pologne et les pays baltes. Mais la gestion de l'après-guerre, écrit Bernard Guetta, à l'inverse de l'après chute du mur, doit construire des accords de sécurité liant tous les États du continent afin de garantir une paix durable en Europe. Il faut donc offrir la réconciliation, la coopération et la paix à la Russie, éviter l'éclatement de cette fédération et l'anarchie sanglante qui en résulterait. En finir avec les nostalgies impériales et nationalistes, et pas seulement en Russie, reprendre le chantier de la « maison commune ». On peut ne pas être toujours convaincu par certaines réflexions géopolitiques de Bernard Guetta mais ce qu'il propose pour l'Europe, l'ambition d'être « l'indispensable puissance d'équilibre entre la Chine et les États Unis », mérite d'être entendu.

Laurent Gaudé, *Nous l'Europe – banquet des peuples*

Ulrich Bohner
Ancien Directeur exécutif du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, membre des CA de l'UEF-France et de Presse fédéraliste

Laurent Gaudé, *Nous l'Europe – banquet des peuples*, Nîmes, Actes Sud, « domaine français », 2019, 192 p., € 18,80

Un livre poétique, prenant, mais féroce.
Le livre a le mérite de tracer, en pointillé, une histoire de l'Europe, des atrocités, des difficultés, et des espoirs. Il couvre toute l'histoire récente, de la colonisation, de l'affrontement guerrier des grands empires européens au début du siècle dernier, de l'ivresse de l'histoire à la vengeance des vaincus, du triomphe de la haine de l'autre et de l'anéantissement des peuples. L'avantage est que les références historiques couvrent l'ensemble de notre continent, en y incluant l'évolution du centre et de l'est. Les horreurs commises par les dictatures fascistes, nazies et soviétiques y sont bien décrites. Les noms des responsables sont précisés en nous invitant à « cracher sur leurs noms », comme par exemple sur Goebbels et son programme de « purification ».

On trouve aussi une ouverture vers la construction européenne après la Deuxième Guerre mondiale, qualifiée un peu facilement de chrétienne. Si les « pères de l'Europe » sont bien identifiés, jusqu'à Victor Hugo et Albert Camus, suit ensuite une critique du manque d'implication des peuples, en faisant l'impasse sur les avancées démocratiques que l'Europe a réalisé depuis ses débuts. On pense notamment à l'élection directe du Parlement européen depuis 1979 ou aux « initiatives citoyennes » inscrites dans le Traité de Lisbonne, mais aussi aux compétences toujours plus élargies de ce Parlement Européen. On cherche aussi en vain une référence aux convictions européennes de la Résistance, à Spinelli, à Ventotene ou aux fédéralistes en général dont le résistant et ministre français Henri Frenay. Enfin, il aurait été intéressant de mentionner une structure européenne, la chaîne ARTE qui promeut l'échange d'idées et de culture en Europe, un espace européen de réflexion et de prise de conscience. On peut penser aussi aux possibilités multiples créées par le programme Erasmus et l'ouverture des frontières par « Schengen ». Même la création de la monnaie unique a contribué à la création d'un espace populaire européen, une prise de conscience de l'appartenance de tous les citoyens à cet espace. Par ailleurs, sont aussi passés sous silence le Congrès de la Haye de 1948, et la naissance du Conseil de l'Europe et de sa Cour européenne des Droits de l'Homme. Mais les éléments sont là : « la coexistence de celui qui croit et de celui qui ne croit pas », l'abolition de la peine de mort, la « défense des libertés individuelles », la création d'un « équilibre subtil entre indépendance et fraternité », « une zone de délibération et du compromis ».

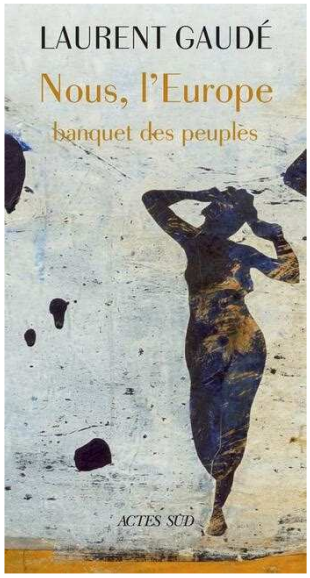

À juste titre, l'auteur rappelle le sort des réfugiés, souvent apatrides, et le mépris qu'ils rencontrent dans les pays d'accueil, On trouve Arthur Koestler, Fred Uhlmann, Stefan Zweig, Bertolt Brecht ou Walter Benjamin. On déplore, plus près de chez nous, « L'Europe qui n'arrive pas à inventer une hospitalité d'État », et la perspective d'une victoire des « partisans de la haine facile ». En revanche, la référence à notre « mission » que nous devrions découvrir avec Frantz Fanon ne paraît pas suffisante. Si le livre souligne à juste titre la nécessité d'un brassage des idées, la mise en place d'une « zone de décroissance » et d'un « apport d'équilibre » en Europe et dans le monde, il gagnerait à dessiner des perspectives claires pour la poursuite de l'aventure européenne qui pourrait s'inspirer des principes fédéralistes, plutôt que de sombrer dans une forme d'anarchie, un vaste « banquet » dont on mesure difficilement les contours. La référence fédéraliste qui figure déjà dans la citation de Victor Hugo datant de 1849 pourrait être une voie pour « faire revenir les peuples au cœur de l'Europe », pour y « inviter l'utopie et la colère ».

Wilfried Loth, *Léon Blum, la Résistance socialiste française et l'Europe*

Michel Herland
Économiste et écrivain, professeur honoraire aux Universités d'Aix-en-Provence et des Antilles et de la Guyane

Wilfried Loth, *Léon Blum, la résistance socialiste française et l'Europe*, Lyon, Presse fédéraliste, 2023, 104 p., 15 €.

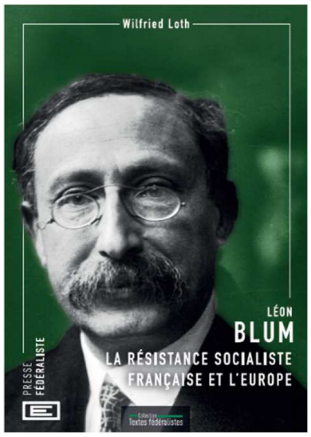

Presse fédéraliste a publié récemment plusieurs ouvrages consacrés à la Résistance et à la politique d'après-guerre en France, des ouvrages qui traitent en particulier de la position des différents partis à propos de la construction européenne. Le livre qui paraît aujourd'hui se concentre sur l'attitude de la SFIO pendant la guerre.

Il s'ouvre sur l'analyse de la position de Léon Blum concernant le socialisme et la révolution. Rappelons que ce parti né en 1905 de l'union des socialistes français, a vu se séparer les communistes en 1920 (Congrès de Tours). Plus tard, en 1969, il abandonnera le sigle SFIO (Section française de l'internationale ouvrière) pour devenir simplement le Parti socialiste (PS). Pendant la Deuxième Guerre mondiale la scission avec les communistes est consommée, c'est dire que la perspective d'un « grand soir », d'une révolution violente n'est plus à l'ordre du jour des socialistes. Mais comment, dès lors, transformer en profondeur la société ? Pour résumer la démonstration de Wilfried Loth, « Blum n'indique aucun moyen d'échapper au dilemme de vouloir conserver l'ordre politique [la démocratie parlementaire] sans conserver pour autant l'ordre économique [capitaliste] » (p. 20).

La position socialiste est par contre très claire concernant l'Europe d'après-guerre. Pas question de démembrer l'Allemagne : « On n'éteint pas la haine par la haine, la violence par la violence. On ne met pas à néant un peuple, une langue, une tradition, une légende. L'abus de la force crée la volonté de revanche ». Ce passage tiré du livre de Blum, *À l'échelle humaine* (1941), dont un long extrait est reproduit dans l'ouvrage de W. Loth (p. 69 pour cette citation) sera repris à un mot près (suppression de « légende ») dans un texte du Comité d'action socialiste en 1943 (p. 76).

Alors que la plupart des organisations de la résistance intérieure (Combat, Libération, Franc-Tireur) étaient favorables à la construction d'une Europe fédérale dès la fin de la guerre, afin d'assurer définitivement la paix sur notre continent, la conjonction des gaullistes (soucieux de restaurer la grandeur de la France) et des communistes (peu désireux de voir s'établir une nouvelle grande puissance face à l'URSS) fut déterminante pour que le programme du Conseil national de la résistance (CNR) n'en parlât, point puisqu'il y est écrit ceci à propos de la politique étrangère à venir : « Défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle » ! (cit. p. 54). Nous payons encore aujourd'hui le prix de cette alliance de circonstance.

Pour mieux encore s'approcher de l'actualité, on lira avec beaucoup d'intérêt les pages consacrées à la Russie dans l'extrait de *À l'échelle humaine*. Que pouvait-on espérer de mieux de l'URSS, après la guerre, sinon « qu'elle cesse d'entretenir un corps étranger à l'intérieur de chaque nation et qu'elle-même cesse de se poser comme un corps étranger vis-à-vis du reste des nations par une sorte de rupture provocatrice avec les notions traditionnelles de la moralité et de l'humanité » (p. 71) ? Qui ne voit combien cette description de la politique extérieure de l'URSS avant la Deuxième Guerre mondiale vaut exactement pour la Russie d'aujourd'hui, même si la cinquième colonne n'est plus vraiment constituée par les partis communistes occidentaux (le PCF en France) mais de personnalités de la politique et des médias qui se laissent acheter ? Blum faisait preuve de beaucoup d'optimisme quand il imaginait que la Russie devrait accepter d'entrer dans le « Corps international » (à créer en remplacement de l'impuissante SDN), car « elle ne pourra ni ne voudra se détacher des puissances anglo-saxonnes sans le concours desquelles elle n'aurait pu repousser victorieusement l'agression hitlérienne, et dont la collaboration continue lui restera nécessaire pour la reconstruction de son économie ravagée ». Une illusion pas très différente de celle des États occidentaux qui ont cru que de simples sanctions économiques forceraient la Russie à cesser sa guerre en Ukraine.

Raymond Krakovitch, *La réconciliation franco-allemande* : Une très bonne initiation à l'histoire complexe de l'attitude des partis politiques français au commencement de l'Europe organisée

Raymond Krakovitch, *La réconciliation franco-allemande, 1945-1950*, Lyon, Presse fédéraliste, 2022, 72 p.

Robert Belot
Historien, Chaire Jean Monnet, membre du Conseil scientifique de l'UEF France

Le petit livre de Raymond Krakovitch est grand par le sujet qu'il aborde : comment les forces politiques françaises se sont-elles positionnées par rapport à l'enjeu de la « réconciliation franco-allemande » avant le Fiat Lux du 9 mai 1950, quand Robert Schuman a annoncé la création de la première autorité européenne fédérale ?

Ce qui est étrange c'est que la période 1945-1950 est finalement assez peu explorée, historiquement parlant. Cet ouvrage a le mérite de jeter un peu de lumière sur cet angle mort et de révéler la confusion qui règne au sein de la classe politique, une confusion et une hésitation qui rendent encore plus improbable et remarquable le fameux discours de Robert Schuman annonçant la volonté d'unir la France et l'Allemagne (entre autres) autour du charbon et de l'acier. En fait, rien n'était moins sûr. Ce livre nous invite à faire attention à l'illusion de la rationalité rétrospective.

Un seul parti se caractérise par sa constance : le parti communiste qui suit imperturbablement la ligne de Moscou consistant à un rejet total de toute tentative de création d'une

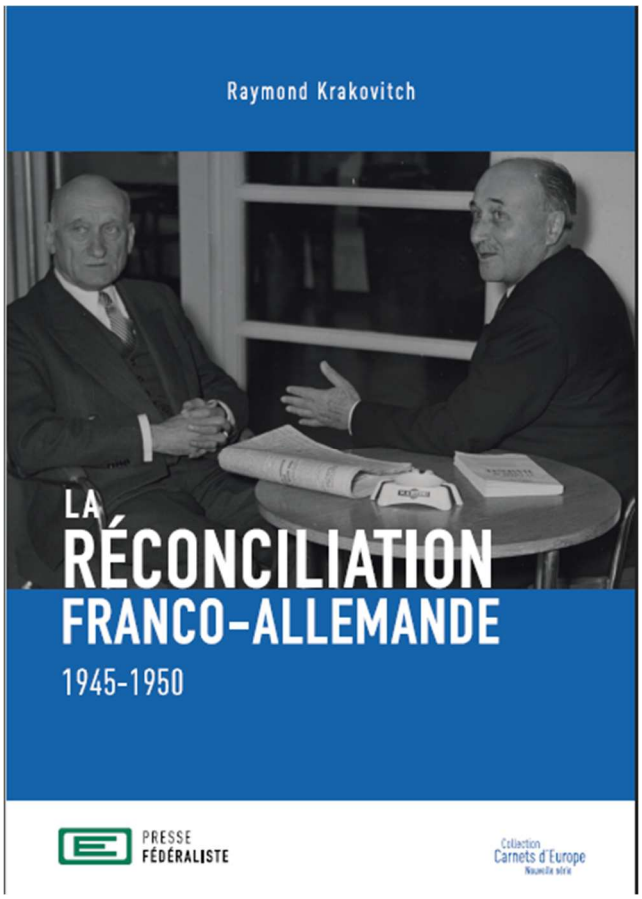

unité de l'Ouest européen. L'auteur a raison de rappeler que le Conseil national de la Résistance est resté muet sur la question européenne et sur la politique française à l'égard de l'Allemagne, ce qui est certainement à interpréter comme le signe de l'influence dominante du PCF sur cet organisme qui occupe une place majeure dans notre mémoire collective. En fait, rares sont les leaders de la Résistance qui s'intéressent à l'avenir européen de la France.

Pour les autres partis, Raymond Krakovitch manie avec une grande dextérité la nuance. « Tout ce qui est simple est faux », a dit Paul Valéry. Cette formule pourrait s'appliquer à ce livre stimulant.

Le parti socialiste (SFIO) est une formation, globalement, restée fidèle à la ligne tracée par l'intuition pleine de sagesse et de lucidité de Léon Blum qui apparaît dans son livre *À l'échelle humaine*, écrit pendant la guerre : tout faire pour dépasser un passé de haine entre l'Allemagne et la France et trouver les chemins d'une réconciliation une fois la mue démocratique de l'Allemagne accomplie. Blum met en garde contre « l'abus de la force (qui) crée la volonté de revanche », et il recommande « l'incorporation de la nation allemande dans une communauté internationale assez puissante pour la rééduquer ». Le parti socialiste clandestin s'aligne sur cette thèse. Bien que socialistes et communistes soient après-guerres associés sur le plan électoral, ces derniers sont dans une démarche diamétralement opposée. Pourtant, on découvre que Guy Mollet se montre « très réservé » quand il apprend l'annonce du 9 mai 1950. L'enjeu lui échappe puisqu'il y voit l'expression d'une « politique interne ». Son opposant, Daniel Mayer, se dit « épouvanté » devant une telle attitude. Pourtant, c'est d'une révolution qu'il s'agit, qui allait dans le sens de ce qu'implorait Léon Blum.

Il n'y a pas plus éloigné que le général de Gaulle de la thèse promue par la SFIO qui, dans son congrès extraordinaire de novembre 1944, veut croire que l'Allemagne peut devenir « une nation humaine et pacifique ». Concernant de Gaulle, qui crée son parti en 1947 (le Rassemblement du peuple français) après son départ du pouvoir en janvier 1946, les choses sont moins chromatiques qu'on pourrait le penser. Certes, sa fixation sur le danger « éternel » que représente l'Allemagne est un fil rouge de sa vision géopolitique. Il ne croit pas en la possibilité de ce pays de s'acculturer à la démocratie car il le voit génétiquement voué à « la domination ». De Gaulle envisage initialement une politique punitive à l'égard de l'Allemagne (amputation de territoires, éclatement en plusieurs micro-États...). On observe une sorte de convergence gaullo-communiste sur cette approche. Pourtant, Raymond Krakovitch, qui a bien lu les discours du Général et les confidences de ses proches, observe que de Gaulle semble lui aussi témoigner d'une « évolution sans aveu ». Il note de fortes imprécisions et ambiguïtés dans les positions gaulliennes et relève des affirmations surprenantes. Ainsi, cette phrase tirée d'une lettre du Général au fédéraliste Coudenhove Kalergi (30.12.48) : « Nul plus que moi n'est convaincu de la nécessité de construire l'Europe ». Il lui arrive de parler de « groupement européen », de « confédération européenne », d'« Union européenne », voire « d'armée européenne ». Des affirmations difficilement compatibles avec l'hostilité violente du Général au projet de Communauté européenne de défense (1954), mais peut-être préfiguratrices de sa politique de rapprochement avec le chancelier Konrad Adenauer lorsqu'il reviendra au pouvoir en 1958. Mais notre perplexité s'estompe lorsque l'on sait que de Gaulle n'envisageait l'Europe que sous l'inspiration dominante de la France. Dans son discours de Compiègne (7.03.48), il n'exclut pas l'idée d'un « groupement économique, diplomatique et stratégique » mais tient à préciser que « c'est à la France que doivent revenir le devoir et la dignité d'être le centre et la clef » de ce groupement. De même, en février 1950, rappelle Raymond Krakovitch, de Gaulle estime que « L'Europe ne se fera pas si la France n'en prend pas la tête ». Devant ce qui se révèle être une position complexe voire parfois paradoxale, l'auteur en vient à se demander à quoi correspond « la pensée profonde de De Gaulle de 1945 à 1950 » ; relève-t-elle de « l'indécision » ou de la tactique politique ?

Le Mouvement Républicain Populaire (MRP), né dans la Résistance et de culture démocratie-chrétienne, est supposé être fidèle à la ligne pro-européenne prônant la réconciliation avec l'Allemagne. Il se dit « parti de l'Europe ». En effet, dans ses rangs, on parle de « décentralisation administrative » et non de « démembrement ». Mais, il y a aussi des réticences et des évolutions. Maurice Schumann, en 1946, tient des discours que les gaullistes ne renieraient pas lorsqu'il parle de procéder à « l'ablation de l'Allemagne » (internationalisation de la Ruhr). La méfiance domine en 1946 et 1947. La « tiédeur » aussi, et ce jusqu'en 1949. Georges Bidault, dont il faut rappeler qu'il dirige le CNR après la disparition de Jean Moulin, se montre parfois ondoyant et timoré. Mais comme ministre des Affaires étrangères, il marque un changement notoire lorsque, à l'Assemblée nationale, il prononce un discours plaidant pour l'intégration d'une Allemagne pacifique, démocratique et réunifiée dans une Europe enfin unie (13.02.48). Raymond Krakovitch a raison d'évoquer « la force des choses » comme source de cette évolution. Et en l'espèce, c'est la montée en puissance de la guerre froide qui pousse les forces anti-communistes à s'engager dans le processus d'unification de l'Ouest européen à l'instigation des Anglo-Américains. Le

successeur de Bidault au Quai d'Orsay, Robert Schuman, sous l'influence de Jean Monnet, ira au bout de la démarche. Mais rien n'était gagné d'avance ! Raymond Krakovitch, qui sait trouver des sources inédites ou rares, exhume une brochure éditée par le MRP à l'issue du congrès de Strasbourg (mai 1949) qui proclame : « L'Allemagne dans le Pacte Atlantique ? Jamais ». Prédiction malheureuse. C'est exactement le contraire qui va se passer ! Il est vrai que la peur du réarmement de l'Allemagne introduit un élément nouveau de perturbation dans les représentations qu'on se fait de l'avenir de l'Allemagne dans une Europe aux prises avec la guerre froide. Mais c'est la processus d'atlantisation (OTAN) de l'Allemagne qui finalement va l'arrimer à l'Ouest et à la démocratie, en l'absence d'une entité européenne géopolitiquement crédible et viable. L'échec de la CED l'a montré.

Il n'empêche que c'est la France qui, au-delà des réticences et des oppositions des formations politiques et en dépit d'une opinion plutôt hostile, montre le chemin vers l'Europe avec cet acte fondateur qu'a été le 9 mai 1950, parachevé par le Traité de Rome en 1957. Il fallait sortir du dilemme : « Construire l'Europe ou paralyser l'Allemagne » (Maurice Duverger, 27 novembre 1948). Il aurait été intéressant d'examiner la manière dont la classe politique a réagi à la création du Conseil de l'Europe, en mai 1949, qui devrait être considérée comme la naissance d'une communauté de valeurs, instituant un « télos » sans quoi l'Europe ne peut se penser comme entité et comme projet vraiment anthropologique.

L'auteur ose grossir le trait et proposer une nouvelle grille de lecture pour saisir le comportement des Français qui ne manque pas de bon sens : il y a ceux qui avaient « foi en l'avenir » et ceux qui « ne pouvaient se détacher du passé ». Cela fait penser à Ernst Renan qui disait dans sa fameuse leçon à la Sorbonne : « Pour tous il est bon de savoir d'oublier ».

Robert Belot, *La mémoire anti-allemande en France. Henri Frenay et l'affaire Speidel (1957)*

Robert Belot, *La mémoire anti-allemande en France. Henri Frenay et l'affaire Speidel (1957)*, coll. « Textes fédéralistes », Presse fédéraliste, Lyon, 2022, 171 p., ISBN 978-2-491429-11-9, € 15

Giampiero Bordino
Président du Centro Einstein per la Pace de Turin
Recension publiée en commun avec *The Federalist Debate, Turin*

La mémoire historique, sédimentée dans le temps, est, comme on le sait, une variable fondamentale de l'identité des peuples et des narratifs nationaux. Souvent en contradiction avec l'histoire, souvent instrumentalisée, émerge inévitablement du passé et, bien que sous des formes et des mesures différentes, conditionne les orientations et les choix de tous les acteurs du débat public.

Dans le livre de Robert Belot, professeur en histoire européenne à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne, le « cas » observé et analysé est celui de la mémoire anti-allemande en France dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, avec une référence spécifique à l'affaire du haut gradé allemand Hans Speidel, d'abord l'un des généraux de l'armée hitlérienne, puis, dans l'après-guerre, proposé, puis nommé, en 1957, commandant suprême des forces terrestres de l'OTAN en Europe centrale. Speidel est le premier Allemand à occuper un poste aussi élevé dans l'organisation militaire occidentale, douze ans après la capitulation de l'Allemagne et la fin du conflit. Dans le débat en France sur l'opportunité de cette nomination, une large opposition à ce choix se fait jour, qui est amplement et analytiquement documentée dans le livre de Belot. Cette opposition est alimentée précisément par la mémoire anti-allemande, toujours présente et vivante dans la société française. On la retrouve en particulier, et sans surprise, dans les associations d'anciens résistants et les organisations juives qui sont à la tête des protestations contre la proposition de nomination de Speidel à un rôle de premier plan au sein de l'OTAN.
C'est dans ce contexte qu'émerge en France la position de Henri Frenay, en dissonance avec l'orientation anti-allemande généralisée. Une position d'autant plus méritoire qu'il s'agit d'un ancien protagoniste majeur de la lutte antinazie et antifasciste, fondateur pendant la Résistance du mouvement Combat, ministre des premiers gouvernements du général de Gaulle et figure emblématique de l'Union européenne des fédéralistes (UEF). Pro-européen, ce grand patriote prône la réconciliation avec l'Allemagne. C'est pourquoi il a été un grand promoteur de la Communauté européenne de défense (CED qui ne verra toutefois pas le jour en raison de l'opposition de l'assemblée nationale française en 1954) en qui il y voyait la possibilité de réintégrer l'Allemagne démocratique dans une Europe enfin unie. La participation de l'Allemagne à l'OTAN, à travers la nomination de Speidel, était aussi regardée comme un moyen de franchir un pas important en faveur de la normalisation de l'Allemagne. La réconciliation avec l'Allemagne était pour Frenay la condition *sine qua non* de la construction de l'unité politique de l'Europe. Il savait que la victoire de la France était largement « une illusion » car seule

l'Europe pouvait gagner dans le nouveau contexte de la guerre froide. Le nationalisme et le souverainisme, affirmait Frenay, sont des chemins qui ne mènent nulle part. La légitimation du rôle de l'Allemagne, y compris son rôle militaire, était le meilleur antidote contre le renouveau du nationalisme allemand, ce que de Gaulle n'avait pas vraiment réussi à comprendre. La « seule France » ou la « grande France » était un mythe politique, à usage interne, qui ne correspondait plus à la réalité géopolitique de l'Europe qui avait perdu sa prépondérance.
Le mérite du livre de Robert Belot est de montrer que l'affaire Speidel est montée en épingle par les pôles politiques français hostiles à l'intégration européenne (essentiellement gaullistes et communistes) qui utilisent la puissance émotionnelle de la mémoire douloureuse de l'occupation et de la répression allemande pour bloquer le projet d'unification de l'Europe qui, justement, vise à créer les conditions d'une paix durable.
La mémoire ne peut et ne doit donc pas être effacée, mais elle ne peut et ne doit pas non plus paralyser la voie vers un nouvel ordre en Europe, qui, d'une part, rende impossible de nouvelles guerres entre Européens et, d'autre part, permette à l'Europe de « peser » réellement dans les affaires du monde, de faire valoir ses intérêts et ses valeurs. Aucune vision « ontologique » des expériences et des identités historiques, considérées comme immuables et permanentes dans le temps, n'est compatible avec le projet de construction de l'Europe et, plus loin, avec le projet cosmopolite de construction de l'unité du monde, qui devra être réalisé de toute façon, si l'humanité ne veut pas se suicider tôt ou tard.
Frenay l'avait compris grâce à sa capacité à se situer dans le temps long de l'histoire.

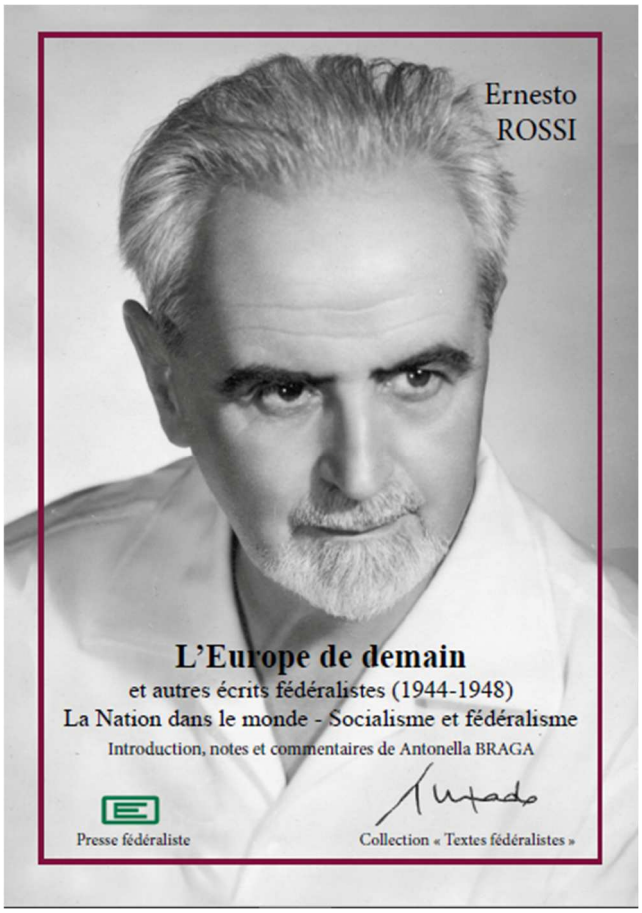

Ernesto Rossi : *L'Europe de demain et autres écrits fédéralistes (1944-1948)*

Raymond Krakovitch
Recension parue dans le mensuel *L'Ours*, mai 2023, avec leur aimable autorisation

Ernesto Rossi : *L'Europe de demain et autres écrits fédéralistes (1944-1948) – La Nation dans le monde – Socialisme et fédéralisme*. Introduction d'Antonella Braga, Presse fédéraliste, Lyon, 2022, 221 p., 20 €

Ernesto Rossi (1897-1967) a été très jeune anti-fasciste et a payé son énergie en ce sens de neuf années de prison en Italie, de 1930 à 1939, d'où il s'est livré à une analyse détaillée de la crise de la démocratie et de la civilisation européenne. Les idées de fédération européenne ont germé au cours de ces années.
Arrivé en Suisse en 1943 il prend immédiatement contact avec les représentants de la résistance italienne et les dirigeants des services d'information américain et britannique sans que ceux-ci facilitent le projet d'unité européenne auquel il tient. Pour lui un fédéralisme européen doit être conçu et développé avant la fin de la guerre.
Il écrit beaucoup en ce sens. Il plaide contre la souveraineté absolue des États, pour la réconciliation franco-allemande, pour inclure la Grande-Bretagne dans un projet européen que l'URSS, telle qu'elle est, n'est pas susceptible d'intégrer.
Rossi considère en effet que le fédéralisme européen doit s'inscrire dans le cadre d'un socialisme libéral, sans attendre une unité improbable des pays socialistes. Il organise au printemps 1944 des rencontres entre les mouvements de la Résistance européenne dont la conclusion énonce la promesse de considérer les problèmes nationaux comme des aspects particuliers du problème européen dans son ensemble afin de parvenir, à la fin de la guerre, à la construction des États-Unis d'Europe.
Il est convaincu que la bataille sera gagnée ou perdue, dans l'immédiat après-guerre, pendant la période entre l'armistice et la signature du traité de paix. En effet, une fois oubliées les affres de la guerre et le cadre national reconstitué, la construction de la Fédération européenne deviendra incertaine, voire même impossible.

Espoirs et déceptions

Les espoirs de Rossi ne se réaliseront pas et le dogme de la souveraineté absolue des États demeurera indiscuté encore longtemps. Ses initiatives lucides seront contre-balancées par des erreurs sur l'évolution des esprits. Il se rabattra, faute de mieux, sur le soutien au plan Marshall en 1947, préférant consolider la démocratie plutôt que de prôner un socialisme illusoire. Les projets de confédération, telles la CECA en 1950 ou la CED en 1952 sont mieux que rien mais ne sont que le fumet du rôti, celui-ci ne pouvant naître que d'une fédération.
Pour Rossi le fédéralisme est la traduction en termes modernes de l'internationalisme. Il ne faut pas attendre que le socialisme soit instauré dans tous les pays, ce qui ne peut être qu'une vue de l'esprit. Il va marteler sans cesse ce credo.
L'ouvrage que Presse fédéraliste publie aujourd'hui est très complet. Il comprend des textes fondateurs publiés dans les années d'après-guerre tel « L'Europe de demain », édité en 1945 par le Centre d'action pour la Fédération européenne et un extrait de « La nation dans le monde » publié dans la même année en collaboration avec l'YMCA à Berne, qui insiste sur

la distinction entre nationalité et nationalisme. Ce texte démontre que le principe de souveraineté nationale, qui n'est qu'une apparence pour les petits pays devient, dans les rapports entre grandes puissances, une « *loi de la jungle* » pure et simple.
Dans les années cinquante Rossi sera l'un des fondateurs du parti radical italien, poursuivant son combat jusqu'à son décès.

Gérard Tautil, *Contratemps – Letras sus l'Occitania e l'occitanisme*

Gérard Tautil, *Contratemps – Letras sus l'Occitania e l'occitanisme*, coll. « Ensatge », Toulouse, Institut d'études occitanes – IEO, 166 p., 2023 – éd. fr., coll. « Minorités nationales », Lyon, Presse fédéraliste, juin 2023, 176 p.

Alan Roch
Recension publiée initialement en occitan dans la revue *Occitania*, n° 235, janvier 2023, trad. de Gérard Tautil, avec leur aimable autorisation

Gérard Tautil, engagé dans le mouvement occitan depuis la fondation de Volèm Viure Al Pais, cheville ouvrière du *Cebier*, fait régulièrement le point avec ses livres sur la situation politique générale et les enjeux pour les occitans et l'Occitanie. Après *Robert lafont et l'occitanisme politique* (coll. « Minorités nationales », Fédérop, 2011), *Psicòsi au Palais* (Institut d'études occitanes, IEO, 2016) et le *Roman national français au défi de l'extrême droite* (L'Harmattan, 2017), il vient de publier dans la collection « Ensages » de l'IEO, un ouvrage de 166 pages : *Contratemps- Letras sus l'Occitania e l'occitanisme.*
Il insiste sur l'évolution des situations qui rendent complexes l'action occitane depuis que Robert Lafont dénonça le « colonialisme intérieur » :

- la langue qui est le ciment de l'occitanité était bien présente dans les années 1970 avec des occitanophones naturels, ce qui n'est plus le cas actuellement ;
- l'Europe qui pouvait être un espoir s'est réduite à un rassemblement d'États étroitement dépendants « d'une globalisation économique radicale » et faite « de tendances au repli national », sur fond de logique libérale et de priorité de l'économique sur le politique. Les États de l'Est se replient dans l'autoritarisme et le populisme. L'Europe ne donne pas de réponse aux Catalans ni aux Écossais en quête d'indépendance ;
- la France continue à jouer sur les mots : textes après textes supposés décentralisateurs, sa pensée ne change pas ni ses choix à fond centralistes. De plus, « le monde de Macron après d'autres, est le mariage d'intérêts privés et de calculs politiciens au service du pouvoir central. »

L'auteur rappelle que la pandémie fut précédée de l'affaire du sang contaminé, de l'affaire Médiator, du scandale de l'amiante... Le tout en corrélation avec la désagrégation des services hospitaliers et d'autres services publics. Gérard Tautil propose d'en « finir avec la bénédiction d'un marché au-dessus

de tout. » Ce qui ne sera pas facile étant donné un pouvoir politique « devenu dépendant de fond en comble du pouvoir financier. »

Et le mouvement occitan dans tout cela ?

Le mouvement souffre fortement de la séparation de l'action culturelle et de l'action politique ; des découpages administratifs avec la dernière avanie, celle de la création de la Région « Occitanie » ; le temps des mobilisations fortes pour la langue est passé ; trop de divisions, l'inexistence de démonstration publique de l'occitanité...
Quand le mouvement veut s'élargir, à l'image de *Gardarem la Tèrra* et de sa proclamation altermondialiste, il échoue. Le philosophe s'étonne des propos anti-centralistes de Michel Onfray (mais avec une pensée qui « ouvre des chemins sans issue ») et l'historien rappelle les oppositions entre Proudhon et Marx.
Des défis doivent être relevés :

- le défi de la langue-culture (chap. 5) : « la question linguistique est au croisement du vivre ensemble et d'une identité ouverte aux questions de la vie quotidienne »,
- les défis de la crise écologique (chap. 6) qui « impose coûte que coûte une redéfinition globale de ce que nous entendons par humain, nature, culture, territoire, politique. Il faut rebattre les cartes ».

Dans le chapitre 7 (« Mouvements sociaux et alternative politique occitane »), l'auteur critique le mouvement occitan (et le *Partit Occitan*) en manque évident de stratégie face aux revendications sociales, sociétales et politiques. Il souhaite la création d'une APO (Agence de Presse occitane). Il insiste sur l'idée de « Décider au pays, plus que jamais d'actualité ».
Dans le chapitre 8, il considère que l'Europe des États joue contre la démocratie et donne en exemple le sort des régions d'Europe, la répression de la démocratie catalane.
Il analyse ensuite avec précision (chap. 9) les solutions politiques possibles : autonomisme, fédéralisme, nationalisme. Au chapitre 10, il pense que pour l'Europe « l'idée fédérale, qui se développe en niveaux divers, est jouable » et il demande de « parier sur l'Europe des peuples et des régions ».
« Ouvrir portes et fenêtres », c'est dans cet objectif que l'auteur tend la main « à tous ceux qui veulent participer à l'élaboration d'un projet démocratique occitan. L'occitanisme et d'abord un engagement pour le pays, « chacun peut y apporter sa pierre ».
« Pour la renaissance d'un occitanisme culturel et politique ouvert aux questions d'aujourd'hui, commençons par ouvrir portes et fenêtres de la Maison Occitanie. »
Contretemps, voici un livre qu'il faut lire en se posant un moment pour réfléchir avant de repartir d'un bon pied.

Souscription pour publier “Voyage en euro“

Explorez l’Europe à travers 20 ans de monnaie
Depuis 20 ans, il est dans nos poches. Mais avez-vous prêté attention aux dessins qui se trouvent sur vos pièces en euro ? Pour marquer le 20e anniversaire de la monnaie unique, l’URALE, avec la complicité des Jeunes Européens Lyon, vous invite à une découverte unique de l’Europe avec l’édition de l’ouvrage **“Voyage en euro”** à l’occasion du Joli Mois de l’Europe 2023.

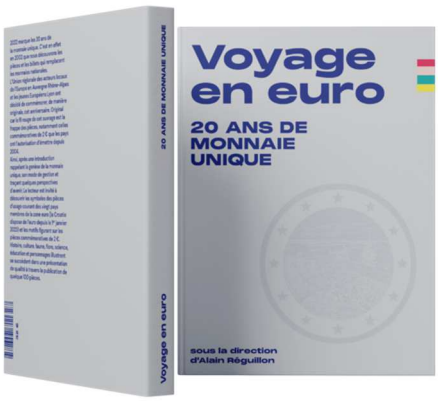

Des œuvres d’art dans nos poches

L’euro nous offre un voyage dans le temps et dans l’espace géographique de l’Union européenne, chaque état choisissant le motif de la face nationale (l’avers) et créant une symbolique d’une grande richesse. Les pièces commémoratives (de 2€) viennent enrichir ce voyage à travers plus de 400 gravures mêlant culture, histoire, évènements, sites remarquables et personnages d’une histoire largement partagée entre Européens. Certaines de ces œuvres d’art miniaturisées ont sûrement croisé votre route, voire se trouvent actuellement dans vos poches.
Chacune de ces pièces a été photographiée et mise en valeur afin d'en faire ressortir les moindres détails grâce au travail d'Emmanuel Sapet puis accompagnée des textes et commentaires pour comprendre l'histoire que racontent ces œuvres d'art qui se promènent dans nos poches au quotidien.
L’ouvrage propose également un reportage dans les coulisses de la création de ces pièces à la rencontre de **Joaquim Jimenez de la Monnaie de Paris** pour découvrir comment l’on “fabrique” un euro.

Des rendez-vous pour dialoguer et explorer

Le projet s’accompagne de temps de conférences et de rendez-vous qui sont organisés pour parler d’euro et d’Europe. Ces “Voyages en euro” sont organisés à travers Auvergne-Rhône-Alpes pour faire découvrir cet univers riche de symboles et échanger sur l’Europe dans notre quotidien.

Prix : 32€ - Parution : mai 2023
Commande via le site de l’URALE ou auprès des partenaires régionaux référencés (sur urale.eu/voyage-en-euro/)
Votre contact : Yoan Pompet - Chargé de mission - 06 10 39 02 54 - urale.europa@gmail.com

Presse fédéraliste

Une Europe Unie dans un monde uni

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

Créée en 1973, *Pour le fédéralisme - Fédéchoses* est la seule revue sur le fédéralisme militant publiée en langue française. *Fédéchoses*, a été dans les premières années après sa fondation en 1973, un bulletin d'information avec l'objectif de mener à l'unification des divers groupes de jeunes fédéralistes de l'hexagone dans la Jeunesse européenne fédéraliste (JEF France, [re]fondée au Congrès de Lyon de 1975). Il s'est transformé peu après en une revue de réflexion et de dialogue entre militants fédéralistes, intéressés par le fédéralisme, plus spécifiquement institutionnel (interne, européen et mondial). Depuis nous n'avons jamais changé de ligne éditoriale.

Ils et elles, entre autres, sont présent.es dans ce numéro

François Alfonsi, Député européen, groupe Verts/ALE, *Irlande du Nord : 25 ans après l'accord de paix du vendredi saint* ; **Josep Borrell**, Vice-President EU Commission and High Representative, *Peace in Ukraine, UN New York, 23rd February 2023* ; **Robert Belot**, Université de Saint-Étienne, et **Daniela Preda**, Université de Gênes, *Introduction des Actes du colloque : La Communauté européenne de défense, 70 ans après* ; **R. Belot**, *Comment Poutine réécrit l'histoire pour justifier la guerre contre l'Ukraine* ; **Michel Caillouët**, ancien ambassadeur de l'UE, *La « peuplecratie », s'outiller pour penser les populismes du 21ème siècle avec Marc Lazar* ; **Étienne Hirsch** (1901-1994), ancien président d'Euratom et de l'UEF Europe, *C'est beau, c'est gentil, c'est généreux, la France* (*Le Monde*, 19/06/66) ; **David Neal**, Australian Barrister and member of the Indigenous Issues Working Group of the Law Council of Australia, *A Voice to Government for Australia's First Nations Peoples* ; **Céline Spector**, Université Paris Sorbonne, philosophe, *Combattre le souverainisme ? La solidarité européenne au-delà de l'État-nation* ; **Barbara Wootton** (1897-1988), Sociologue britannique (1897-1988), *La faillite internationale du socialisme* ; **Catherine Vieilledent**, secrétaire du Groupe Europe de l'UEF, membre du GRASPE, *L'avenir de l'Union européenne se joue-t-il à l'Est ?*

S'abonner à *Fédéchoses* et adhérer à Presse fédéraliste

Nom et prénoms .....

Adresse .....

Mail .....

Normal € 30 - Militant € 60 - le numéro € 5

Chèque ou virement à l'ordre de PRESSE FÉDÉRALISTE

Banque	Guichet	N° Compte	Clé	Devise
10278	07334	00020810601	69	€
IBAN FR 76 10278073340002081060169		BIC CMCI FR 2A	Domiciliation CCM LYON FRÈRES LUMIÈRE	

ou paiement sécurisé sur www.pressefederaliste.eu

Maison des Européens – 346 Rue Garibaldi – 69007 - Lyon - France – www.pressefederaliste.eu

Pour le fédéralisme – Fédéchoses

Directeur de la publication : Jean-François Richard - Rédacteur en chef : Jean-Francis Billion

Comité de rédaction : Adeline Mourais Afonso - Bernard Barthalay - Florent Banfi - Ulrich Bohner - Bruno Boissière - Théo Boucart - Maurice Braud - Didier Colmont - Domenec Devesa - Chloé Fabre - Sandra Fernandes - Dafni Gogou - Ivana Graziani - Michel Herland - Valéry-Xavier Lentz - Marion Larché - Lucio Levi - Alexandre Marin - Catherine Montfort - Hervé Moritz - Silvia Romano

Édition et mise en page : Chloé Fabre - Attachée de presse : Sandra Fernandes

Responsable site www.pressefederalsite.eu : Valéry-Xavier Lentz